

Construction du nouveau pont de l'Île aux Tourtes

Évaluation de l'état des murs de la chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes

Rapport présenté à Construction Nouveau Pont Ile Aux Tourtes

10 octobre 2023

Table des matières

1.Introduction	5
2.La chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes.....	9
3.Les travaux archéologiques.....	9
4.L'état de la chapelle en 2023.....	9
5.Les risques liés aux vibrations.....	10
6.Photographies des murs	11
7.Conclusion	11
8.Bibliographie	11
9.Annexe (Tableau 1).....	13

Table des figures

Figure 1. Localisation générale	6
Figure 2. Localisation de la chapelle sur l'île aux Tourtes	7
Figure 3. La chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes en 2007 au moment de la mise en valeur.....	8
Figure 4. Emplacement de photographies reproduites au tableau 1.....	14
Figure 5. Les murs de la chapelle en 2007, au moment de la mise en valeur	15

Fonctions et attributions

Archéotec inc.

Daniel Chevrier, archéologue (terrain et rédaction)

Alexandre Bisson archéologue (terrain, photographies et cartographie)

Emmanuelle Duchemin, archéologue (terrain)

CNPIAT

Roxanne Brunelle-Desrosiers

Hana Migaou

Christina D'Itri

Nouveau pont de l'Île-aux-tourtes

Évaluation de l'état des murs de la chapelle de la Mission de l'Île aux Tourtes

1. Introduction

La construction du nouveau pont de l'île aux Tourtes (PIAT) a été confiée au consortium Construction nouveau pont île-aux-Tourtes par le ministère des Transports du Québec. Parmi tous les travaux prévus, le ministère des Transports demande que la chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes ne subisse pas des dommages résultant des vibrations que pourraient causer les travaux durant la construction. Une évaluation de l'état des murs en 2023 était donc programmée.

Le consortium a retenu les services de Archéotec inc. pour réaliser cette évaluation. Le programme présenté par Archéotec prévoyait la prise de photographiques permettant une reconstitution photogrammétrique des murs tels qu'ils apparaissent en 2023. Pour ce faire, la végétation camouflant les murs devait être coupée afin de percevoir l'ensemble des pierres des murs et d'assurer une bonne luminosité. La végétation qui pousse dans et autour des murs est composée de plantes arbustives dont certaines atteignent des hauteurs de deux à trois mètres. La densité des feuilles, en hauteur et près du sol, fait en sorte que la luminosité est réduite.

La chapelle se trouve à l'intérieur du site archéologique BiFl-05 et fait partie d'un immeuble patrimonial classé. Une demande de permis de recherche archéologique a été déposée par Archéotec auprès du ministère de la Culture afin d'effectuer le travail de photographie. Le ministère de la Culture a octroyé le permis 23-ARCH-05 en indiquant toutefois qu'il était interdit de couper la végétation. Le projet initial visant la reconstitution photogrammétrique a donc dû être abandonné.

Une équipe composée de trois archéologues d'Archéotec s'est rendue sur le terrain le 02 août 2023. Une mise en place du cadre spatial a d'abord été réalisée à l'aide d'un tachéomètre. Un arpenteur du consortium avait préalablement installé des piquets géoréférencés dans l'axe du gazoduc. Des repères géoréférencés ont été plantés à proximité de la chapelle pour faciliter la prise de mesure. Compte tenu de l'interdiction de couper la végétation, même cette opération a été difficile et n'a pu être menée à bien à 100%.

Des photographies ont alors été prises de l'ensemble des murs à partir du mur est, d'abord dans un sens anti-horaire, puis dans un sens horaire. L'éclairage était fourni par un projecteur portatif de haute intensité lumineuse. Les prises étaient verticales ou obliques afin d'associer tous les angles des murs. Près de 1000 clichés ont été enregistrés. Parmi ces clichés, la vaste majorité ne renseignent que sur la végétation. Plusieurs tentatives informatiques de modification des clichés afin d'éliminer la végétation ont été effectuées, mais ces tentatives se sont avérées futiles puisque, même si on peut éliminer les feuilles, il est impossible de reconstituer le modelé exact des pierres qui était camouflé par les feuilles.

Nous avons effectué des relevés visuels qui permettent de constater que les murs sont encore dans un état proche de celui qui prévalait au moment de la mise en valeur en 2007. Entre 2007 et 2023, la végétation ambiante a graduellement envahi l'espace de la chapelle. Les plantes poussent autour et, dans les murs, à l'intérieur du mortier entre les pierres. Nous n'avons effectué aucun relevé floristique, mais de nombreux arbustes sont du nerprun.



Figure 1. Localisation générale



Figure 2. Localisation de la chapelle sur l'île aux Tourtes



Figure 3. La chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes en 2007 au moment de la mise en valeur.

La vue est vers le nord à partir du corridor du gazoduc. La fouille archéologique avait dégagé tout l'intérieur de la chapelle ainsi que tout le pourtour sur une largeur de un mètre. Les pierres des murs émergent sur quelques centimètres au-dessus du gravier qui compose la dernière couche de protection.

Les arbres qui poussent autour de la chapelle font partie d'un peuplement qui couvre la moitié nord de l'île

2. La chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes

La Mission de l'île aux Tourtes a été créée en 1704 par le sulpicien Charles de Breslay afin de pouvoir recevoir les Nipissings. M. de Breslay était titulaire de la paroisse de Ste-Anne-de-Bellevue et a déposé une demande d'ouverture de mission au gouverneur de la Nouvelle-France Philippe Vaudreuil, également seigneur de la Seigneurie de Vaudreuil qui englobait l'île aux Tourtes. : le gouverneur Vaudreuil a consenti à l'ouverture de cette mission en créant le fort de l'île aux Tourtes. L'enceinte du fort était construite en pieux, mais la chapelle a été construite en pierre. Il s'agit de moellons non équarris liés par un mortier de chaux.

Les dimensions extérieures de la chapelle sont de 17 m sur 8 m, soit 53 sur 25 pieds français. L'épaisseur des murs est d'environ 65 cm, soit deux pieds français. Il est composé de plusieurs assises avec des moellons de taille variable. Il comporte deux parois en moellons liés par du mortier (les parements) et un centre en rocailles et mortier (le blocage). La base de la fondation repose directement sur le sol.

Le mortier est sujet à une dissolution par l'eau de pluie. La nappe phréatique n'atteint pas la base des fondations de la chapelle sauf lors de crues printanières exceptionnelles. La chapelle a en effet été construite sur le niveau le plus élevé de la moitié est de l'île.

3. Les travaux archéologiques

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu sur l'île aux Tourtes : de 1992 à 1994 (Agin et Transit-Analyse) puis de 2002 à 2007 (Archéotec) et finalement en 2014 (Artefactuel) . La chapelle a fait l'objet d'une fouille archéologique en 2005, et une mise en valeur a été réalisée en 2007. La majorité de ces travaux ont été financés par la Ville de Vaudreuil-Dorion. Lors de la fouille, tous les murs ont été dégagés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En 2007, la mise en valeur a constitué en des mesures de protection. Celles-ci sont : la mise en place d'une membrane géotextile couvrant les parois des excavations, le fond des excavations, et les parois des murs. Sur le géotextile, une couche de sable de grosseur moyenne a été déposée sur une épaisseur ne laissant qu'une petite partie aérienne des murs. Le sable a fait l'objet d'un compactage mécanique sur toute la superficie. Sur cette couche de sable, une seconde membrane géotextile a été déposée. Finalement, une mince couche de gravier a été déposée sur la membrane géotextile.

Les angles sud-est, nord-est et nord-ouest de la chapelle avaient été en partie dérasés avant les interventions archéologiques. Ils ont été recouverts par du sable au moment de la mise en valeur. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas sur les photographies.

4. L'état de la chapelle en 2023

En 2023, la couche de gravier est encore en place bien que passablement camouflée par la végétation de surface. Aucune ouverture n'a été notée.

Deux décharges sauvages ont été notées sur le mur sud. Il s'agit de débris provenant vraisemblablement de travaux de rénovation.

De petits arbres de la forêt adjacente sont tombés sur le mur ouest et pourrissent sur place. Ils n'ont pas occasionné de détérioration.

Des arbustes poussent à travers les pierres en prenant racine dans le mortier. Les diamètres au sol de ces arbustes sont de l'ordre de 2 à 3 cm. De tels arbustes sont présents sur tous les murs.

Le mortier qui lie les pierres est dissous en périphérie, c'est-à-dire que les parois extérieures présentent des creux entre les pierres, mais aucune pierre n'est complètement dégarnie de mortier. Certaines pierres du coin sud-est semblent toutefois sur le point de l'être.

5. Les risques liés aux vibrations

Selon une étude sur des maçonneries de pierre en vue d'en comprendre la résistance aux phénomènes sismiques, il semble que la résistance des murs en pierre soit supérieure à celle des murs en brique (Moretti et al 2016). Cette conclusion demeure toutefois sujette à caution car les analyses ont été réalisées en laboratoire. Des analyses qui prendraient en compte d'autres facteurs tels que ceux rencontrés en conditions naturelles devront cependant la corroborer.

Les vibrations ont surtout un effet sur les murs encore debout car elles créent des phénomènes d'oscillation. Les murs enfouis ou les fondations sont moins sujets à des détériorations car le sol encaissant servirait de support latéral sauf si le compactage est inégal.

Dans son étude sur les vibrations, Osama Hunaidi (2000) mentionne les éléments suivants concernant le type de sol, la saison et la présence de l'eau dans le sol.

Le type de sol et sa stratification influent grandement sur l'amplitude des vibrations et les fréquences dominantes. Moins le sol est rigide et a un pouvoir amortissant, plus la vibration est forte. Dans le cas des charges d'impact, les vibrations du sol atteignent leur niveau le plus élevé aux fréquences propres du site. C'est à ces fréquences que le sol – et les systèmes structuraux en général – offre le moins de résistance et réagit le plus aux charges. Les fréquences propres de vibration des sols dépendent de la rigidité et de la stratification de ceux-ci. De manière générale, les vibrations dues à la circulation sont plus fortes dans les zones comportant, entre 7 et 15 m de profondeur, une couche d'argile plastique. Les fréquences propres du sol peuvent alors coïncider avec celles des maisons et de leurs planchers, ce qui produit de la résonance ou amplifie les vibrations.

Au Canada et dans les autres pays septentrionaux, où la terre végétale est habituellement gelée, en hiver, les niveaux de vibration peuvent alors être plus de deux fois moins élevés que le reste de l'année. (...) On croit généralement que l'intensification des vibrations est attribuable au niveau phréatique, qui est plus élevé à ce moment-là; cependant, les mesures réalisées montrent que les niveaux de vibration, au printemps, ne sont que légèrement plus élevés qu'à l'automne et en été. (...)

Les niveaux de vibration diminuent avec la distance par rapport à la route par suite de la « propagation géométrique » de l'énergie vibratoire et de sa dissipation par la viscosité du sol et/ou le frottement dans le sol. La propagation géométrique est le phénomène qui a lieu lorsque les ondulations produites par le lancement d'une pierre dans un étang s'estompent en s'élargissant. Dans le cas des sols homogènes, les schémas de propagation des vibrations sont simples et on peut établir des rapports simples entre les niveaux de vibration et la distance. Cependant, de façon générale, les sols sont rarement homogènes, et ils sont habituellement stratifiés. Les schémas de propagation sont par conséquent très complexes et les relations d'atténuation sont propres à chaque site.

Dans le cas de l'île aux Tourtes, le sol est très rocailleux, ce qui devrait réduire la propagation des vibrations.

Ce sont les infiltrations d'eau qui causeraient le plus de dommages à long terme à cause de la dilatation due au gel et au dégel. La fissure peut être créée par des racines. Le gel écarte les parois de la fissure et entraîne la dégradation du mortier. Une fois le mortier dissous, les pierres deviennent libres et peuvent glisser facilement en fonction de leurs poids. L'élargissement des fissures facilite l'enracinement des plantes, ce qui accélère le déchaussement des pierres.

6. Photographies des murs

La figure 4 montre le dessin des pierres et les codes de photos prises en 2023. Ces photos sont reproduites au tableau 1 accompagnées d'un commentaire. Nous avons comparé la position des pierres visibles à celle des pierres sur des photographies prises en 2007. Cette comparaison montre une bonne correspondance, ce qui permet de supposer que les murs sont encore dans l'état proche de celui qu'il était en 2007. Un examen de la couverture satellitaire sur Google Earth depuis 2007 montre que la clairière créée par la fouille de la chapelle a subsisté pendant quelques années; elle a ensuite été graduellement envahie par des plantes herbacées, puis par des arbustes. Dès 2015, la couverture arbustive a commencé à masquer le sol en été (les clichés hivernaux montrent qu'il s'agit d'arbustes).

7. Conclusion

L'évaluation de l'état des murs de la chapelle de la Mission de l'île aux Tourtes n'a permis que des constats visuels car le ministère de la Culture n'a pas permis la coupe de la végétation qui pousse dans et autour des murs. Ce faisant, la prise de photos avec la végétation ne peut être considérée comme une couverture suffisante. Les observations visuelles montrent que les murs de la chapelle sont encore dans l'état où ils étaient lors de la mise en valeur effectuée en 2007. Les vibrations résultant des travaux de construction du nouveau pont de l'île aux Tourtes ne devraient pas entraîner des modifications à ce constat.

8. Bibliographie

- Agin, G. 1993 Première campagne de fouille au site du poste de traite de l'île aux Tourtes, site BiFl-5. Ministère de la Culture
- Agin, G. et Transit Analyse 1995 Inventaire archéologique au site du poste de traite de l'île aux Tourtes (3e année). MCCQ.
- Archéotec inc. 2002 Île aux Tourtes, interventions archéologiques 2001, rapport de recherche. MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes.
- Archéotec inc. 2003 Île aux Tourtes. Site BiFl-5, interventions archéologiques. Rapport de la campagne 2002. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ.
- Archéotec inc. 2004a Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique. Ville de Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes.
- Archéotec inc. 2004b Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ.
- Archéotec inc. 2005 Île aux Tourtes, site BiFl-5. Campagne archéologique 2004, fouille de l'église de 1710. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/MCCQ/Ville de Vaudreuil-Dorion.
- Archéotec inc. 2007a Île aux Tourtes. Interventions archéologiques 2006, BiFl-5. MCCQ/Ville de Vaudreuil-Dorion.
- Archéotec inc. 2007b Découverte fortuite d'une meule préhistorique lors du remblayage et de la mise en valeur de l'église de l'île aux Tourtes (BiFl-5). Ville de Vaudreuil-Dorion.
- Archéotec inc. 2007c Mission Saint-Louis de l'île aux Tourtes. Mesures de conservation de l'église et du cimetière, site BiFl-5. Rapport d'activités. Ville de Vaudreuil-Dorion.

- Artefactuel 2014 Inventaires archéologiques (2014). Projet d'intervention majeure du pont de l'île aux Tourtes. Ministère des Transports
- Hunaidi, Osama 2000. La vibration des bâtiments sous l'effet de la circulation. Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada, Solution constructive n°39.
- Moretti, Pascal 2017. Caractérisation des propriétés mécaniques des bâtiments en maçonnerie non armée pour l'évaluation du risque sismique. Mémoire de Maîtrise École de technologie supérieure, Université du Québec.
- Moretti, Pascal, Marie-Josée Nollet et Ahmad Abo El Ezz 2016. Caractérisation de la maçonnerie de pierres pour l'évaluation sismique de bâtiments patrimoniaux. *Resilient Infrastructure*, CSCE-CGC, STR-843-1
- Transit Analyse 1992 Inventaire archéologique, île aux Tourtes, comté de Vaudreuil, sites BiFm-2, BiFl-5 et BiFl-6. Ministère des Affaires culturelles.

9. Annexe

Quelques photographies prises en 2023 sont présentées aux pages 16 à 26. Leur position est indiquée sur la figure 4 à la page 14. Pour fins de comparaison, des photos des murs prises en 2007 au moment de la mise en valeur sont présentées à la figure 5 en page 15.

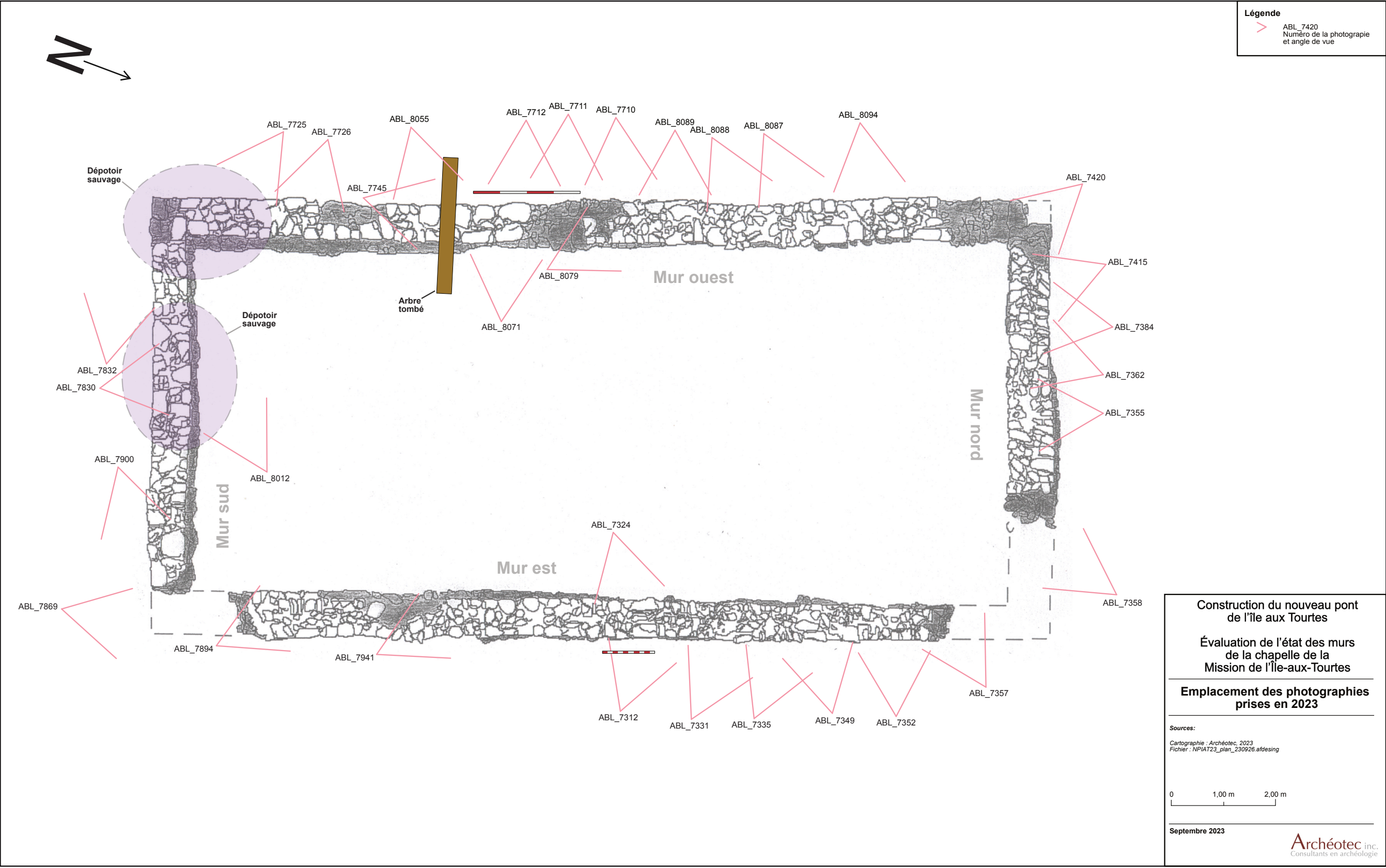


Figure 4. Emplacement des photographies reproduites aux pages 16 à 26.

Les décharges sauvages et la position d'un arbre tombé sont aussi présentées



Le mur sud en 2007 (vue vers l'est)



Le mur est en 2007 (vue vers le nord)



Le mur nord en 2007 (vue vers l'ouest)



Le mur ouest en 2007 (vue vers le sud)

Figure 5. Les murs de la chapelle en 2007, au moment de la mise en valeur



Photo ABL_7894
 Vue vers le nord-ouest
 Mur est, segment sud
 La végétation camoufle le mur



Photo ABL_7941
 Vue vers le nord-ouest
 Mur est, segment sud
 La végétation camoufle le mur. Un
 arbuste pousse près de l'angle de
 dérasement.



Photo ABL_7324
 Vue vers l'est
 Mur est, segment sud
 La végétation camoufle le mur.
 Le jalon est divisé en bandes de 10
 cm.



Photo ABL_7312
 Vue vers l'ouest
 Mur est, segment centre
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7331
 Vue vers le nord-ouest
 Mur est, segment centre
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7335
 Vue vers l'ouest
 Mur est, segment nord
 La végétation camoufle le mur. Des
 arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7349
 Vue vers l'ouest
 Mur est, segment nord
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7352
 Vue vers le nord-ouest
 Mur est, segment nord
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7357
 Vue vers le sud-ouest
 Mur est, segment nord
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7358
 Vue vers le sud-ouest
 Mur nord, segment est
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7355
 Vue vers le sud
 Mur nord, segment centre
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.



Photo ABL_7362
 Vue vers le sud-ouest
 Mur nord, segment centre
 La végétation camoufle le mur.
 Des arbustes poussent dans le mur.

	Photo ABL_7384 Vue vers le sud-ouest Mur nord, segment est La végétation camoufle le mur
	Photo ABL_7415 Vue vers le sud-est Mur nord, segment centre La végétation camoufle le mur.
	Photo ABL_7420 Vue vers le sud-est Mur nord, segment ouest; angle nord-ouest de l'enceinte La végétation camoufle le mur.

	Photo ABL_8094 Vue vers l'est Mur ouest, segment nord La végétation camoufle le mur
	Photo ABL_8087 Vue vers l'est Mur ouest, segment nord La végétation camoufle le mur.
	Photo ABL_8088 Vue vers l'est Mur ouest, segment centre La végétation camoufle le mur.

	Photo ABL_8089 Vue vers l'est Mur ouest, segment centre La végétation camoufle le mur
	Photo ABL_7710 Vue vers l'est Mur ouest segment centre La végétation camoufle le mur. Un arbuste pousse dans le mur.
	Photo ABL_7711 Vue vers l'est. Mur ouest segment centre La végétation camoufle le mur. Des arbustes poussent dans le mur.

	Photo ABL_7712 Vue vers l'est Mur ouest, segment centre La végétation camoufle le mur. Des arbustes poussent dans le mur. Le jalon montre des divisions au 30 cm. Vue opposée à ABL_8071
	Photo ABL_8079 Vue vers le nord-ouest Mur ouest, segment centre La végétation camoufle le mur.
	Photo ABL_8071 Vue vers l'ouest Mur ouest, segment centre La végétation camoufle le mur. Des arbustes poussent dans le mur. Le jalon montre des divisions au 30 cm. Vue opposée à ABL_7712

	Photo ABL 8055 Vue vers l'est Mur ouest, segment sud La végétation camoufle le mur
	Photo ABL_7745 Vue vers le nord Mur ouest, segment sud La végétation camoufle le mur.
	Photo ABL_7726 Vue vers est Mur ouest, segment sud La végétation camoufle le mur.

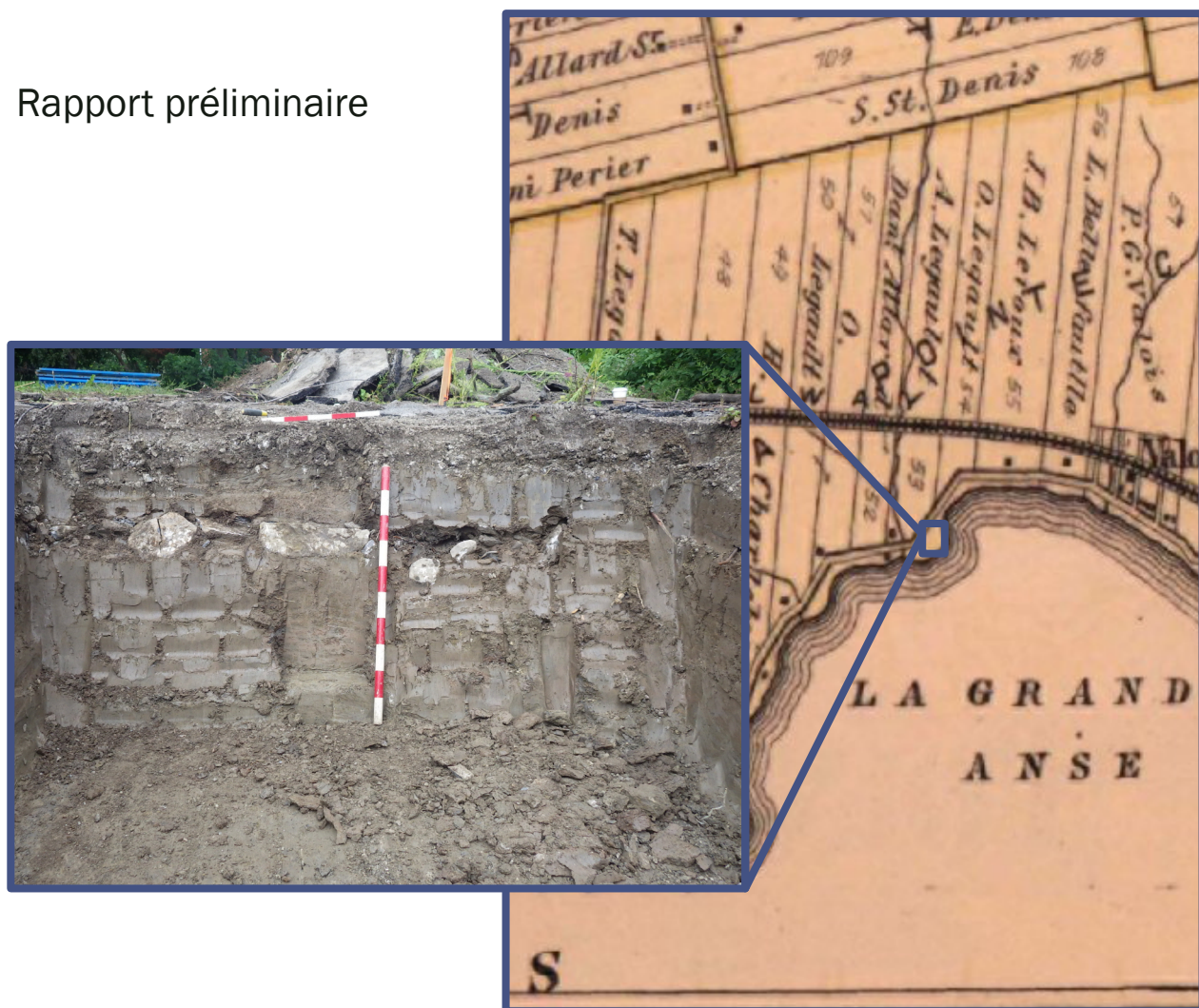
	Photo ABL 7725 Vue vers le sud-est Mur ouest, segment sud La végétation camoufle le mur. Une décharge sauvage camoufle le mur.
	Photo ABL_7832 Vue vers l'ouest Mur sud, segment ouest La végétation camoufle le mur.
	Photo ABL_7830 Vue vers le nord Mur sud, segment centre La végétation camoufle le mur. Une décharge sauvage camoufle le mur.

	Photo ABL 8012 Vue vers le sud-ouest Mur sud, segment centre La végétation camoufle le mur. Une décharge sauvage camoufle le mur.
	Photo ABL_7900 Vue vers le nord-est Mur sud, segment est La végétation camoufle le mur. Des arbustes poussent dans le mur.
	Photo ABL_7869 Vue vers le nord Mur sud, segment est La végétation camoufle le mur. Des arbustes poussent dans le mur

91 Chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire Construction d'une maison neuve et d'un garage attenant

Inventaire archéologique 2023

Rapport préliminaire



Rapport remis à
Mme Chantal Lacroix, propriétaire
par Archéotec

Février 2024

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale

Daniel Chevrier

Chargée de projet

Julie Fournier

Intervention sur le terrain

Pascale Vaillancourt (chargée de projet)

Alexandre Bisson-Larrivée

Recherche et rédaction

Julie Fournier

Pascale Vaillancourt

Édition

Camille Dubois-Francoeur

Cartographie

Alexandre Bisson-Larrivée

Propriétaire

Chantal Lacroix

Page couverture: photo - profil stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1A et structure 1A4-st, Archéotec 2023, PCS23_PV1_025; carte - Hopkins 1879, détail de son *Atlas of the city and island of Montreal*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/114/M65G475/H6/1879 CAR

Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (www.archeotec.ca) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.

1115, rue de Louvain Est, Bureau 206, Montréal
H2M 2E6
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Territoire à l'étude	3
2.1	État des connaissances	3
2.1.1	Éléments archéologiques	3
2.1.2	Éléments patrimoniaux	9
2.2	Cadre environnemental	10
2.3	Aperçu de l'occupation préhistorique.....	13
2.4	Aperçu de l'occupation historique.....	15
2.4.1	Le développement historique du secteur de Pointe-Claire	15
3.	Méthodologie	25
4.	Présentation des résultats	27
4.1	Sous-opération 1A	27
4.2	Sous-opération 1B.....	34
5.	Conclusion et recommandations	41
6.	Bibliographie	43
6.1	Documents écrits	43
6.2	Cartes et plans	48
6.3	Iconographie.....	49
6.4	Documents d'archive.....	49
6.5	Sites internet	49
7.	Annexe	51

Liste des figures

Figure 2.1	Anciens cours d'eau de l'île de Montréal	11
Figure 2.2	Courbe d'émersion au droit du lac Saint-Pierre (Trois-Rivières), applicable à la région de Montréal.....	11
Figure 2.3	L'ensemble religieux de Pointe-Claire en 1831	18
Figure 2.4	Détail du plan terrier de l'île de Montréal montrant la dénomination des terres dans le secteur de Pointe-Claire au dix-huitième siècle - 1786.....	19
Figure 2.5	Croquis dessiné dans le terrier des côtes qui montre l'emplacement du lot 169	21
Figure 2.6	Détail du plan de Hopkins 1879.....	22
Figure 2.7	Détail du plan de Pinsonneault 1907	22
Figure 2.8	Photographie aérienne de 1948 montrant le secteur à l'étude.	23
Figure 2.9	Détail d'un plan d'assurance incendie de Pointe Claire du Underwriters Survey Bureau, 1951	23
Figure 4.1	Sous-opération 1A, profil stratigraphique de la paroi nord – relevé C	31
Figure 4.2	Sous-opération 1A, profil stratigraphique de la paroi ouest – relevé D	32
Figure 4.3	Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion nord – Relevé A	37
Figure 4.4	Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion sud - Relevé B.....	38

Liste des tableaux

Tableau 2.1	Zones d'informations archéologiques dans le secteur de Pointe-Claire.....	7
Tableau 2.2	Sites archéologiques à proximité	7
Tableau 2.3	Éléments patrimoniaux à proximité	8
Tableau 2.4	Chaîne de titre pour le lot 169	20
Tableau 4.1	Description des couches de la sous-opération 1A, paroi nord, relevé C	30
Tableau 4.2	Description des couches de la sous-opération 1A, paroi ouest, relevé D	30
Tableau 4.3	Description des couches de la sous-opération 1B, paroi ouest, portion nord – Relevé A.....	36
Tableau 4.4	Description des couches de la sous-opération 1B, paroi ouest, portion sud - Relevé B.....	36
Tableau 7.1	Catalogue de photos	52

Liste des cartes

Carte 2.1	Localisation générale	4
Carte 2.2	Localisation du 91 chemin Bord-du-Lac et des zones à potentiel archéologique	5
Carte 2.3	Localisation des éléments archéologiques et patrimoniaux	6
Plan 4.1	Localisation des sous-opérations et des relevés stratigraphiques).....	28

Liste des photos

Photo 4.1	Sous-opération 1A, état des lieux avant l'excavation, vue vers sud	29
Photo 4.2	Sous-opération 1A, vue générale à la fin de l'excavation, vue vers le nord-ouest.....	29
Photo 4.3	Sous-opération 1A, profil stratigraphique de la paroi nord – relevé C et structure 1A4-st.....	33
Photo 4.4	Sous-opération 1A, profil stratigraphique paroi ouest, extrémité nord – relevé D	33
Photo 4.5	Sous-opération 1B, état des lieux avant l'excavation, vue vers le sud.....	34
Photo 4.6	Sous-opération 1B, en cours d'excavation sous supervision d'un archéologue, vue vers le sud	34
Photo 4.7	Sous-opération 1B, fin de l'excavation, vue vers le nord-ouest.....	35
Photo 4.8	Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion nord – Relevé A, vue vers l'ouest	39
Photo 4.9	Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion sud – Relevé B, vue vers l'ouest.....	39
Photo 4.10	Sous-opérations 1C et 1D, emplacement projeté des sous-opérations, vue vers le sud,.....	40

Résumé

À la suite d'un incendie ayant détruit complètement la maison construite en 1950, la construction d'une nouvelle maison avec un garage attenant et une piscine a été planifiée par la propriétaire du 91 chemin Bord-du-Lac à Pointe-Claire. Considérant le potentiel archéologique élevé de cette propriété se trouvant dans les limites des zones à potentiel préhistorique 04.1.17.013 et historique 04.1.17.034, de même que la présence d'un site archéologique connu sur la propriété voisine à l'est, soit BiFk-015, un inventaire archéologique a donc été prévu. La firme Archéotec inc. a été mandatée par la propriétaire pour effectuer cette intervention archéologique.

L'inventaire s'est déroulé le 14 août 2023 par une équipe de deux archéologues. L'excavation de deux tranchées mécaniques a été effectuée et aucun sondage manuel n'a été nécessaire pour compléter l'intervention considérant le profil stratigraphique observé. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de cette intervention. L'intervention est complétée et les travaux projetés ont pu se dérouler comme prévu puisqu'aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée.

1. Introduction

À la suite d'un incendie, la maison située au 91 chemin Bord-du-Lac à Pointe-Claire a dû être démolie. La propriétaire a décidé de reconstruire une nouvelle maison incluant un garage adjacent et l'aménagement d'une piscine creusée à l'arrière. Considérant que les travaux d'excavations nécessaires à la réalisation de ce projet devaient se faire à l'intérieur de deux zones à potentiel archéologique et que le site BiFk-015 se trouve sur la propriété voisine à l'est, une intervention archéologique était requise. Après une évaluation du potentiel résiduel, il fut établi qu'un inventaire archéologique par tranchées excavées mécaniquement, suivi de sondages manuels au besoin, serait adéquat selon l'emplacement des travaux d'excavation projetés afin de vérifier la présence de vestiges archéologiques.

Les travaux d'excavation se sont déroulés le lundi 14 août 2023. Deux archéologues étaient présents pour la réalisation de cette intervention archéologique. Le nouveau bâtiment utilisant en grande partie l'empreinte de l'ancien, seules deux tranchées étaient prévues là où les sols avaient le moins de risque d'avoir été perturbés par les aménagements antérieurs. Deux autres tranchées étaient prévues à une date ultérieure à l'emplacement projeté de la piscine. Considérant la nature des sols observés lors de l'excavation des deux premières tranchées, il a été décidé d'abandonner l'excavation des deux tranchées associées à l'aménagement de la piscine. Aucun niveau ni vestige archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, le permis de recherche archéologique 23-ARCH-06 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la réalisation de cette intervention archéologique. Ce rapport présente les résultats de l'intervention. Aucun site archéologique n'a été découvert. Les travaux ont donc pu être réalisés comme prévu par la propriétaire.

2. Territoire à l'étude

Le terrain à l'étude se situe au 91 chemin Bord-du-Lac à Pointe-Claire (carte 2.1). Cette municipalité se trouve dans la portion sud-ouest de l'île de Montréal, en bordure du lac Saint-Louis. Ce lac correspondant à un élargissement du fleuve Saint-Laurent, entre la confluence du fleuve et de la rivière des Outaouais et le secteur de Lachine à l'est. Le terrain à l'étude se situe dans la portion nord-ouest de la baie Valois (ou Grande Anse) tout juste à l'ouest du Club de voile de Pointe-Claire. Le terrain à l'étude se trouve à une altitude d'environ 26 mètres au-dessus du niveau de la mer (ANM), soit environ 5 mètres au-dessus du niveau actuel du fleuve. L'environnement du lac Saint-Louis est très intéressant pour l'exploitation des ressources fauniques. Plusieurs sites archéologiques ont d'ailleurs été répertoriés en périphérie du lac, dont le site BiFk-015 situé sur la propriété voisine à l'est où des occupations des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles ont été répertoriées et témoignant entre autres d'interactions en ce lieu entre les Premiers Peuples et les Euroquébécois.

2.1 État des connaissances

2.1.1 Éléments archéologiques

Une étude de potentiel archéologique a été réalisée pour tout le territoire de la ville de Pointe-Claire en 2002 (Archéotec 2002a). Elle couvre l'espace entre Beaconsfield à l'ouest et Dorval à l'est, au sud de l'avenue Donegani. Des zones à potentiel préhistorique et historique ont alors été délimitées. Le 91 chemin Bord-du-Lac se trouve à l'intérieur de la zone à potentiel préhistorique 04.1.17.013 et de la zone à potentiel historique 04.1.17.034. La propriété se trouve entre les anciens noyaux villageois de Pointe-Claire et de Valois (carte 2.2).

Plusieurs interventions archéologiques ont été menées sur le territoire de la ville de Pointe-Claire entre 2001 et 2023 (Archéotec 2002b, 2003, 2005, 2006a et b, 2008, 2010, 2011, 2013a et b, 2015, 2017a à f, 2018a à d, 2019a à c, 2020a, c à e, 2021b à d, 2022a à g; Artéfactuel 2023). Ces interventions ont majoritairement été réalisées dans le secteur du noyau villageois de Pointe-Claire, dans certains parcs de la ville et sur des terrains privés en bordure du lac Saint-Louis, ainsi qu'au Club de voile (carte 2.3). Toutes les zones d'informations archéologiques réalisées à Pointe-Claire sont présentées dans le tableau 2.1, mais seules celles réalisées à proximité du terrain à l'étude sont localisées sur la carte 2.3.

Ces interventions ont parfois mené à la découverte de sols et vestiges archéologiques, témoignant de l'occupation de ce territoire autant par les Premiers Peuples que par les Euroquébécois à partir des dix-septième et dix-huitième siècles jusqu'à aujourd'hui. Seuls quatre emplacements distincts ont reçu la mention de site archéologique et se sont vu attribuer un code Borden. Tous les sites sont présentés ici et dans le tableau 2.2, mais seuls ceux à proximité sont représentés sur la carte 2.3.



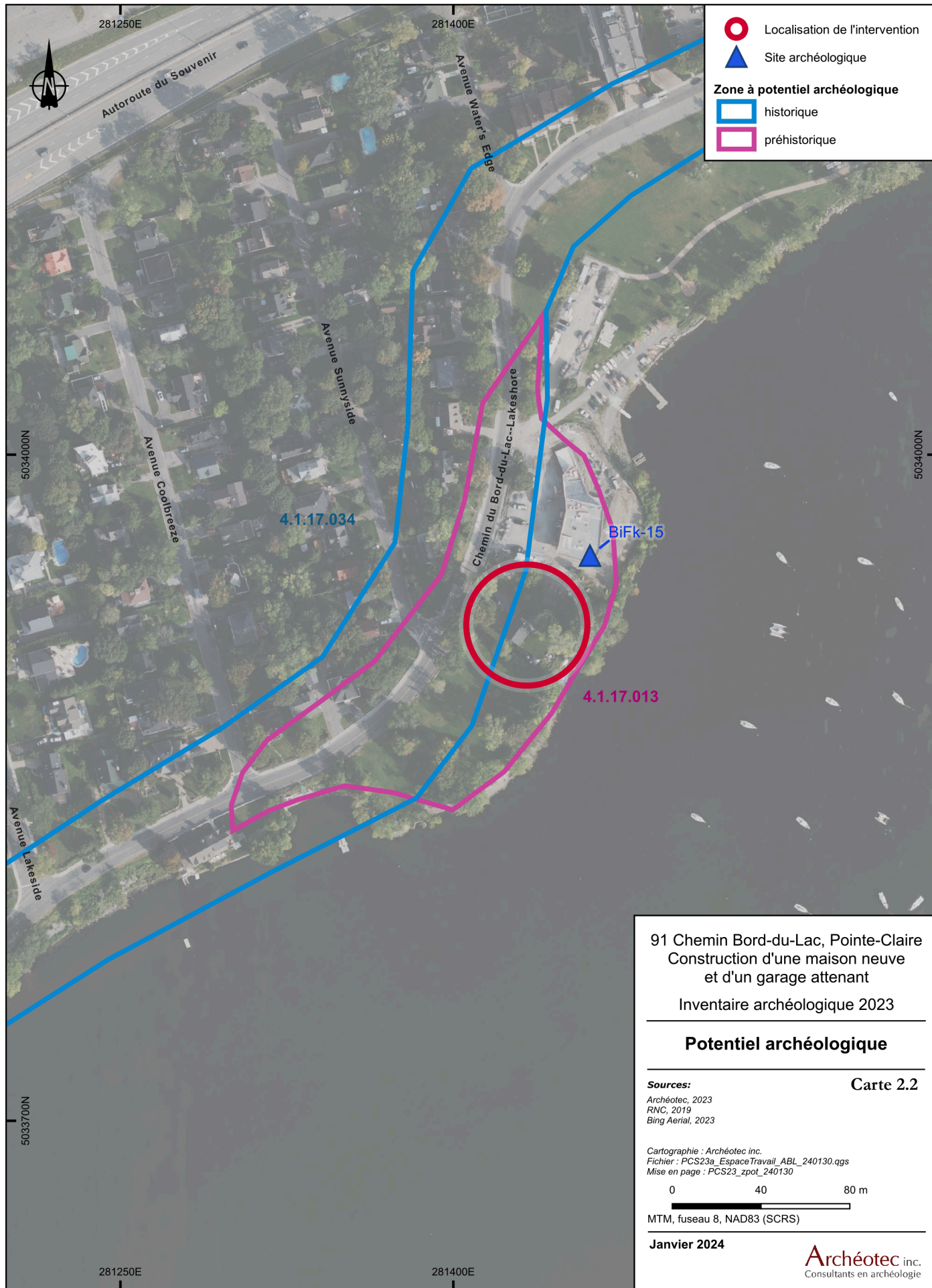




Tableau 2.1 Zones d'informations archéologiques dans le secteur de Pointe-Claire

Source_ISAQ	Localisation	Type d'intervention archéologique
Archéotec 2010g	48 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Inventaire
Archéotec 2013e	346 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2013a	Stewart Hall, 176 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2017	Parc Edgewater, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2017f	Berge du lac Saint-Louis, entre l'avenue de Bathurst et le boulevard Saint-Jean	Surveillance
Archéotec 2017o	Stewart Hall, 176 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2018j	Terrain riverain situé au sud du chemin Bord-du-Lac, entre les avenues Bayview et Fifth	Surveillance
Archéotec 2018k	6 avenue Stewart, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2019c	Stewart Hall, 176 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2019j	363 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2019k	12 avenue Stewart, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2022b	295 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2022d	10 avenue Claremont, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2022	18 avenue Claremont, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2022c	25 avenue Claremont, Pointe-Claire	Surveillance
Archéotec 2023g	210 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire	Surveillance

Tableau 2.2 Sites archéologiques à proximité

Code Borden	Nom	Localisation	Culture	Latitude	Longitude	Statut associé	Description	Sources
BiFk-003	Moulin à vent de Pointe-Claire	Presqu'île de la pointe Claire, 1 avenue Saint-Joachim, Pointe-Claire	Euroquébécois	45,425089	-73,825614	Classé immeuble patrimonial	Le site BiFk-003 correspond à l'emplacement du moulin de Pointe-Claire, construit en 1709-1710. Ce moulin représente le plus ancien moulin à vent de l'île de Montréal toujours debout après celui de Senneville. Il est à noter que le site BiFk-003 est situé à l'intérieur des limites du site BiFk-008.	Archéotec 2006; Desjardins 1982
BiFk-008	Site patrimonial de la pointe Claire	Polygone irrégulier comprenant la presqu'île de la pointe Claire et le quadrilatère entre les avenues Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne (incluant le terrain de l'école Marguerite-Bourgeoys), le lac Saint-Louis et le chemin Bord-du-Lac avec ses lots associés au nord	Premiers Peuples et Euroquébécois	45,426695	-73,825584	Cité site du patrimoine	Correspondant au noyau historique du village de Pointe-Claire, le site BiFk-008 documente les débuts de la colonisation et la naissance de la paroisse de Pointe-Claire, au début du 17 ^e siècle. Il contient entre autres les vestiges de sa deuxième église et de son ancien cimetière, plusieurs bâtiments encore debout (notamment l'église Saint-Joachim, le presbytère, la maison du sacristain, l'école Marguerite-Bourgeoys et l'ancien couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame) protégés par la citation du site au Registre du patrimoine culturel du Québec en 2013. Une composante associée à la présence des Premiers Peuples sur la pointe Claire a été attestée par l'intervention d'Artéfactuel en 2022 devant l'église actuelle.	Archéotec 2002 (2x), 2003, 2005, 2006, 2008, 2011, 2015, 2018 (2x), 2020, 2021, 2022 (2x); Artéfactuel 2022; Grondin 2020
BiFk-015	n. a.	Club de voile, 90 chemin Bord-du-lac, Pointe-Claire	Premiers Peuples et Euroquébécois	45,447046	-73,79639	n. a.	BiFk-015 est situé sur le terrain du Club de voile de Pointe-Claire. Il présente les vestiges d'une fondation en pierres maçonnées et des artéfacts qui témoignent d'une occupation continue de la fin du 17 ^e siècle jusqu'aux premières décennies du 18 ^e siècle, avec une petite composante de traite avec les Premiers Peuples, puis des vestiges témoignent des occupations liées à la villégiature aux 19 ^e et 20 ^e siècles de cet emplacement.	Archéotec 2020 (2x)
BiFk-017	n. a.	210 chemin Bord-de-Lac, Pointe-Claire	Euroquébécois	44,433384	-73,815042	n. a.	Le site BiFk-017 est situé sur le terrain du 210 chemin Bord-du-lac. Une surveillance archéologique réalisée sur ce terrain a permis de mettre au jour un vestige de pierres maçonnées et des artéfacts domestiques liés à un bâtiment secondaire. Ce dernier se trouvait à proximité d'une maison de ferme qui était présente sur le terrain avant la construction de la maison actuelle en 1961. Ces occupations agricoles se sont poursuivies jusqu'au développement de Cedar Park entre 1893 et 1907.	Archéotec 2022

Tableau 2.3 Éléments patrimoniaux à proximité

ID	Nom	Localisation	Fonction	Statut juridique	Date d'attribution	Autorité	Date (construction)	Description
1	Moulin à vent de Pointe-Claire	1 avenue Saint-Joachim	Fonction industrielle, transformation de matières végétales et animales (moulins à farine et moulins à vent)	Classement	21 mars 1983	MCCQ	1709	Le moulin à vent de Pointe-Claire est construit en 1709. Cette tour cylindrique en pierre des champs est coiffée d'un toit conique et munie d'une hélice à quatre ailes. Érigé sur une pointe de terre qui s'avance dans le lac Saint-Louis, le moulin à vent s'élève dans un environnement au relief plat et dégagé, à proximité d'un couvent, dans le noyau villageois de Pointe-Claire. Ce bien est classé immeuble patrimonial (MCCQ 2013).
2	Site patrimonial de la pointe Claire	Polygone irrégulier d'une superficie d'environ 2,7 hectares, entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Anne, du lac Saint-Louis à la rue Demers	Noyau villageois	Citation	2 avril 2013	Municipal	n. a.	Le site patrimonial de la pointe Claire est localisé au bout d'une pointe de terre s'avancant dans le lac Saint-Louis dans l'ouest de l'île de Montréal. Le site couvre le premier noyau villageois de Pointe-Claire. Il comprend les édifices catholiques tels que l'église Saint-Joachim, le presbytère et la maison du sacristain, ainsi que des établissements directement liés à la vie paroissiale, à savoir l'école primaire Marguerite-Bourgeois et l'ancien couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Sur la presqu'île, à côté de l'ancien couvent, se dresse un moulin à vent. Des œuvres d'art religieuses et des dépendances complètent le cadre bâti. Ce bien est cité site patrimonial. La protection s'applique aux terrains ainsi qu'à l'enveloppe extérieure des constructions qui s'y trouvent. Le site patrimonial comprend un immeuble patrimonial classé, le moulin à vent de Pointe-Claire. Il inclut aussi les sites archéologiques BiFk-003 et BiFk-008.
3	Chapelle conventuelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	1 avenue Saint-Joachim	Services et institutions (chapelles conventuelles)	Citation	2 avril 2013	Municipal	vers 1867	(voir description du couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame)
4	Couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	1 avenue Saint-Joachim	Services et institutions (couvents, monastères et abbayes)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1867-1868	Construit sur les plans d'Henri-Maurice Perreault, le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est construit en 1867 pour remplacer un premier édifice qui était situé sur le terrain de l'actuelle église Saint-Joachim. L'intérieur du bâtiment est complètement modernisé en 1962 (Ville de Pointe-Claire 2022).
5	École primaire Marguerite-Bourgeois	3 avenue Sainte-Anne	Services et institutions (écoles primaires et secondaires)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1928	Le terrain situé au 3 avenue Sainte-Anne, alors occupé par un hôtel, a été acheté par la Fabrique en 1896 pour être réaménagé en école des garçons. En 1927, un bâtiment est construit à l'ouest de l'ancien hôtel. Ce dernier sera utilisé pour loger le personnel enseignant alors que le nouveau bâtiment servira d'école. Les autres sections de l'école seront construites à partir de 1954. En 1957, l'ancien hôtel sera démoli pour la construction d'une nouvelle aile. Un important remblai de pierre est mis en place dans le lac en 1955 pour aménager la cour de l'école du côté est (Archéotec 2021).
6	Église Saint-Joachim	2 avenue Sainte-Anne	Services et institutions (églises, temples, synagogues et mosquées)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1882-1884	Achevée en 1885, l'église Saint-Joachim de Pointe-Joachim de Pointe-Claire est un chef-d'œuvre de style néogothique réalisé par l'architecte de renom Victor Bourgeau. Il s'agit de la quatrième église construite sur la pointe Claire. La première église, construite en 1713, est remplacée par la seconde en 1746 en raison de la croissance démographique que connaît la paroisse. Devant subir d'importants travaux de réparation, la deuxième église cède la place à un nouvel édifice au milieu du 19 ^e siècle. Alors que les travaux de construction touchent à leur fin, ce dernier est entièrement ravagé par un incendie. Les Sulpiciens décident alors d'en construire une réplique identique, c'est ainsi que l'actuelle église voit le jour (Ville de Pointe-Claire 2022).
7	Maison du sacristain de Saint-Joachim	5 avenue Saint-Joachim	Fonction résidentielle (maisons rurales et urbaines)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1956	Construite en 1956 cette maison fait partie, avec le presbytère de Saint-Joachim, de l'ensemble des bâtiments associés à l'église de Saint-Joachim et est incluse dans le site patrimonial de la pointe Claire (et Allard 2019).
8	Monument du Sacré-Cœur	Sur l'avenue Sainte-Anne, en face de l'église Saint-Joachim	Services et institutions (monuments religieux)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1921	Monument dédié au Sacré-Cœur, il est inauguré en 1921 avant d'être déplacé à son emplacement actuel en 1962 après le rehaussement des berges (Mongrain et Allard 2019).
9	Presbytère de Saint-Joachim	2 avenue Sainte-Anne	Services et institutions (presbytères et bâtiments associés - presbytères)	Citation	2 avril 2013	Municipal	1848	L'actuel presbytère est construit sur le même site que le précédent édifice érigé en 1705. Ce dernier, dont la vocation principale en son temps est d'héberger le curé de la paroisse, fait également office de lieu de culte et accueille les événements religieux d'envergure jusqu'à la construction de la première église en 1713. Nécessitant d'importantes réparations, le vieux presbytère est remplacé en 1848 par une construction plus spacieuse et plus fonctionnelle, de style néoclassique. La structure est modifiée en 1913 selon les plans de l'architecte Théo Daoust. Un nouvel étage, des mansardes, des lucarnes et des ornements pyramidaux y sont ajoutés. Ces travaux confèrent à l'édifice une allure de château propre à l'architecture de la demeure cléricale québécoise de l'époque (Ville de Pointe-Claire 2022).
10	Stewart Hall	176 chemin Bord-du-Lac	Fonction résidentielle (maisons rurales et urbaines)	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	2005	Municipal	1915	En 1915, Charles Wesley Maclean fait démolir la villa existante sur ce site, The Knoll, et construit Mull Hall selon les plans de l'architecte Robert Findlay. Les Pères de Sainte-Croix l'acquièrent en 1940 pour y faire un noviciat. Finalement, c'est May Beatrice Stewart qui l'achète en 1950 pour la céder avec son terrain à la Ville de Pointe-Claire. Le bâtiment, désormais appelé Stewart Hall, sera restauré en 1962. Il témoigne du mode de vie de la bourgeoisie montréalaise au début du siècle (Ville de Montréal 2005).

Deux de ces sites sont associés au site patrimonial de la pointe Claire et sont cités au *Registre du patrimoine culturel* depuis 2013. Il s'agit du moulin à vent (BiFk-003) et de l'espace correspondant à l'ancien noyau villageois de Pointe-Claire (BiFk-008), entre les avenues Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne (incluant le terrain de l'école primaire Marguerite-Bourgeoys), du bord de l'eau aux propriétés situées au nord du chemin du Bord-du-Lac. Plusieurs interventions ont été menées dans les limites de ce site par Archéotec depuis le début des années 2000. De nombreuses découvertes y ont été faites au fil des interventions, majoritairement sur l'occupation au cours des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. Plus récemment, quelques éléments lithiques et céramiques ont été mis au jour par Artéfactuel devant l'église actuelle confirmant la présence autochtone sur la pointe Claire au cours de la période préhistorique (Artéfactuel 2023).

Le site BiFk-015 se situe sur les rives de la baie Valois, à l'emplacement du parc de la Grande Anse et du Club de voile de Pointe-Claire, immédiatement à l'est du 91 chemin Bord-du-Lac. Les interventions réalisées dans le cadre de la démolition du chalet, sa reconstruction et le réaménagement du parc ont mené à la découverte d'occupations remontant la colonisation des terres de la Grande Anse au dix-septième siècle. Les artefacts et les vestiges mis au jour témoignent d'une occupation agricole continue depuis la concession des terres jusqu'aux premières décennies du dix-neuvième siècle, incluant une petite composante de traite avec les Premiers Peuples. Par la suite, les vestiges s'orientent plutôt vers une occupation permanente de villégiature, populaire dans ce secteur de l'île de Montréal, de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'aux premières décennies du vingtième siècle (Archéotec 2020a, b et c).

Finalement, BiFk-017 a été découvert lors d'une surveillance sur une propriété privée, en lien avec l'installation d'une piscine au 210 chemin Bord-du-Lac. Un vestige de fondation en pierres maçonneries témoigne de la présence d'un ancien bâtiment à cet endroit, probablement un bâtiment secondaire démoli en 1961. Quelques artefacts sont associés à l'occupation domestique de cette propriété aux dix-huitième et dix-neuvième siècles (Archéotec 2022d).

2.1.2 Éléments patrimoniaux

Les éléments patrimoniaux enregistrés au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* se trouvent majoritairement dans le noyau villageois et sont regroupés à l'intérieur du site patrimonial de la pointe Claire, à l'exception de Stewart Hall qui se trouve un peu plus à l'est (tableau 2.3).

Le site patrimonial de la pointe Claire regroupe entre autres le moulin à vent qui est localisé sur l'extrémité de la pointe, les bâtiments catholiques tels que l'église Saint-Joachim, le presbytère et la maison du sacristain, ainsi que des bâtiments liés à la vie paroissiale, tels que l'école primaire Marguerite-Bourgeoys, l'ancien couvent et la chapelle de la Congrégation de Notre-Dame. Finalement, il comprend aussi le monument du Sacré-Cœur. Tous ces

bâtiments sont érigés sur la pointe Claire, au cœur du noyau villageois. Le moulin à vent a été classé immeuble patrimonial en 1983, alors que les autres bâtiments ont été cités par la ville en 2013.

2.2 Cadre environnemental

Le paysage montréalais a subi de nombreux changements depuis les treize derniers millénaires. À la suite de la déglaciation, plusieurs épisodes d’envahissement des eaux ont recouvert le territoire libéré des glaces et enfoncé sous leur poids : le lac Candona (13 500 – 12 800 AA), la mer de Champlain (12 800 – 11 000 AA) et le lac Lampsilis (11 000 à 8 000 AA). L’exondation de la plaine montréalaise a commencé par l’apparition de plusieurs îlots : le mont Royal et ses terrasses, les reliefs de Pointe-Claire et la colline LaSalle. Les reliefs de Pointe-Claire sont séparés du plateau du mont Royal et de la colline La Salle par un creux entre la baie Valois et la rivière des Prairies. Avec le relèvement isostatique, ces îles qui ont rapidement été colonisées par une forêt mixte et une faune riche se sont reliées tout en conservant un plan d’eau dans la partie la plus basse entre la colline LaSalle et le plateau du mont Royal, soit le lac à la Loutre. Les dimensions de ce dernier se sont réduites avec le temps, pour finalement s’assécher au cours de la période historique, notamment après le creusement du canal Lachine durant le premier quart du dix-neuvième siècle (Archéotec 2018e; Jolivel 2018).

Il y a environ 8 000 ans, le sommet de la colline LaSalle apparaît, tout comme la pointe ouest de l’île des Sœurs, alors que les reliefs de Pointe-Claire sont déjà émergés (Ethnoscop 2005, 2008a à c). L’altitude moyenne des reliefs de Pointe-Claire varie entre 40 et 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre les buttes et les collines, des ruisseaux drainaient les marécages (Archéotec 2002a). Ces cours d’eau secondaires ont ainsi créé un réseau hydrographique se déversant dans les cours d’eau principaux de la région, soit le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies (Archéotec 2018e; Jolivel 2018; Mahaut 2018) (figure 2.1).

La mise en place du réseau hydrographique du Proto-Saint-Laurent se fait au cours des millénaires suivants. Vers 5 000 ans, le régime des eaux ressemble de plus en plus au régime actuel et la transition d’un régime lacustre à fluvial est corrélée avec le plus ancien des bas niveaux (Archéotec 2018e ; Jolivel 2018). Toutefois, au cours des sept derniers millénaires, des fluctuations ont lieu dans la vallée du Saint-Laurent ; des transgressions (5 000, 3 000 et 1 500 ans AA) augmentent le niveau du fleuve, alors que des régressions l’abaissent (7 500, 4 000 et 2 000 ans AA) (figure 2.2). La température augmente au cours de cette période favorisant l’entourbement de certains secteurs, le développement de la végétation et une présence faunique diversifiée (Archéotec 2018e ; Jolivel 2018).



Figure 2.1 Anciens cours d'eau de l'île de Montréal
Carte tirée de Mahaut 2018

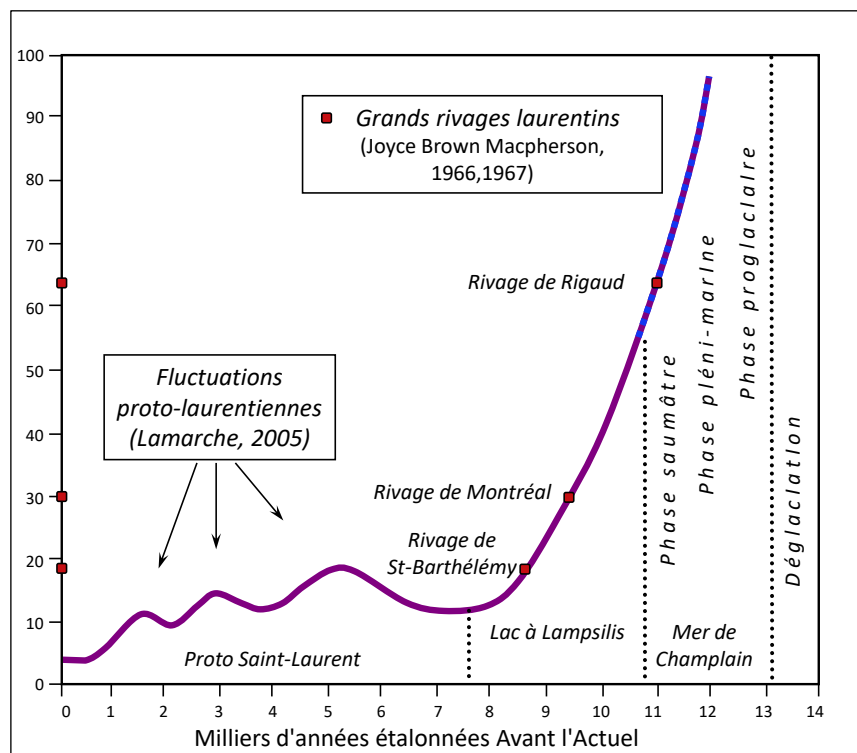


Figure 2.2 Courbe d'émersion au droit du lac Saint-Pierre (Trois-Rivières), applicable à la région de Montréal
Tirée de Lamarche 2006, corrigée et actualisée par Richard 2018

En ce qui concerne plus précisément le territoire de Pointe-Claire et le secteur du lac Saint-Louis, le niveau actuel du lac est d'environ 20,5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa configuration a changé alors que les eaux baissaient. Des ruisseaux ont serpenté et raviné la surface des terres exondées, des marécages se sont étendus ou asséchés. Des pointes et des baies se sont formées, attirant les groupes autochtones. Là où il y a une pointe, il y a une anse. Ces deux éléments se complètent et offrent aux voyageurs la sécurité de l'anse et l'hospitalité de la pointe.

Le lac Saint-Louis est accessible, qu'après avoir franchi des rapides ou de forts courants, peu importe d'où les voyageurs arrivent. Son environnement est donc propice à une halte et à l'exploitation des ressources issues de la pêche et de la chasse à la sauvagine entre autres. La composition des forêts a fluctué au gré des changements climatiques et des feux (Archéotec 2002a). Les ressources forestières, basées sur les photographies aériennes de 1928, offrent entre autres l'accès possible aux glands et aux noix, denrées recherchées, par la présence de chênes et de noyers (Archéotec 2002a ; Erichsen-Brown 1979). De la faune devait aussi être présente dans ces forêts, telles que des chevreuils, orignaux, ours, alors que des castors devaient être présents dans les environnements marécageux et dans les cours d'eau. Les cours d'eau qui sillonnent les terrasses du secteur de Pointe-Claire ne semblent pas avoir été assez importants pour présenter une faune aquatique. Cependant, le lac Saint-Louis regorge de ressources halieutiques en toute saison.

Les terrasses de 45 et 30-35 mètres ont été exondées entre 10 200 et 9 600 ans, alors que le secteur riverain se situant autour de 23-25 mètres l'a été il y a 9 000 ans (Richard et Poirier 2016). Le territoire de Pointe-Claire offre donc des secteurs propices à l'établissement anthropique et à l'exploitation des ressources depuis ce temps et des vestiges archéologiques relativement anciens pourraient y être découverts éventuellement.

L'espace compris entre la pointe Beaconsfield et la pointe Charlebois est fortement influencé par la présence du socle rocheux à faible profondeur. Les dépôts morainiques (glacier laurentidien) et argileux (mer de Champlain) ont, dans un premier temps, comblé les vides entre les parties les plus hautes du socle. Par la suite, le retrait des eaux a érodé les dépôts anciens et déposé ses propres sédiments. Des îles, qui forment maintenant des buttes, ont émergé, et les marécages ont ensuite couvert une partie des espaces entre les buttes. Ils étaient drainés par des ruisseaux. Les buttes sont encore visibles aujourd'hui, telles que celles visibles autour du Club House du Golf de Beaconsfield (Archéotec 2002a). Le socle rocheux est composé de roches calcaires appartenant à différents groupes. De l'ouest à l'est, la présence des calcaires des groupes de Chazy, Black River et Trenton est notée (Clark 1972). Les affleurements qui ont été exploités comme carrières historiques appartiennent au groupe de Black River. Une des caractéristiques des couches supérieures des calcaires de ce groupe est de comporter des couches de chert et de grès. Ces pierres, en particulier le chert, étaient

recherchées par les groupes amérindiens pour la fabrication d'outils. Ces affleurements, qui recelaient de chert, ont peut-être aussi été exploités à la période préhistorique, bien qu'aucune trace le confirmant n'ait été observée à ce jour. La pointe Claire est particulièrement intéressante pour l'établissement de campement et l'exploitation des ressources disponibles à proximité.

2.3 Aperçu de l'occupation préhistorique

Les récentes découvertes archéologiques dans la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Bien qu'aucun site aussi ancien n'ait été découvert dans la région de Montréal à ce jour, les terrasses de plus de 40 mètres bordant un environnement lacustre étaient exondées et habitables il y a 10 000 ans environ (Richard et Poirier 2016). Ces données suggèrent qu'il est donc possible que des occupations anciennes soient découvertes lors d'interventions futures dans la région.

La préhistoire québécoise est généralement divisée en trois grandes périodes en fonction des assemblages artéfactuels, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbone et dendrochronologiques. Les périodes du Paléoindien ou peuplement initial (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaique (11 000 à 3 000 ans AA) ou peuplements régionaux (8 000 à 5 000 ans AA) et enracinement (5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole ou interactions ethniques (3 000 à 500-450 ans AA) divisent la préhistoire (Burke 2017 ; Chevrier 2017 ; Pintal, Provencher et Piédalue 2015).

Le peuplement initial du territoire québécois s'effectue à la suite de la dernière glaciation dans la portion sud, il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter aux conditions particulières du climat. L'environnement dans lequel ils vivent est froid et change constamment au fur et à mesure que le glacier se retire vers le nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017 ; Richard 1985). Ils se déplacent essentiellement à pied et exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui, bien que le caribou soit une proie privilégiée (Archéotec 2018e; Chevrier 2017). Il n'est pas impossible que des témoins archéologiques attribuables à cette période soient éventuellement répertoriés sur les terrasses supérieures qui sont alors habitables, soit entre 30-35 mètres (9 600 ans AA) et 45 mètres (10 200 ans AA) (Archéotec 2018e ; Richard et Poirier 2016). Cependant, il faudrait identifier les endroits par lesquels ces groupes paléindiens ont pu traverser les grands plans d'eau l'hiver alors qu'ils étaient gelés (Chevrier 2017).

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent principalement entre 8 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période (Tremblay 2006). Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements laissent croire à l'arrivée de nouvelles populations qui auraient graduellement intégré les populations pionnières (Archéotec 2018e ; Chevrier 2017). Entre 5 000 et 3 000 ans environ, il y a une plus grande diversité et densité de la faune et de la flore, avec un climat plus chaud et humide (Chevrier 2017). Des traces liées à cette période ont été répertoriées dans la région de Montréal. Le site plus ancien se situe à Coteau-du-Lac (BhFn-001, Marois 1987). D'autres occupations un peu plus récentes ont été découvertes dans l'île de Montréal, telles que BjFj-049 (Lemoyne-Leber) et BjFj-097 (mont Royal) (Archéotec 2002b ; Arkéos 1991 ; Ethnoscop 1998, 2000). Ce dernier consiste en une carrière de matière lithique, la cornéenne, sur les flancs du mont Royal et qui a été exploitée par les populations amérindiennes au cours de la préhistoire (Archéotec 2018e ; Ethnoscop 1998).

La période des interactions ethniques s'échelonne entre 3 000 et 500 ans avant aujourd'hui environ. Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans les régions les plus méridionales et une sédentarisation de certains groupes amérindiens; alors que plus au nord, les groupes demeurent essentiellement nomades ou semi-nomades. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début, alors que les techniques horticoles apparaissent vers 1 000 ans avant aujourd'hui environ. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les groupes sont confrontés à de grands bouleversements rapides de leur mode de vie. Plusieurs sites ont été répertoriés dans l'île de Montréal, et dans la région environnante, comportant des témoins d'occupations sylvicoles, dont le site LeBer-Lemoyne à Lachine (BiFk-006), le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier à Verdun (BiFj-085) et le site de la pointe du Moulin à l'île Perrot (BiFl-001) (Archéotec 2018e ; 2020b ; Buteau et Chevrier 2001). Plus récemment, quelques vestiges témoignant d'une présence au Sylvicole ont été découverts sur la pointe Claire sur le site connu BiFk-008 (Artéfactuel 2023). Des sépultures ont aussi été identifiées sur les flancs du mont Royal (Archéotec 2018e ; Archéotec 2021a ; Ethnoscop 1998, 2010b). L'environnement du lac Saint-Louis était donc favorable à l'établissement de haltes et de campements, ainsi que pour l'exploitation des ressources.

En regard avec les données paléogéographiques, le territoire de Pointe-Claire est relativement rapidement exondé et habitable en bordure de rivages lacustres entre 9 600 et 8 900 ans avant aujourd'hui environ. Ainsi, les caractéristiques du territoire ont pu favoriser la fréquentation des lieux et l'établissement des populations tout au long de la préhistoire ou presque. Les rapides de Lachine situés en aval du lac Saint-Louis, de même que les forts courants et rapides situés en amont du lac ont grandement influencé la circulation des groupes sur l'axe fluvial et dans l'île de Montréal. Un réseau de cours d'eau sillonnait l'île

avant qu'ils ne soient canalisés avec le développement de la trame urbaine. Ce réseau permettait un accès à l'intérieur, ainsi qu'à l'eau potable et à certaines ressources fauniques, permettant ainsi l'exploitation des ressources, de même que l'établissement de haltes ou de campements. Localisée à un carrefour de voies de circulation utilisées comme des voies traditionnelles de commerce, soit le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais et la rivière Richelieu, l'île de Montréal est stratégiquement située en ce qui concerne le déplacement des groupes amérindiens. Ces derniers pouvaient ainsi se déplacer des Grands Lacs vers l'estuaire du fleuve, vers le nord, ainsi que vers le sud et la région du lac Champlain (Archéotec 2018e ; Arkéos 1991 ; Ville de Montréal 2005). La présence d'une source lithique connue et exploitée, ainsi que la richesse des nombreuses ressources fauniques et végétales en font un endroit de prédilection pour de nombreux groupes amérindiens depuis plusieurs millénaires (Archéotec 2018e).

Dans la ville de Pointe-Claire, aucun site archéologique attribuable à une occupation préhistorique n'avait été répertorié avant 2022 lors de l'intervention réalisée par Artéfactuel sur la pointe Claire. Quelques éléments attribuables à une présence autochtone au cours du Sylvicole ont été mis au jour devant l'église dans la rue Sainte-Anne, près du coin de la rue Saint-Joachim. Une découverte fortuite avait aussi été signalée sur le chemin Bord-du-Lac (Lakeshore), mais elle n'a pas pu être visualisée par les archéologues. Ainsi, les pointes de terre, longues ou courtes, s'avancent dans le fleuve tel qu'il y en a à Pointe-Claire, offrent des lieux favorables pour y installer un campement et exploiter les ressources disponibles à proximité. Les populations amérindiennes ont dû s'y arrêter à maintes reprises au cours de la préhistoire et de la période historique ancienne. Par ailleurs, les buttes ont pu constituer un attrait pour les groupes iroquoiens préhistoriques qui recherchaient des endroits bien drainés en retrait des grands plans d'eau afin d'y aménager leurs villages. De tels sites sont connus au sud du lac Saint-Louis (Archéotec 2002a).

L'étude de potentiel réalisée en 2002 par Archéotec a permis d'identifier une vingtaine de zones à potentiel préhistorique sur le territoire de Pointe-Claire. Ce potentiel est bien sûr de nature théorique puisqu'il est difficile de savoir si les aménagements liés au développement de noyaux villageois et urbains des derniers siècles ont perturbé ou fait disparaître les témoins archéologiques. Une intervention archéologique au terrain demeure la meilleure façon de confirmer ou d'infirmer la présence des ressources archéologiques.

2.4 Aperçu de l'occupation historique

2.4.1 Le développement historique du secteur de Pointe-Claire

À l'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent, les modes de vie des Premiers Peuples ont été perturbés par l'apport de technologies différentes et par la présence de nouveaux groupes sur le territoire. Ces éléments ont modifié peu à peu les interactions, les

déplacements, l'exploitation des ressources et la culture matérielle de ces groupes. Ces effets ont davantage marqué les groupes fréquentant la vallée du Saint-Laurent.

Durant le dix-septième siècle, la fondation d'agglomérations européennes créa des pôles d'attraction pour les différents groupes et le Saint-Laurent est alors une voie de circulation majeure pour un grand nombre de ces groupes. La mise en place d'une nouvelle économie basée sur la traite des fourrures joua un rôle important dans le développement de la colonie et dans la modification des habitudes de vie des Premiers Peuples (Archéotec 2020c).

Dans la région montréalaise, des missions furent implantées pour convertir les Premiers Peuples à la religion catholique. Tout au long du régime français, les Premiers Peuples ont fréquenté régulièrement Ville-Marie et ses environs. De plus, la foire aux fourrures qui se tenait annuellement se déroulait à proximité de la ville. Les Premiers Peuples installaient alors des campements à proximité de la ville, probablement le long du fleuve ou des anciens cours d'eau. Ainsi les traces associées à la présence de ces campements pourraient être répertoriées lors d'interventions archéologiques. À mesure que Ville-Marie prend de l'expansion et que le contexte économique se transforme, notamment avec la mise en place du régime anglais, les Premiers Peuples seront moins présents en ville. La traite se pratiquera donc plutôt directement auprès des communautés dans leur territoire. Il était aussi fréquent que les marchands désirant obtenir l'exclusivité et les meilleures peaux se rendent à leur rencontre afin d'effectuer la traite dans l'ouest de Montréal. Des lieux comme la maison Leber-Lemoyne ont été fondés dans ce but. La pointe Claire et la Grande Anse (baie Valois) auraient pu aussi être le lieu de telles rencontres. D'ailleurs, les paroisses de Lachine, Sainte-Anne et Pointe-Claire sont probablement nées de l'intérêt qu'avaient les marchands à se rendre à la rencontre des chasseurs autochtones pour les échanges et ainsi obtenir une certaine forme d'exclusivité des produits. Ces secteurs avaient aussi l'avantage d'être situés en amont des rapides de Lachine, qui sont un obstacle important à la navigation. De plus, le havre fourni par les eaux calmes du lac Saint-Louis a vraisemblablement favorisé ses échanges. Un fort semble avoir été construit à la pointe Claire au dix-septième siècle (Archéotec 2002a). Un autre aurait été présent à la pointe est de la Grande Anse (Archéotec 2020c).

Les premières concessions dans le secteur du village Pointe-Claire sont octroyées par le séminaire de Saint-Sulpice à partir de 1678. Il s'agit d'abord de terres agricoles qui ont front sur le lac Saint-Louis. C'est en 1684 que la première terre a été concédée à la Grande Anse à Pierre Cabazié, puis Jacques Renoir de Ste-Étienne, mais les premiers colons à occuper leur terre seraient Jean Cibart et Jean Neveu à partir de 1685 (Archéotec 2002a). En lien avec le massacre de Lachine en 1689, deux habitants auraient été tués sur un des lots de la Grande Anse, soit Michel Prézot du Chambly et son épouse Marie Chanzy (Archéotec 2002a). À la

fin du dix-septième siècle, seules les terres en bordure du lac sont concédées, alors qu'à l'arrière des terres à bois franc et des cédrières sont présentes.

En 1706, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, font aménager un chemin de roi qui longe la berge du lac Saint-Louis, entre Montréal et le bout de l'île. C'est ce chemin qui, d'abord connu sous le nom de chemin public, deviendra par la suite Lakeshore Road puis chemin Bord-du-Lac. Après la prolongation de ce chemin, les Sulpiciens passent un contrat pour la construction d'un moulin à vent et d'une maison de meunier sur la pointe Claire. Le moulin sera terminé en 1710 et la maison en 1711. Les côtes Saint-Rémi, Saint-Jean et Saint-Charles seront ouvertes plus tard, soit vers 1718 (Archéotec 2020c).

En 1713, l'année d'ouverture des registres paroissiaux, 53 lots sont concédés et 17 familles résident alors dans la paroisse de Saint-Joachim-de-la-Pointe-Claire. Vers le milieu du dix-huitième siècle, de plus en plus de lots sont concédés et un véritable village se dessine à la pointe Claire, avec un noyau villageois établi sur la pointe. Le bourg sera officialisé en 1756 par l'arpentage de 74 lots déjà occupés pour la plupart. Entre 1755 et 1758, des troupes françaises établissent leur hivernage à la pointe Claire. La présence d'Amérindiens liée à ce gros campement a été notée (Archéotec 2002a). Cependant, l'emplacement exact du campement n'a pas été noté.

L'aveu et dénombrement de 1731 montre que le village n'est pas très développé. Celui de 1781 montre plutôt que presque tous les lots ont alors été concédés dans le village et certains propriétaires ont acquis des lots contigus et non contigus pour répondre à leurs besoins. Il y a généralement une maison, une cour et un jardin, entouré ou non d'une clôture de pieux, mais aussi des écuries, des étables et hangars sur les terrains les plus grands. La plupart des maisons sont alors en bois, mais quelques-unes sont en pierre.

Plusieurs actes de concessions des terrains du village sont datés de 1765. Cela coïncide avec l'arrivée du notaire Soupras qui vient s'installer à Pointe-Claire pour rédiger les actes de concessions qui avaient été faits verbalement dans les années antérieures. L'historien Guy Mongrain (2004) indique que le premier lot du noyau villageois est concédé en 1728, mais les établissements se font lentement jusque dans les années 1760 malgré tous les services mis en place par les Sulpiciens depuis les premières décennies du dix-huitième siècle (Archéotec 2022d). Avant 1728, les lots concédés sont principalement à vocation agricole le long du lac Saint-Louis.

Parmi ces services, il y a le premier presbytère qui a été construit avant 1729, possiblement en même temps que la première église en 1713. Il a été agrandi en 1786. Il a été démoli en 1848 et remplacé par le presbytère actuel. En 1912, il est complètement transformé dans le style Second Empire. La maçonnerie originale est conservée et un étage avec un toit

mansardé est ajouté. Le presbytère actuel a été rénové avec une décoration extérieure plus épurée (Archéotec 2022d).

Quatre églises se sont succédé sur la pointe Claire. La première est inaugurée en 1713 et se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle. En 1729, une enceinte de pieux est érigée autour de l'église et du presbytère (SSPPC 2005, p. 14). En 1742, il a été décidé de construire une deuxième église qui a été mise en chantier en 1746. Elle sera inaugurée en 1755. En 1751, Les Sulpiciens indiquent que le terrain de la deuxième église est borné d'un côté par la clôture du fort (SSPPC 2005, p. 17). La première église est alors utilisée en salle paroissiale et en hangar, puis en 1809 elle est utilisée en écurie et étable. Sa démolition est demandée en 1822 et le terrain revient au curé. En 1766, un mur de pierre est construit pour fermer le cimetière qui entoure la seconde église (notaire L.-J. Soupras, 23 décembre 1766 dans Archéotec 2022e). À l'ouest de la deuxième église, une chapelle des morts est construite vers 1823 à l'emplacement de la première église (figure 2.3). À partir de 1771, la deuxième église connaît plusieurs problèmes structuraux, notamment au niveau de son clocher, et elle sera démolie en 1856 (SSPPC 2005, p. 24 et 26). À partir de 1868, la troisième église est en construction à l'ouest de la deuxième église. Le 17 avril 1881, la deuxième église est toujours en place et un incendie se déclare dans la sacristie. Le feu se propage à la troisième église et seul le presbytère est épargné. L'église actuelle, la quatrième, est aussitôt construite au même emplacement, selon le même plan que la troisième église, et elle est ouverte en 1883. Plusieurs sections de maçonnerie sont réutilisées, ainsi que des matériaux des décombres qui sont encore en bon état (Archéotec 2002a, 2022e; SSPPC 2005, p. 35).



Figure 2.3 L'ensemble religieux de Pointe-Claire en 1831

En arrière-plan à gauche, il y a le premier presbytère et son annexe, des dépendances ainsi que la chapelle des morts et la deuxième église.

Entre 1800 et 1875, l'occupation dans le noyau villageois se densifie. L'augmentation démographique est attribuable à l'arrivée massive d'immigrants irlandais dans les années 1820. Ces derniers travaillent à l'aménagement du canal de Lachine entre 1821 et 1825. Le milieu du siècle est caractérisé par des transformations majeures, attribuables à l'avènement du chemin de fer Grand Tronc (1853-1856) et de la gare ferroviaire (Archéotec 2022c; Matthew 1985).

La première industrie non agricole s'installe à Pointe-Claire en 1854, alors que le Grand Tronc se porte acquéreur d'une carrière au nord du village, afin de s'approvisionner en blocs

de pierre destinée à la construction du pont Victoria. Les pierres étaient acheminées jusqu'au quai Cartier par le Grand Tronc en 1867, et transportées par barges (Matthews 1985).

Un deuxième noyau villageois, nommé Valois ou Valoisville, s'est développé dans le territoire actuel de Pointe-Claire, sur le lot de Jean-Baptiste Valois à partir de 1723. Valois se situe dans la baie du même nom, ou Grande Anse, à l'est du parc de la

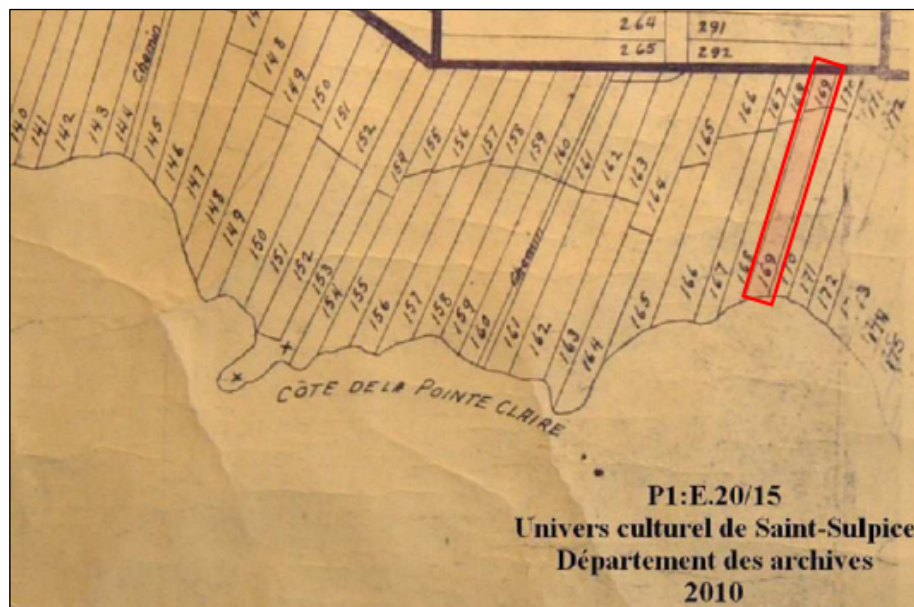


Figure 2.4 Détail du plan terrier de l'île de Montréal montrant la dénomination des terres dans le secteur de Pointe-Claire au dix-huitième siècle - 1786.

Archives du séminaire de Saint-Sulpice, P1 : E.20/15

Grande Anse. Un moulin à scie y était présent (Archéotec 2002a). Après la construction du Grand Tronc, une gare fut inaugurée à Valois. Le train permettait aux habitants de Montréal de venir profiter du grand air à Pointe-Claire. Afin de redorer le secteur de la baie Valois au vingtième siècle, la Valois Citizen's Association inc. a fait construire, en 1919, un chalet sur la plage permettant aux gens de s'y changer. En 1922, le *Valois Country Club* est créé. Il comprend entre autres une salle de danse et un *Boat House*. Ainsi, la baie Valois ou Grande Anse s'est développée en tant que lieu de villégiature. Le *Club House* des Scouts a été construit sur le terrain où se situe le Club de voile aujourd'hui, voisin du terrain à l'étude, perpétuant ainsi la vocation de villégiature de ce secteur de Pointe-Claire (Archéotec 2022c).

2.4.2 Développement du 91 chemin Bord-du-Lac

Le 91 chemin Bord-du-Lac est situé à l'est du noyau villageois de Pointe-Claire, sur les rives de la Grande Anse. Ce secteur est d'abord nommé lieu-dit Grande Anse et est situé à la

Tableau 2.4 Chaîne de titre pour le lot 169

Date/Notaire	Acte	Propriétaire	Bâti	Commentaire
20 novembre 1698 J.-B. Pottier	Concession	François Abelin		Concession d'une terre de 3 arpents sur 20 arpents (Lot 169) concédée par les Sulpiciens à François Abelin ou Ablin. Toujours propriétaire en 1702 tel que montré sur la carte de Vachon de Belmont où il est nommé François Blin.
Automne 1708	Succession	Susanne Habelin	3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur	Selon le terrier, François Brunet dit Bourbonnais serait le propriétaire subséquent, mais selon le contrat de mariage de Susanne Habelin et Louis Limouzin 26 décembre 1702, la terre devait revenir à Susanne, sa fille, au décès de François Ablin (décès 23 octobre 1708).
31 octobre 1717 notaire LePailleur de la Ferté	Vente	Martin Faucher	Prairies, pâturages, bâtiments en ruine, vieille maison de pieux et vieux hangar. Avenu 1731 : maison, grange et étable, nouveaux bâtiments en bois, construits après 1717	Susanne Habelin et René Lecuyer vendent à Martin Faucher et Madeleine (Le Pailleur de la Ferté). La terre appartient toujours à Martin Faucher en 1731 (aveu et dénombrement), mais elle fait alors 3 arpents sur 30. Elle a donc été agrandie.
Indéterminé	Vente	Thomas Jamme dit Carrière		
18 novembre 1747 Danré de Blanzay	Vente	Jean-Baptiste Cholet	3 arpents de front sur 30 de profondeur avec une maison, une grande et une étable, cinquante-cinq arpents ont été défrichés	Selon le terrier, il serait devenu propriétaire en 1746 et la vente aurait été ensaisinée le 9 octobre 1749 ou 1759. Selon l'Aveu de 1781, il est le seul propriétaire.
1806 (selon le terrier)	Vente	Jean-Baptiste Allard		Aucun acte de vente entre Cholet et Allard n'a été retrouvé. La mention d'un acte de vente d'une terre, située devant la Grande Anse à la pointe Claire par Paul Boyer à Jean-Baptiste Allard, a été trouvée dans Parchemin, l'acte n'a pas été consulté (12-07-1806 P. Lukin, à l'arrière Joseph Clément dit Larivière, d'un côté Joseph Paré et de l'autre Joseph Trottier, avec une maison en bois, granges, étables et autres bâtiments déjà construits, 3 arpents et demi de front sur 20 arpents de profondeur).
Indéterminé	Succession	Michel Allard		Acte datant du 24 novembre 1809. Cession par Jean-Baptiste Allard et sa femme à Michel Allard et Thomas Allard, leurs enfants, mais aucun terrain décrit dans cet acte ne semble correspondre au lot 169. Selon le terrier, l'acte de vente ou succession aurait été ensaisiné en 1835? Il serait donc plausible que la date du 11 novembre 1829, inscrite dans le terrier de l'île numéro un (186-), soit celle à laquelle Michel Allard devint officiellement propriétaire.
Indéterminé	Donation	Hyacinthe Allard		Il l'aurait reçu en donation de son père, Michel Allard, et l'aurait partagé par après avec son frère. Dans le terrier de l'île numéro 1, il y a une date du 11 novembre 1829 qui est mentionné à côté des noms de Michel et Hyacinthe Allard, mais aucun acte n'a été trouvé.
Indéterminé	Vente	Ovide Legault dit Deslauriers		Aucun acte retrouvé, mais était le propriétaire en 1879 selon le plan de Hopkins.
2 novembre 1870	Établissement du lot 54			
1881	Vente	Mary Amelia Maud Carter		Aucun acte retrouvé
1891	Vente	Andrew Stuart Ewing père		ou H. A. Ewing selon les registres (Archéotec 2020c)
1944	Succession	Héritiers Ewing		
9 avril 1945 Herbers H. Lees (?)	Vente	Anna L. E. Starke		
3 avril 1950	Subdivision du lot 54			Subdivision du lot 54, apparition du lot 54-34
20 avril 1950	Vente	P. V. Moseley	Maison 1½ étage avec garage	C'est possiblement lui le premier propriétaire après la subdivision de 1950, et c'est possiblement lui qui fit construire la maison peu de temps après avoir acquis le lot 54-34. Cette subdivision a peut-être été réalisée par Mme Starke.
	Vente	E. A. E. de Pincier (épouse de Moseley?)	Maison 1½ étage avec garage	
10 décembre 1970	Vente	R. A. Binmore	Maison 1½ étage avec garage	
17 mars 1972	Vente	R. A. Binmore épouse	Maison 1½ étage avec garage	
18 août 1978	Vente	M. Tessier	Maison 1½ étage avec garage	
30 novembre 1979	Vente	Yves Chicoine	Maison 1½ étage avec garage	
8 avril 1986	Création bloc 68	Ministère de l'Environnement	Maison 1½ étage avec garage	Création du Bloc 68 en bordure du lot 54-3. La date officielle d'établissement est le 28 juillet 1986 et l'arpentage a été réalisé le 8 avril 1986.
16 avril 1987	Lettres patentes	Yves Chicoine	Maison 1½ étage avec garage	Achat du Bloc 68 (lot de grève et en eau peu profonde)
27 septembre 2019	Vente	Chantal Lacroix	Maison 1½ étage avec garage	4 253 136 - lots 54-34 et Bloc 68 de la Paroisse de Pointe-Claire

limite des côtes de Lachine et de Pointe-Claire, bien que certains notaires indiquent ce secteur comme faisant partie de la côte Saint-Louis et de l'anse Saint-Louis. Ce lot est d'abord identifié comme le 169 du Terrier de l'île de Montréal et a été concédé le 20 novembre 1698 à François Abelin (Notaire J.-B. Pottier) par les Sulpiciens (tableau 2.4). La terre faisait trois arpents de front par 20 arpents de profondeur (figure 2.5). Dans son acte de mariage avec Jeanne Barbier, Ablin (ou Abelin) est laboureur et il semble avoir occupé cette fonction jusqu'à son décès en octobre 1708. Ablin a probablement habité et mis en valeur sa terre peu de temps après sa concession puisqu'il ne semble pas posséder d'autres lots au cours de la même période. Il est toujours propriétaire du lot dans le recensement de Vachon de Belmont en 1702, alors nommé François Blin (Archéotec 2020c).

Le terrier indique ensuite que la terre passe à Brunet dit Bourbonnais, mais l'acte en lien avec ce transfert n'a pas été trouvé. Le contrat de mariage de la fille de François Abelin, Susanne Habelin avec Louis Limouzin (26 décembre 1702 notaire LePailleur de La Ferté) indique plutôt qu'au décès de François Abelin la terre passera à sa fille avec tous les biens, meubles et immeubles qui s'y trouveront. La terre a toujours trois arpents de front sur 20 arpents de profondeur et elle se situe entre les terres de Dubois dit Laviolette et Saint-Cibart.

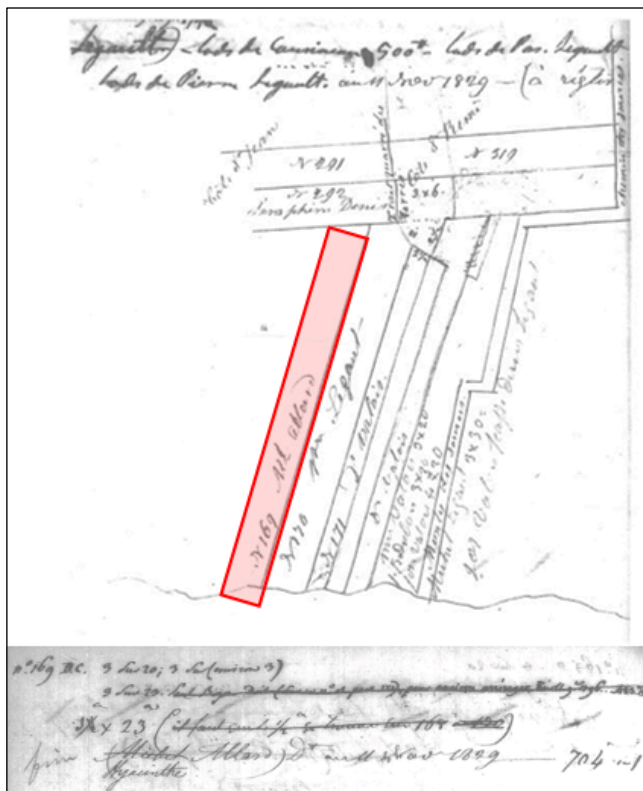


Figure 2.5 Croquis dessiné dans le terrier des côtes qui montre l'emplacement du lot 169

Le nom de son propriétaire d'alors M. ou H. Allard est représenté ainsi que la mention concernant Michel et Hyacinthe Allard, qui se trouve à la page précédente dans le livre terrier, est reproduite sous le croquis.

Archives de la Ville de Montréal, D33

Le 31 octobre 1717, Susanne Habelin (veuve de Limouzin) et René Lecuyer son deuxième époux (mariage en 1705) vendent la terre à Martin Faucher et Madeleine Paré (notaire LePailleur de La Ferté). La terre a été mise en valeur puisqu'elle comporte des prairies et des pâturages, mais ses bâtiments sont en ruines. Il s'agit probablement des bâtiments de colonisation que François Abelin a construits lorsqu'il s'est installé sur sa terre. On y trouve une vieille maison de pieux et un vieux hangar. La terre est alors bordée par les terres d'Antoine Dubois dit Laviolette et Julien dit Dragon.

Dans l'aveu et dénombrement de 1731, la terre appartient toujours à Martin Faucher. Elle a alors été agrandie de dix arpents en profondeur et atteint la côte Saint-Jean. Trente-sept arpents sont en labour et on y trouve une maison, une grange et une étable. Il s'agit fort probablement de nouveaux bâtiments en bois que Faucher a construits après l'acquisition de la terre en 1717. Dans les aveux et dénombrements, il

n'est jamais indiqué que la maison est en pierre et les actes notariés consultés ne donnent pas les dimensions des bâtiments ni leur emplacement. Martin Faucher s'était aussi vu concéder trois arpents sur dix le 17 mai 1723 selon le terrier. Il s'agissait alors du lot 169C, derrière le 169D (Terrier de l'île numéro 1, 186-). Toujours selon le terrier, elle passe ensuite à Thomas Jamme dit Carrière. En 1747 il vend la moitié de sa terre avec tous les bâtiments à Jean-Baptiste Cholet (18 novembre 1747, notaire Danré de Blanzy, le terrier mentionne plutôt 1746 et ensaisiné 9 octobre 1759). Ces propriétaires sont les deux seuls gendres de Martin

Foucher et Madeleine Paré. Cependant, dans l'aveu et dénombrement de 1781, c'est Jean-Baptiste Cholet qui est indiqué comme le seul propriétaire de la terre de trois arpents sur 30 arpents avec une maison, une grange et une étable. Cinquante-cinq arpents ont alors été défrichés.

Le terrier indique ensuite que la terre passe à Jean-Baptiste Allard en 1806, puis Michel Allard en hérite. Selon le terrier, l'acte de vente aurait été ensaisiné le 7 octobre 1835, mais n'a pas été retrouvé. Cependant, la mention d'un acte de cession de Jean-Baptiste Allard vers ses fils Michel et Thomas Allard et datant du 24 novembre 1809 a été trouvé dans Parchemin. Puis Hyacinthe Allard le reçoit par donation et il l'aurait partagé ensuite avec son frère. Un croquis du lot 169 avec la mention d'un Allard comme propriétaire est visible dans le Terrier de l'île numéro datant des années 1860 (figure 2.5). À la page précédant le croquis, le nom de Michel est barré et Hyacinthe est écrit dessous, la mention de donation (11 novembre 1829) est inscrite. Il n'est pas clair si cela correspond à la date où Michel ou plutôt Hyacinthe a reçu le lot en donation, mais considérant la mention que l'acte de vente entre Jean-Baptiste Allard et son fils Michel Allard aurait

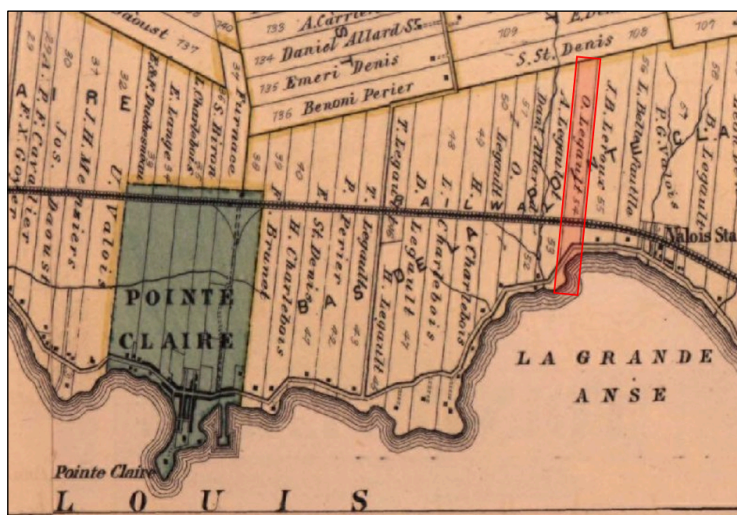


Figure 2.6 Détail du plan de Hopkins 1879.
O. Legault est propriétaire du lot 54, le terrain à l'étude est entouré de rouge.
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/114/M65G475/H6/1879 CAR

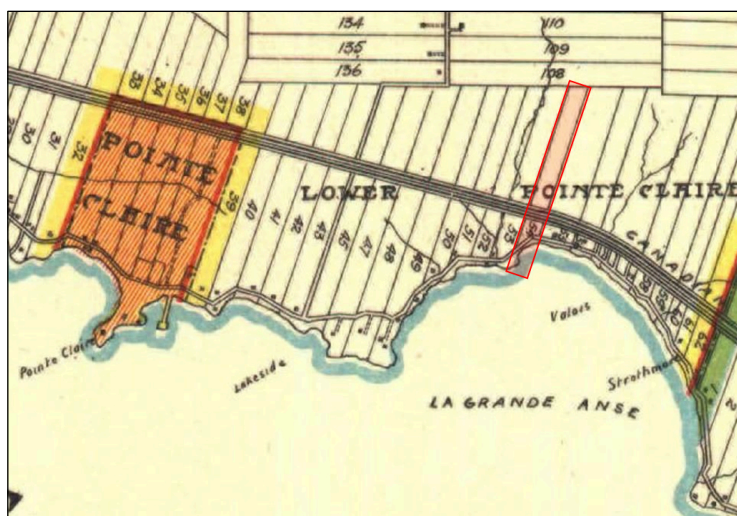


Figure 2.7 Détail du plan de Pinsonneault 1907
Le terrain à l'étude est entouré de rouge.
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/1144/M65G475/P5/1907 DCA

été ensaisiné en 1835, il serait plausible que Michel Allard soit rentré en possession du terrain en novembre 1829.

Dans l'ouvrage de Désiré Girouard (1893, p. 252), il est mentionné que le lot 169 (54 du cadastre en 1870 puis 54-34 à la ville de Pointe-Claire à partir de 1950) aurait été concédé à François Abelin et qu'Ovide Legault et H. A. Ewing auraient été propriétaires par la suite. Le registre foncier indique plutôt qu'Ovide Legault dit Deslauriers vend une partie de sa terre à Mary Amelia Maud Carter en 1881, le terrain passe ensuite à Andrew Stuart Ewing père en 1891. Il n'y a aucune mention de bâtiments dans le document. Le plan de Hopkins réalisé en 1879 montre les propriétaires des différents lots, ainsi que certains bâtiments, possiblement les bâtiments principaux. C'est O. Legault qui est alors indiqué comme propriétaire du lot 54. Il a pour voisin à l'ouest A. Legault et à l'est J. B. Leroux (figure 2.6). Aucun acte de vente n'a cependant été trouvé au nom d'Ovide Legault dit Deslauriers. Le plan de Pinsonneault de 1907 ne montre pas de bâtiment pour le lot 54 (figure 2.7).

En 1944, les héritiers Ewing obtiennent le terrain par succession, avec des bâtiments, sans détails supplémentaires. Anna L. E. Starke achète une partie du terrain en avril 1945. En avril 1950 le terrain est subdivisé et le lot 54-34 apparaît alors au cadastre. Le terrain voisin est vendu par les héritiers Ewing en 1968 aux Scouts, puis les Scouts à la Ville de Pointe-Claire en 1973.



Figure 2.8 Photographie aérienne de 1948 montrant le secteur à l'étude.
La maison du 91 chemin Bord-du-Lac n'est pas encore construite. Le terrain à l'étude est entouré en rouge.
Archives Ville de Montréal, VM97-3_7P29-032

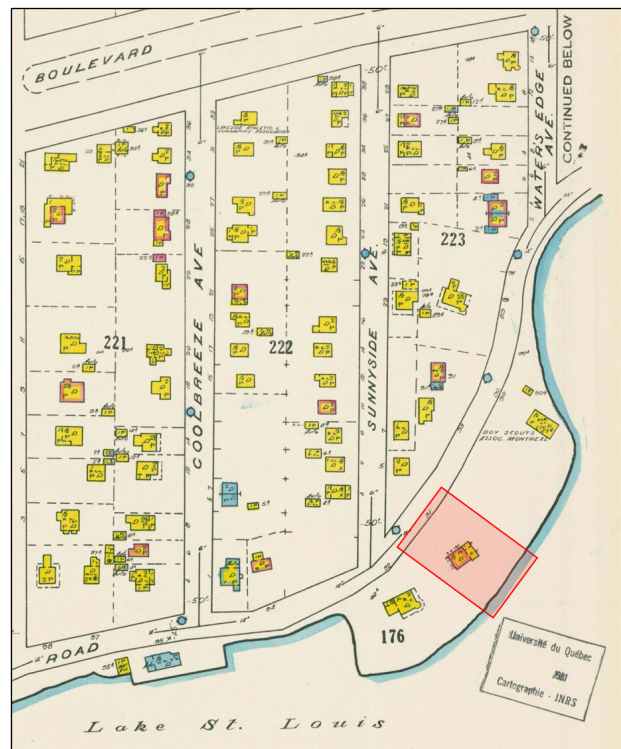


Figure 2.9 Détail d'un plan d'assurance incendie de Pointe Claire du Underwriters Survey Bureau, 1951
Le 91 chemin Bord-du-Lac est entouré de rouge et le bâtiment construit en 1950 y est visible.
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3454/P655G475/1951/U53 DCA

La parcelle 54-34 ne montre aucun bâtiment en 1948, mis à part une structure visible à proximité de l'emplacement actuel de la maison, possiblement un bâtiment secondaire. Après sa création en 1950, une maison avec un garage attenant est rapidement construite. Elle apparaît d'ailleurs sur le plan d'assurance incendie de 1951 comme un bâtiment d'un étage et demi, en revêtement de briques avec un garage attenant en bois du côté est (figures 2.7 et 2.8). C'est d'ailleurs ce bâtiment qui a été la proie des flammes en mai 2021. Le bâtiment a possiblement été construit par P. V. Moseley en 1950. La propriété passa entre plusieurs mains avant d'être achetée le 18 août 1978 par M. Tessier de l'épouse d'un certain R. A. Binmore, puis par Yves Chicoine le 20 novembre 1979. Ce dernier acheta le lot de grève du ministère de l'Environnement, connu sous le nom de Bloc 68 (créé en avril 1986), et qui sera dès lors greffé au lot 54-34 en avril 1987. Finalement, Chantal Lacroix, propriétaire actuelle, acheta la propriété en septembre 2019.

Cette partie du chemin Bord-du-Lac se développe principalement au cours de la première moitié du vingtième siècle, passant alors d'un secteur à vocation agricole et de villégiature, à un secteur plutôt résidentiel en marge des noyaux villageois de Pointe-Claire et de Valois.

3. Méthodologie

L'intervention s'est déroulée le 14 août 2023 et a consisté en l'excavation mécanique de deux tranchées à l'emplacement des aménagements projetés au 91 chemin Bord-du-Lac. Cette excavation se faisait sous la supervision de deux archéologues. Ils contrôlaient l'excavation et pouvaient l'interrompre en tout temps pour faire des relevés ou sondages manuels supplémentaires. Afin de bien contrôler l'excavation, le sol a été retiré par minces niveaux. L'excavatrice était fournie par l'entrepreneur gérant le projet de construction au 91 chemin Bord-du-Lac, soit Construction Jean Houde Prestige inc. Deux autres tranchées devaient avoir lieu ultérieurement, mais considérant le profil stratigraphique observé il n'apparaissait pas nécessaire de le faire en la présence des archéologues.

L'espace excavé a été nommé selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique utilisé en archéologie qui réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. L'opération couvre l'ensemble de l'espace où l'intervention archéologique se déroule, la sous-opération chacune des tranchées, sondages ou unités de fouille effectués, alors que le lot correspond à la couche du sol composant la séquence stratigraphique, où des vestiges et artefacts ont été répertoriés ou pas. Cette séquence est donc constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre puis d'un deuxième chiffre (1A1) et est généralement attribuée dans l'ordre chronologique dans lequel ils ont été effectués. Une seule tranchée a été excavée lors de cette intervention et a été désignée sous-opération 1A.

Tout au long de la supervision, l'archéologue pouvait arrêter l'excavation afin de préciser ses observations, procéder à des sondages ou enregistrements supplémentaires, tels que des plans et profils stratigraphiques ou prélèvement d'échantillon entre autres. Advenant la découverte de vestiges archéologiques, l'archéologue pouvait demander un arrêt des travaux afin de procéder à l'excavation de sondages manuels ou même d'une fouille fine des sols. Tout au long de l'excavation, les observations ont été notées, des croquis, plans et profils stratigraphiques ont été effectués et un relevé photographique complète les notes et observations. Ces notes et relevés ont été numérisés en laboratoire afin d'en faciliter la consultation. Le catalogue des photographies est disponible en annexe du présent rapport. La présence d'un archéologue arpenteur a permis de localiser avec précision l'emplacement des tranchées et de faire les relevés nécessaires à l'aide d'un tachéomètre.

Aucun artefact n'a été observé lors de cette intervention. Seul un alignement de pierres a été répertorié et selon son emplacement il correspondrait vraisemblablement à une bordure assez récente de l'ancienne aire de stationnement.

Une recherche en archives a été effectuée afin de mieux comprendre l'occupation de ce terrain à travers les époques. Des cartes anciennes, des plans d'assurance incendie, les

aveux et dénombrements, le terrier de Montréal, des photographies aériennes, des actes notariés (Parchemin, Archives des notaires du Québec et FamilySearch) et l'Index des immeubles ont été consultés. Cela a permis d'établir la chaîne de titre presque complète depuis sa concession en novembre 1698..

4. Présentation des résultats

L'intervention réalisée en août 2023 ayant pour objectif de vérifier la présence de vestiges ou niveaux archéologiques liés aux occupations antérieures du 91 chemin Bord-du-Lac, à l'emplacement des nouveaux aménagements prévus. L'intervention n'a pas permis de localiser de vestiges archéologiques, aucun artefact ou niveau archéologique. Le plan 4.1 montre l'emplacement des tranchées et des relevés stratigraphiques effectués

4.1 Sous-opération 1A

La sous-opération 1A a été excavée à l'avant du terrain, à l'emplacement projeté du garage attenant à la maison. Cette tranchée fait environ trois mètres de largeur, sur 6,70 m de longueur, sur une profondeur d'environ 1,20 m. Elle a été excavée dans un axe nord-ouest – sud-est. Un nettoyage de la surface à l'aide de la pelle mécanique a été nécessaire et les débris d'asphalte provenant de l'ancienne aire de stationnement ont été retirés (photos 4.1 et 4.2).

Le profil stratigraphique observé se présente comme suit : sous l'infrastructure de surface composée d'un niveau d'asphalte et de criblure de pierre, un remblai de rehaussement, parfois deux, composé d'argile limoneuse assez homogène repose sur le sol naturel composé d'argile grise mouchetée beige parfois rosée (tableaux 4.1 et 4.2; figures 4.1 et 4.2 ; photos 4.3 et 4.4). Les remblais semblent correspondre à des déblais d'excavation pris sur place, comme lors de l'excavation du sous-sol de la maison de 1950, et qui auraient été étalés en périphérie afin d'aménagement le terrain par la suite.

Dans la paroi nord, une seule assise de pierres plates sans liant a été observée à la surface du sol naturel (1A4-st – photo 4.3). Cet aménagement, observé sur 2,28 m, est probablement associé à une ancienne bordure de l'aire de stationnement ou d'une plate-bande de la maison construite en 1950. Elle aurait été recouverte de remblais lors d'un réaménagement de l'espace. Ces pierres sont le seul vestige anthropique observé lors de l'inventaire archéologique des deux sous-opérations excavées. Aucun ancien niveau de surface n'a été observé, comme si l'espace avait été dérasé avant l'étalement du remblai et l'aménagement actuel de la surface.

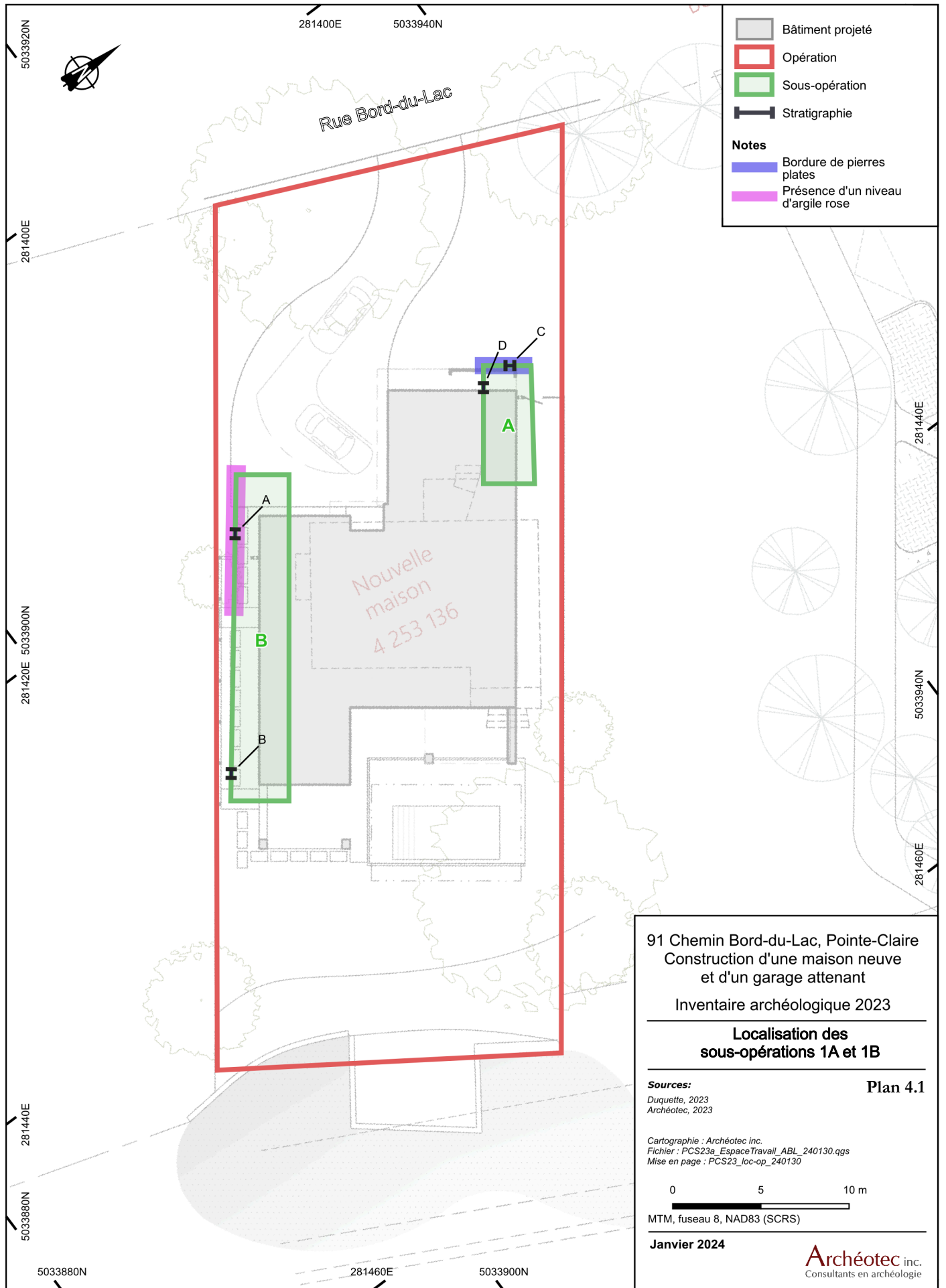




Photo 4.1 Sous-opération 1A, état des lieux avant l'excavation, vue vers sud
Archéotec 2023, PCS23_PV1_008



Photo 4.2 Sous-opération 1A, vue générale à la fin de l'excavation, vue vers le nord-ouest
Archéotec 2023, PCS23_PV1_030

Tableau 4.1 Description des couches de la sous-opération 1A, paroi nord, relevé C

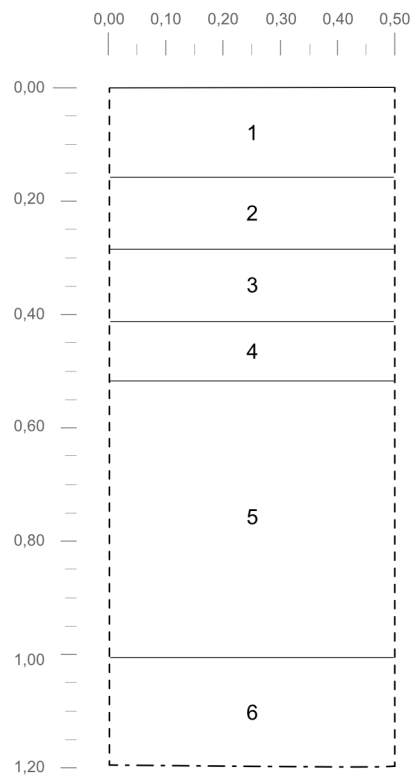
Id de couche	Lot	Description	Largeur (m)	Profondeur sous la surface (m)	Épaisseur de la couche (m)	Interprétation
1	1A1	Criblure de pierre avec pierre concassée, gris, homogène, moyennement compact.	0,50	0-0,16	0,16	Infrastructure d'un niveau d'asphalte en surface qui avait 5 cm d'épaisseur
2	1A2	Argile légèrement limoneuse, gris avec taches d'oxydation rouille, comporte quelques gravillons, homogène, très compact.	0,50	0,16-0,28	0,12	Remblai de rehaussement
3	1A3	Argile légèrement limoneuse, gris moucheté beige et rose, avec gravillons, petits fragments de charbon de bois, homogène, très compact.	0,50	0,28-0,41	0,13	Remblai de rehaussement
4	1A4-st	Niveau de pierres plates, sans liant. Une seule assise.	0,50	0,41-0,52	0,11	Bordure en pierres qui a été observée sur une longueur de 2,28m. Semble être une ancienne limite de stationnement ou de plate-bande.
5	1A5	Argile mouchetée beige, rose, gris, homogène, très compact.	0,50	0,52-1,01	0,49	Sol naturel
6	1A6	Argile mouchetée beige et gris, homogène, très compact.	0,50	1,01-1,20	0,19	Sol naturel

Tableau 4.2 Description des couches de la sous-opération 1A, paroi ouest, relevé D

Id de couche	Lot	Description	Largeur (m)	Profondeur sous la surface (m)	Épaisseur de la couche (m)	Interprétation
1	1A1	Criblure de pierre avec pierre concassée, gris, homogène, moyennement compact.	0,50	0-0,20	0,20	Infrastructure d'un niveau d'asphalte en surface qui avait 5 cm d'épaisseur
2	1A2	Argile limoneuse, brun rouille, avec gravillons, homogène, très compact.	0,50	0,20-0,55	0,35	Remblai de rehaussement
5	1A5	Argile mouchetée beige, rose, gris, homogène, très compact.	0,50	0,55-1,04	0,49	Sol naturel
6	1A6	Argile mouchetée beige et gris, homogène, très compact.	0,50	1,04-1,20	0,16	Sol naturel

Légende

- Horizon / couche
- - - Limite d'excavation
- - - - Limite du relevé



Sous-opération 1A - relevé C
Paroi nord

Descriptif des couches**Couche / Lot / Description**

- | Couche / Lot / Description |
|---|
| 1 1A1 Criblure de pierre avec pierre concassée, gris, homogène, moyennement compact. |
| 2 1A2 Argile légèrement limoneuse, gris avec taches d'oxydation rouille, comporte quelques gravillons, homogène, très compact. |
| 3 1A3 Argile légèrement limoneuse, gris moucheté beige et rose, avec gravillons, petits fragments de charbon de bois, homogène, très compact. |
| 4 1A4-st Niveau de pierres plates, sans liant. Une seule assise. |
| 5 1A5 Argile mouchetée beige, rose, gris, homogène, très compact. |
| 6 1A6 Argile mouchetée beige et gris, homogène, très compact. |

91 Chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire
Construction d'une maison neuve
et d'un garage attenant
Inventaire archéologique 2023

Relevé stratigraphique
Sous-opération 1A - paroi nord
Relevé C

Source :

Figure 4.1

Cartographie Archéotec, 2024
Fichier : PCS23_1A_strati_c_240131.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

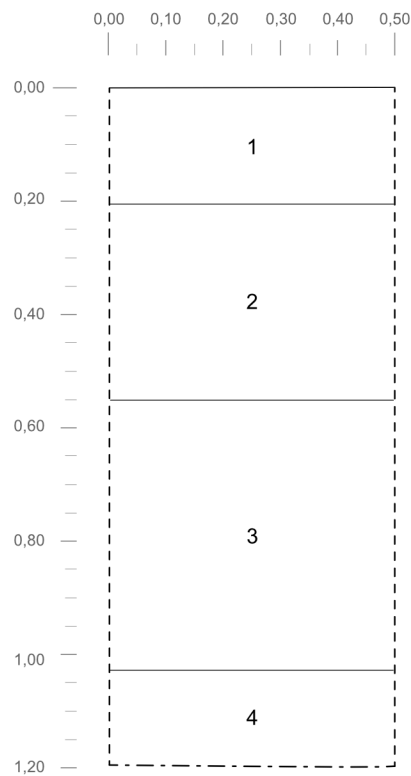
Janvier 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Légende

- Horizon / couche
- - - Limite d'excavation
- - - - Limite du relevé

**Sous-opération 1A - relevé D
Paroi ouest****Descriptif des couches****Couche / Lot / Description**

- | Couche / Lot / Description |
|--|
| 1 1A1 Criblure de pierre avec pierre concassée, gris, homogène, moyennement compact. |
| 2 1A2 Argile limoneuse, brun rouille, avec gravillons, homogène, très compact. |
| 3 1A5 Argile mouchetée beige, rose, gris, homogène, très compact. |
| 4 1A6 Argile mouchetée beige et gris, homogène, très compact. |

91 Chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire
Construction d'une maison neuve
et d'un garage attenant
Inventaire archéologique 2023

**Relevé stratigraphique
Sous-opération 1A - paroi ouest
Relevé D****Source :****Figure 4.2**

Cartographie Archéotec, 2024
Fichier : PCS23_1A_strati_D_240131.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Janvier 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.



Photo 4.3 Sous-opération 1A, profil stratigraphique de la paroi nord – relevé C et structure 1A4-st
Archéotec 2023, PCS23_PV1_025



Photo 4.4 Sous-opération 1A, profil stratigraphique paroi ouest, extrémité nord – relevé D
Archéotec 2023, PCS23_PV1_026

4.2 Sous-opération 1B

La sous-opération 1B se situe du côté sud-ouest du terrain, près de la limite de la propriété. Elle se trouve le long de l'ancienne maison, où l'entrepreneur devait creuser pour aménager les fondations de la nouvelle maison. Ses dimensions sont d'environ 3,40 m de largeur, sur 18,15 m de longueur, sur une profondeur atteignant environ 1,20 m. Elle a aussi été excavée dans un axe nord-ouest – sud-est, soit dans l'axe du mur ouest de la maison projetée (photos 4.5, 4.6 et 4.7).



Photo 4.5 Sous-opération 1B, état des lieux avant l'excavation, vue vers le sud
Archéotec 2023, PCS23_PV1_002



Photo 4.6 Sous-opération 1B, en cours d'excavation sous supervision d'un archéologue, vue vers le sud
Archéotec 2023, PCS23_PV1_007



Photo 4.7 Sous-opération 1B, fin de l'excavation, vue vers le nord-ouest
Archéotec 2023, PCS23_PV1_017

Le profil stratigraphique de la sous-opération 1B est simple, sous l'aménagement de surface composé argile limoneuse avec matière organique en décomposition, le sol naturel argileux est présent. Dans la portion sud, un remblai de rehaussement et de nivellement a été ajouté sur le sol naturel argileux pour agrandir le terrain a vers le sud (tableaux 4.3 et 4.4; figures 4.3 et 4.4; photos 4.8 et 4.9). Aucun vestige archéologique ni ancienne surface d'occupation n'y a été observé.

À cet endroit aussi, il semblerait que l'espace ait été dérasé avant que des remblais ne soient étalés. Lors de discussions avec l'entrepreneur, il a été mentionné que le sous-sol de la maison incendiée a été remblayé avec du sol emprunté sur place après la démolition de cette dernière, puis le terrain nivelé afin de le rendre sécuritaire. Cette opération a donc complètement perturbé ce qui restait des sols anciens qui auraient pu être en place préalablement à ce sinistre. Il est cependant aussi possible que le dérasement des sols anciens ait aussi eu lieu en partie lors d'un réaménagement du terrain au cours du vingtième ou du vingt-et-unième siècle par un des propriétaires précédents. On peut penser par exemple qu'il y a eu de grands bouleversements effectués sur le terrain lors de l'agrandissement vers le lac (création du Bloc 68).

Tableau 4.3 Description des couches de la sous-opération 1B, paroi ouest, portion nord – Relevé A

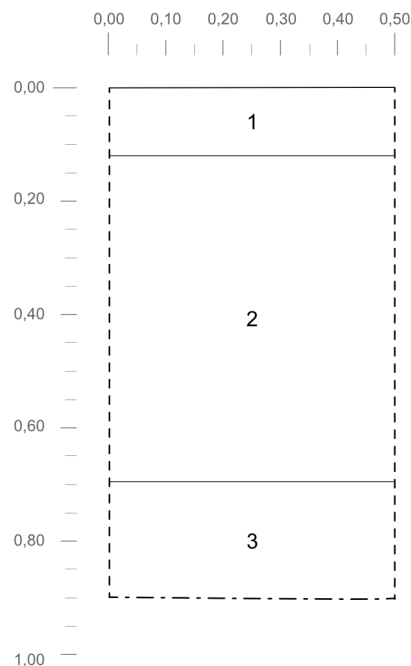
Id de couche	Lot	Description	Largeur (m)	Profondeur sous la surface (m)	Épaisseur de la couche (m)	Interprétation
1	1B1	Argile limoneuse, brun-gris, légèrement organique en surface, avec taches d'oxydation rouille, présence de radicelles. Homogène, compact.	0,50	0-0,12	0,12	Aménagement paysager de la surface gazonnée
2	1B2	Argile, gris-rose, présence de quelques racines, homogène, compact.	0,50	0,12-0,69	0,57	Sol naturel
3	1B3	Argile, gris jaunâtre, avec quelques radicelles et quelques pierres à certains endroits, homogène, très compact.	0,50	0,69-0,90	0,21	Sol naturel

Tableau 4.4 Description des couches de la sous-opération 1B, paroi ouest, portion sud - Relevé B

Id de couche	Lot	Description	Largeur (m)	Profondeur sous la surface (m)	Épaisseur de la couche (m)	Interprétation
1	1B1	Argile limoneuse, brun-gris, légèrement organique en surface, présence de radicelles. Homogène, moyennement compact.	0,50	0-0,18	0,18	Aménagement paysager de la surface gazonnée
4	1B4	Argile, gris-rouille avec taches d'oxydation rouille, présence de radicelles et de racines, homogène, très compact.	0,50	0,18-0,35	0,17	Remblai de rehaussement et de nivellement pour élargir le terrain vers le sud
5	1B5	Argile, gris-beige avec quelques taches d'oxydation rouille, présence de radicelles et de racines, homogène, très compact.	0,50	0,35-0,94	0,59	Sol naturel
6	1B6	Argile, beige marbré gris pâle, avec lentilles de sable brun-roux jaunâtre, quelques pierres arénisées, homogène, très compact.	0,50	0,94-1,32	0,38	Sol naturel

Légende

- Horizon / couche
- - - Limite d'excavation
- - - - Limite du relevé

**Sous-opération 1B - relevé A
Paroi ouest****Descriptif des couches****Couche / Lot / Description**

- | | | |
|---|-----|--|
| 1 | 1B1 | Criblure de pierre avec pierre concassée, gris, homogène, moyennement compact. |
| 2 | 1B2 | Argile limoneuse, brun rouille, avec gravillons, homogène, très compact. |
| 3 | 1B5 | Argile mouchetée beige, rose, gris, homogène, très compact. |
| 4 | 1B6 | Argile mouchetée beige et gris, homogène, très compact. |

91 Chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire
Construction d'une maison neuve
et d'un garage attenant
Inventaire archéologique 2023

**Relevé stratigraphique
Sous-opération 1B - paroi ouest
Relevé A****Source :****Figure 4.3**

Cartographie Archéotec, 2024
Fichier : PCS23_1B_strati_A_240131.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

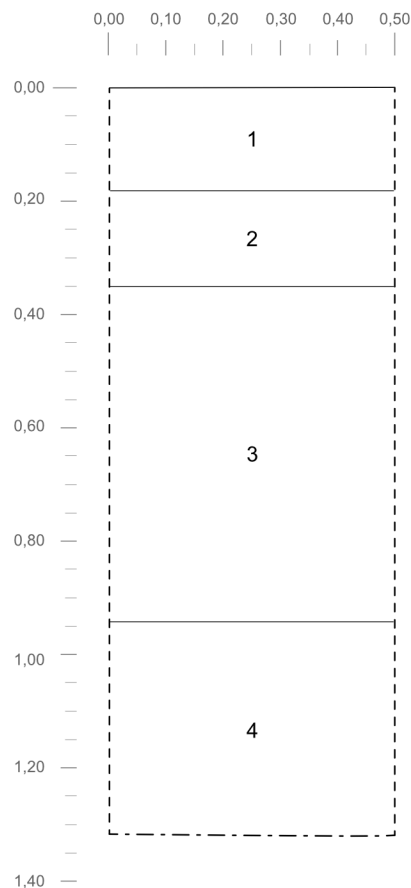
Janvier 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Légende

- Horizon / couche
- - - Limite d'excavation
- - - - Limite du relevé



Sous-opération 1B - relevé B
Paroi ouest

Descriptif des couches**Couche / Lot / Description**

- | Couche / Lot / Description |
|---|
| 1 1A1 Argile limoneuse, brun-gris, légèrement organique en surface, présence de radicelles. Homogène, moyennement compact. |
| 2 1B4 Argile, gris-rouille avec taches d'oxydation rouille, présence de radicelles et de racines, homogène, très compact. |
| 3 1B5 Argile, gris-beige avec quelques taches d'oxydation rouille, présence de radicelles et de racines, homogène, très compact. |
| 4 1B6 Argile, beige marbré gris pâle, avec lentilles de sable brun-roux jaunâtre, quelques pierres arénisées, homogène, très compact. |

91 Chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire
Construction d'une maison neuve
et d'un garage attenant
Inventaire archéologique 2023

Relevé stratigraphique
Sous-opération 1B - paroi ouest
Relevé B

Source :

Figure 4.4

Cartographie Archéotec, 2024
Fichier : PCS23_1B_strati_B_240131.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Janvier 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.



Photo 4.8 Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion nord – Relevé A, vue vers l'ouest
Archéotec 2023, PCS23_PV1_021



Photo 4.9 Sous-opération 1B, profil stratigraphique de la paroi ouest, portion sud – Relevé B, vue vers l'ouest
Archéotec 2023, PCS23_PV1_023



Photo 4.10 Sous-opérations 1C et 1D, emplacement projeté des sous-opérations, vue vers le sud, Archéotec 2023, PCS23_PV1_037

C'est donc à la suite de ces observations que la décision fut prise de ne pas effectuer les tranchées supplémentaires, soit les sous-opérations 1C et 1D, qui devaient être excavées à l'emplacement projeté de la piscine. Leur excavation devait être effectuée lors d'une intervention ultérieure, puisque l'entrepreneur actuel n'avait pas le mandat pour effectuer l'excavation de la piscine. Le potentiel archéologique résiduel apparaissait maintenant comme étant nul ou très faible (photo 4.10).

5. Conclusion et recommandations

Le mandat confié à Archéotec consistait en la supervision de l'excavation en lien avec le projet de construction d'une maison et d'un garage attenant situés au 91 chemin Bord-du-Lac. Cette intervention s'est déroulée 14 août 2023, deux archéologues étaient présents sur les lieux pour mener à terme cette intervention. Aucun vestige archéologique, ni artefact ou niveau d'occupation conséquent n'a été observé lors de la présente intervention. Selon le profil stratigraphique observé dans les sous-opérations 1A et 1B, il n'a pas été jugé nécessaire de réaliser les sous-opérations 1C et 1D prévues à l'emplacement projeté de la piscine sous supervision archéologique. Aucun niveau en place n'a été observé, témoignant d'un arasement complet de la surface au cours des dernières décennies. Considérant les résultats obtenus lors de la présente intervention, aucune intervention supplémentaire n'était recommandée et les travaux ont pu se faire comme prévu.

6. Bibliographie

6.1 Documents écrits

- ARCHÉOTEC INC. 2002a. *Pointe-Claire, projet de réfection des services publics, avenues Sainte-Anne et Saint-Joachim. Étude de potentiel archéologique du territoire compris entre les limites de Beaconsfield et Dorval au sud de Donegani et programme d'intervention archéologique territoire compris dans le quadrilatère formé par les artères Saint-Jean-Baptiste, Lakeshore et Saint-Anne*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 91 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2002b. *Pointe-Claire, site BiFk-008. Supervision archéologique lors du remplacement du conduit de l'aqueduc de la rue Saint-Anne, été 2002*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 65 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2003. *Pointe-Claire, interventions archéologiques 2001-2002, inventaire et surveillance*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 212 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2005. *Pointe-Claire, site BiFk-8. Examen visuel et inventaire archéologique ponctuel au 6 et 8, rue Saint-Jean-Baptiste*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 21 pages et annexes.
- ARCHÉOTEC INC. 2006a. *Inventaire archéologique réalisé en 2006 sur le pourtour du moulin à vent. Site BiFk-8. 1, rue Saint-Joachim*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 56 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2006b. *Ville de Pointe-Claire. Inventaire archéologique réalisé en 2006 sur le pourtour du moulin à vent. Site BiFk-8. 1, rue Saint-Joachim. Rapport de recherches*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 52 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2008. *Pointe-Claire, BiFk-008. Intervention archéologique dans la cour arrière du 302, chemin du Bord-du-Lac. Rapport de surveillance archéologique*. Rapport remis à la Pizzeria Gigi's restaurant, Montréal, 82 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2010. *Stabilisation des berges en face du 48 chemin Bord-du-Lac. Inventaire archéologique 2010*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 49 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2011. *17b rue Saint-Joachim, site BiFk-008, opération 8. Supervision archéologique, novembre 2010*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 50 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2013a. *346, Chemin du Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2013*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 44 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2013b. *Stewart Hall, 176, chemin bord-du-Lac, Pointe-Claire. Installation de deux drains entre l'édifice et le lac Saint-Louis. Surveillance archéologique 2012*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 45 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2015. *Pointe-Claire, site BiFk-008. Surveillance archéologique pour l'installation d'une œuvre d'art à l'intersection des rues Sainte-Anne et Saint-Joachim*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 37 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017a. *Excavation pour l'installation d'un nichoir à hirondelles noires, Parc Edgewater, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2016*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 22 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017b. *Excavation pour l'installation d'un sonotube, club de Voile, Pointe-Claire, surveillance archéologique 2017*. Rapport présenté à la ville de Pointe-Claire, Montréal, 23 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017c. *Excavation pour l'installation d'un sonotube, club de Voile, Pointe-Claire, surveillance archéologique 2017*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 23 p.

- ARCHÉOTEC INC. 2017d. *Projet de stabilisation et revégétalisation des berges du lac St-Louis au bout du boulevard St-Jean, chemin Bord-du-Lac, Ville de Pointe-Claire*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 19 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017e. *Stewart Hall, 176, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Enfouissement d'un conduit électrique. Surveillance archéologique 2016*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 22 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017f. *Stewart Hall, 176, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Installation d'une oeuvre d'art. Surveillance archéologique 2017*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 22 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018a. *5 rue Saint-Jean-Baptiste, Pointe-Claire. Site BiFk-008, opération 10. Surveillance archéologique 2018*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 39 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018b. *Excavation pour l'installation d'un mur de soutènement au 6, avenue Stewart, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2018*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 26 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018c. *Installation d'un sonotube sur un terrain riverain au sud du chemin Bord-du-Lac, entre les avenues Bayview et Fifth, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2018*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 22 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018d. *Pointe-Claire, site BiFk-008, opération 11. Surveillance archéologique pour la rénovation du solarium du presbytère Saint-Joachim*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 27 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018e. *Projet majeur de l'échangeur Saint-Pierre, sur le territoire de la ville de Montréal. Projet 154-10-0301. Étude de potentiel archéologique 2018, version finale. Étude de potentiel archéologique présentée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec*, Montréal, 129 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2019a. *12, avenue Stewart, Pointe-Claire. Excavation pour l'aménagement d'une piscine creusée. Surveillance archéologique 2019*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 23 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2019b. *Amélioration de l'accessibilité au parc de Stewart Hall, 176, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2018 et 2019*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 27 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2019c. *Travaux de démolition et de reconstruction d'une maison 363, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Surveillance archéologique 2019*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 23 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2020a. *Interventions archéologiques à Pointe-Claire dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures publiques des rues Saint-Joachim et Sainte-Anne et de l'avenue Demers. Site archéologique BiFk-008, opération 12*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 193 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2020b. *Interventions archéologiques autour du moulin à vent. Parc de la Pointe-du-Moulin à L'Île-Perrot. Site archéologique BiFl-1. Opération 15*. Rapport remis à la SODEC, Montréal, 123 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2020c. *Interventions archéologiques. Construction d'un nouveau chalet et aménagement du terrain du club de voile, parc de la Grande-Anse. Site BiFk-15. Pointe-Claire*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 90 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2020d. *Inventaire archéologique près du chalet du club de voile dans le parc de la Grande-Anse, site BiFk-015. Rapport d'intervention*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 48 p.

- ARCHÉOTEC INC. 2020e. *Ville de Pointe-Claire. Inventaire archéologique près du chalet du club de voile dans le parc de la Grande-Anse, site BiFk-015*. Rapport d'activités remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 24 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2021a. *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph. 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2020. Site BiFj-81, Opérations 4 et 5*. Rapport remis à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 135 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2021b. *Installation d'un nouveau branchement électrique souterrain et implantation de deux poteaux électriques. École Marguerite-Bourgeoys. 3, avenue Sainte-Anne, Pointe-Claire. Site archéologique BiFk-8*. Rapport remis au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys., Montréal, 89 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2021c. *Interventions archéologiques. Démolition du bâtiment sis au 286, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Site BiFk-8, opération 15*. Rapport remis à la Corporation de développement Koebra inc., Montréal, 73 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2021d. *Surveillance archéologique. Réfection d'un mur de soutènement en bordure du lac Saint-Louis. École Marguerite-Bourgeoys, Pointe-Claire. Site BiFk-8, opération 14*. Rapport remis au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys., Montréal, 59 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022a. *10, avenue Claremont, Pointe-Claire. Travaux d'excavation pour la construction d'un nouveau bâtiment. Surveillance archéologique*. Rapport présenté à M. James Lee et Mme Semra Bikim, Montréal, 48 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022b. *18, avenue Claremont, Pointe-Claire. Travaux d'excavation pour la construction d'un nouveau bâtiment. Surveillance archéologique*. Rapport remis à Mme Tanja Anfsten et M. Paolo Bombino, Montréal, 50 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022c. *210 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Travaux d'excavation pour la construction d'une piscine. Surveillance archéologique*. Rapport présenté à Mme Allana Henderson, Montréal, 45 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022d. *Réfection des infrastructures publiques dans l'avenue Demers. Interventions archéologiques 2021. Site patrimonial de la pointe Claire. Site archéologique BiFk-8, opération 18*. Rapport remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 134 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022e. *Relevés archéologiques dans le cadre d'une nouvelle construction au 4, avenue Saint-Joachim, Pointe-Claire. Site BiFk-8, opération 17*. Rapport remis à M. André Meloche propriétaire, 77 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022f. *Surveillance archéologique - Réfection des fondations du bâtiment sis au 295, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Site BiFk-8, opération 16*. Rapport remis à La Brasserie Le Village, Montréal, 78 p.
- ARCHÉOTEC. inc. 2022g. *25, avenue Claremont, Pointe-Claire. Travaux d'excavation pour la construction d'un nouveau bâtiment. Surveillance archéologique*. M. Daniel Castonguay, Montréal, 49 p.
- ARKÉOS INC. 1991. *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Collection Patrimoine Archéologique de Montréal, No 2. Rapport remis à la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 173 p.
- ARKÉOS INC. 2018. *Réseau express métropolitain (REM) - Antennes Deux-Montagnes et Saint-Anne-de-Bellevue - Préliminaire. Inventaire archéologique*. Rapport de recherche archéologique présenté à CIMA+ Hatch Coentreprise, Montréal, 183 p.

- ARKÉOS INC. 2019. *Réseau express métropolitain (REM) - Antenne Ouest. Interventions archéologiques: zones H-03 (BiF1-13) et P-08*. Rapport de recherche archéologique présenté à CIMA+ Hatch Coentreprise, Montréal, 41 pages et annexes.
- ARTÉFACTUEL. 2023. *Inventaire archéologique dans le cadre du projet de reconstruction complète des avenues Sainte-Anne et Saint-Joachim, au sud de l'avenue Demers, à Pointe-Claire (2022). Projet 22-015. BiFk-8, Site patrimonial de Pointe-Claire*. Rapport de recherche archéologique remis à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 255 pages et annexes.
- BURKE, A. L. 2017. « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. » dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, No 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pages 1-14.
- BUTEAU, H., et D. CHEVRIER. 2001. *D'audace en mémoire: le lieu dit Lachine, un regard archéologique*. Collection In situ. Art gestion, Montréal, 55 p.
- CHEVRIER, D. 2017. « Pour une refonte d'un concept archaïque. » dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, No 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pages 327-335.
- CLARK, T. H. 1972. *Région de Montréal. Rapport géologique 152*. Service de l'exploration géologique, ministère des Richesses Naturelles, Québec, 244 p.
- DESJARDINS, P. 1982. *Les moulins à vent du Québec, analyse et proposition d'intervention*. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles, Montréal, 17 p.
- ERICHSEN-BROWN, C. 1979. *Use of plants for the past 500 years*. Breezy Creeks Press, Aurora, 510 p.
- ETHNOSCOPI. 1998. *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Rapport remis à la Ville de Montréal, Montréal, 80 p.
- ETHNOSCOPI. 2000. *Présence amérindienne et occupations marchandes. Fouille archéologique au site Le-moyne-Léber (BjFj-49), 1999*. Collection Patrimoine Archéologique de Montréal, No 19. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 257 p.
- ETHNOSCOPI. 2005. *Centre Universitaire de santé McGill. Le site de la cour Glen. Étude de potentiel archéologique*. Rapport remis à Daniel Arbour & Associés, Montréal, 31 p.
- ETHNOSCOPI. 2008a. *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1, Monument à Sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-24-14 et MTL04-25-6, Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-16*. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère des Cultures et des Communications, Boucherville, 155 pages et annexes.
- ETHNOSCOPI. 2008b. *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique - phase 2*. Rapport remis à Dessau Soprin et ministère des Transports du Québec, Montréal, 31 p.
- ETHNOSCOPI. 2008c. *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique - phase 2. Volume 1*. Rapport remis à Dessau Soprin et ministère des Transports du Québec, Montréal, 43 p.
- ETHNOSCOPI. 2010a. *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Rapport remis à la Commission des services électriques de Montréal, à Hydro-Québec et à la Ville de Montréal, Montréal, 540 p.

- ETHNOSCOPI. 2010b. *Programme de subvention à la restauration et à la rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale. Domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice (BiFj-6), Montréal. Supervision archéologique à l'est de la résidence des religieuses, 2006. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Montréal, 14 p.*
- GIROUARD, D. 1893. *Lake St.Louis old and new illustrated and Cavelier de La Salle*. Columbian edition. Poirier, Bessette & cie, imprimeurs, Montreal, 534 p.
- GRONDIN, F. 2010. *Inventaire des cimetières effacés associés aux lieux de culte du territoire de l'Île de Montréal*. Rapport remis au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Montréal, 313 p.
- JOLIVEL, M. 2018. *Paléogéographie du secteur de l'échangeur Saint-Pierre*. Étude géomorphologique effectuée pour Archéotec, Québec, 19 p.
- MATTHEWS, B. R. 1985. *A History of Pointe Claire*. Brianor LTD. Pointe Claire, 324 p.
- MAROIS, R. 1987. « Souvenirs d'Antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 17 (1-2): 7-36.
- MONGRAIN, G. 2004. *Le développement urbain de Pointe-Claire (étude Historique)*. Montréal, 92 p.
- PERRAULT, C. 1969. *Montréal en 1781. Déclaration du fief et de la seigneurie de l'Isle de Montréal au papier terrier du domaine de Sa Majesté en la province de Québec en Canada, faite le 3 février 1781 par Jean Brassier, p.s.s.* Payette Radio Limitée, Montréal, 495 p.
- PINTAL, J.-Y., J. PROVENCHER, et G. PIÉDALUE. 2015. *Air - Archéologie du Québec: Territoire et peuplement*. Collection Archéologie du Québec. Pointe-à-Callières. Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de L'Homme, Montréal, 216 p.
- RICHARD, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant. » *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2), p. 39-56.
- RICHARD, P. J. H. 2007. « Le paysage tardiglaciaire du «Grand Méganticois»: état des connaissances » dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois: 12000 ans d'histoire amérindienne*, par Claude Chapdelaine et Simon Beaulieu. Collection Paléo-Québec, No 32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pages 21-45.
- RICHARD, P. J. H. 2009. « Chronologie de la déglaciation: de l'importance des années étalonnées (calibrées) ». *Publications de l'AQQUA*. Collection Notes et Documents des membres, p. 5.
- RICHARD, P. J. H. 2016. « Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. », 16 p.
- RICHARD, P. J. H. 2018. « Le Grand Témoin ou La genèse du paysage laurentien. » dans *Lumières sous la ville*, par Anne-Marie Balac, François C. Bélanger, et Éric Chalifoux. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pages 290-301.
- RICHARD, P. J. H., et P. Grondin. 2009a. « Histoire postglaciaire de la végétation. » dans *Écologie forestière - Manuel de foresterie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec*. 2^e édition. Saucier et al., Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, pages 170-176.
- RICHARD, P. J. H., et P. GRONDIN. 2009b. « Histoire postglaciaire de la végétation » dans *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, pages 1-10.
- RICHARD, P. J. H., et S. OCCHIETTI. 2005. « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada. » *Quaternary Research* (63), p. 353-358.

- RICHARD, P. J. H., et J. POIRIER. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau. Ethnoscop, Montréal, 2 p.
- SOCIÉTÉ POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE POINTE-CLAIRE. 2005. *À la pointe claire*. SSPPC, Pointe-Claire, 47 p.
- TREMBLAY, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent: peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et les Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. 2005. *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Pointe-Claire*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, direction du développement urbain et division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, Montréal, 55 p.

6.2 Cartes et plans

- ANONYME. 1786. *Plan terrier de l'île de Montréal. s. n, Montréal*. Univers culturel de Saint-Sulpice, cote P1:E.20/15. Échelle: 1/4 de lieue au 25 degré.
- FAUTEUX, M. 1980. *Cadastré du village de Pointe-Claire, Blocs 6 et 7*. Montréal. Échelle: 1: 200.
- HOPKINS, H. W. 1879. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands - Villages Saint-Geneviève, Côte-des-Neiges et Rivière des Prairies*. Provincial Surveying and Pub. Co., Québec (province). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G/1144/M65G475/H6/1879 CAR, échelle de 200 pieds au pouce.
- MAHAUT, V. 2016. *Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal*. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, Montréal, non paginé.
- MALHIOT, H. G., F. W. BLAIKLOCK, et J. B. VARIN. 1874. *Plan officiel du village incorporé de la Pointe Claire comté de Jacques-Cartier. Fait conformément aux dispositions de chapitre 37 des Statuts refondus du bas-Canada. Département des terres de la Couronne*. Département des Terres de la Couronne, Bureau du Cadastre, Montréal. Échelle d'un arpent au pouce.
- MONGRAIN ET ALLARD. 2019. *Plan de conservation du site patrimonial de la pointe Claire*. Rapport présenté à la Ville de Pointe-Claire, Montréal.
- PINSONEAULT, A. R. 1907. *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard: a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference - Plate 61*. Collection Plans de villes et villages du Québec. The Atlas Publishing Co. Ltd, Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G/1144/M65G475/P5/1907 CAR. Échelle: 200 pieds au pouce.
- REGNAUD, F. J. V. 1854. *Plan du village de Saint-Joachim de la Pointe Claire*. Certifié par le maire du comté de Montréal, Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E21,S555,SS1,SSS23,PJ.3. Échelle: 200 pieds au pouce.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. 1951. *Insurance plan of the town of Pointe Claire, Que. Planche 2*. Underwriters' Survey Bureau, Toronto. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G/3454/P655G475/1951/U53 CAR. Échelle: 1: 1 200.

6.3 Iconographie

- DUNCAN, J. 1831. *L'ensemble religieux de Pointe-Claire en 1831*. Aquarelle peinte. Musée McCord
- MAHAUT, V. 2018. *Anciens cours d'eau de l'île de Montréal*. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal. Échelle: 5 km.
- VILLE DE MONTRÉAL. 1948. *Photographie aérienne, VM97-3_7P29-032*. Archives de la Ville de Montréal, cote VM97-3_7P29-032.

6.4 Documents d'archive

- DANRÉ DE BLANZY, L.-C. 18 novembre 1747. « Vente de la moitié d'une terre située à la Pointe Claire; par Thomas Jam dit Carriere, habitant et Marie-Angélique Faucher, son épouse, de la paroisse de la Pointe Claire, à Jean-Baptiste Cholet, de la Pointe Claire. » Acte de vente. Montréal.
- LEPAILLEUR DE LA FERTÉ, M. 26 décembre 1702. « Contrat de mariage entre Louis Limozin, natif de la ville de St Maure, archevêché de Tours, veuf de Marie Téganihtat, fils de Martin Limozin et de Marie Venaude; et Suzanne Habelin (18 ans), fille de François Habelin et de feu Jeanne Plumerau, de Lachine en l'île de Montreal. » Acte de mariage. Pointe-Claire.
- LEPAILLEUR DE LA FERTÉ, M. 2 février 1705. « Contrat de Mariage entre René Lecuyer (20 ans), fils de Pierre Lecuye et Marie Juillet, du Sault St Louis en l'île de Montréal; et Suzanne Habelin, veuve de François Limozin dit St Louis, fille de François Habelin. » Acte de mariage. Pointe-Claire.
- LEPAILLEUR DE LA FERTÉ, M. 31 octobre 1717. « Vente d'une terre en l'île de Montréal au lieu appelé la Grande Ance; par René Lecuyer et Suzanne Habelin, sons, épouse, de la grande Ance en l'île de Montréal, épouse antérieure de François Limozin, à Martin Faucher et Madeleine Pare, son épouse, du Sault St Louis. » Acte de vente. Pointe-Claire.
- POTTIER, J.-B. 20 novembre 1698. « Concession d'une terre située sur le bord du lac Saint-Louis au lieudit la grande Ance; par le Séminaire de St-Sulpice de Montréal, à François Ablin. » Acte de concession. Montréal.
- SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. [17-]-1938. « Terriers de l'île de Montréal - Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, P073. » Fonds d'archives. Montréal. Archives de la Ville de Montréal, cote P073-1.

6.5 Sites internet

- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. 2023. « Répertoire du patrimoine culturel du Québec. » <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>.

7. Annexe

Tableau 7.1 Catalogue de photos

Photo	Date	Site ou zone	Description	Opération/sous- opération/lot	Orientation
PCS23_PV1_001	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État des lieux avant le début des excavations	1B	Sud-ouest
PCS23_PV1_002	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État des lieux avant le début des excavations	1B	Sud
PCS23_PV1_003	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, début de l'excavation	1B	Sud
PCS23_PV1_004	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, début de l'excavation, paroi ouest	1B	Sud-ouest
PCS23_PV1_005	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, excavation en cours	1B	Sud
PCS23_PV1_006	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, excavation en cours	1B	Sud-est
PCS23_PV1_007	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, fin de l'excavation	1B	Sud
PCS23_PV1_008	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État des lieux avant le début des excavations	1A	Sud
PCS23_PV1_009	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, début de l'excavation. Asphalte enlevée	1A	Sud
PCS23_PV1_010	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, enlèvement de l'infrastructure de l'asphalte	1A	Sud
PCS23_PV1_011	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité nord	1B	Ouest
PCS23_PV1_012	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité nord	1B	Ouest
PCS23_PV1_013	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, partie centrale	1B	Ouest
PCS23_PV1_014	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, partie centrale	1B	Ouest
PCS23_PV1_015	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, partie centrale	1B	Ouest
PCS23_PV1_016	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité sud	1B	Ouest
PCS23_PV1_017	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, vue générale et paroi ouest	1B	Nord-ouest
PCS23_PV1_018	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, vue générale et paroi ouest	1B	Sud-ouest
PCS23_PV1_019	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité sud. Emplacement du relevé b	1B	Ouest
PCS23_PV1_020	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, partie centrale	1B	Ouest
PCS23_PV1_021	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité nord. Emplacement du relevé a	1B	Ouest
PCS23_PV1_022	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité nord. Emplacement du relevé a	1B	Ouest
PCS23_PV1_023	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, paroi ouest, extrémité sud. Emplacement du relevé b	1B	Ouest
PCS23_PV1_024	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1B, vue générale	1B	Sud
PCS23_PV1_025	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi nord. Emplacement du relevé c	1A	Nord
PCS23_PV1_026	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, parois ouest et nord dans le coin sud-ouest de la sous-opération. Emplacement du relevé d	1A	Ouest
PCS23_PV1_027	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi ouest, extrémité nord. Emplacement du relevé d	1A	Ouest
PCS23_PV1_028	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi ouest, partie centrale	1A	Ouest
PCS23_PV1_029	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi ouest, partie centrale	1A	Ouest
PCS23_PV1_030	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, vue générale, parois ouest et nord	1A	Nord-ouest
PCS23_PV1_031	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi ouest, extrémité sud	1A	Ouest
PCS23_PV1_032	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, paroi ouest, extrémité nord	1A	Ouest
PCS23_PV1_033	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, vue générale, paroi ouest	1A	Sud-ouest
PCS23_PV1_034	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, vue générale, paroi ouest	1A	Sud-ouest
PCS23_PV1_035	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	1A, vue générale, paroi ouest	1A	Sud-ouest
PCS23_PV1_036	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D	1C, 1D	Sud
PCS23_PV1_037	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D	1C, 1D	Sud
PCS23_PV1_038	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Aménagement de la berge à l'extrémité sud du terrain	-	Nord-ouest
PCS23_PV1_039	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Aménagement de la berge à l'extrémité sud du terrain. Mur de soutènement en béton	-	Nord-est
PCS23_PV1_040	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D. Tas de terre des excavations 1A et 1B.	1C, 1D	Ouest
PCS23_PV1_041	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D. Tas de terre des excavations 1A et 1B.	1C, 1D	Ouest
PCS23_PV1_042	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D. Tas de terre des excavations 1A et 1B.	1C, 1D	Ouest
PCS23_PV1_043	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	État de la partie sud du terrain, à l'emplacement des sous-opérations 1C et 1D. Tas de terre des excavations 1A et 1B.	1C, 1D	Ouest
PCS23_PV1_044	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Vue générale du terrain à la fin des excavations.	1	Ouest
PCS23_PV1_045	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Vue générale du terrain à la fin des excavations.	1	Nord-ouest
PCS23_PV1_046	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Vue générale du terrain à la fin des excavations.	1	Nord
PCS23_PV1_047	14 août 2023	91, ch. Bord-du-Lac	Vue du lac Saint-Louis depuis la partie sud du terrain	-	Sud

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE DE POINTE-DU-BUISSON, STATION 6 (BhF1-1r)

RAPPORT DE L'INTERVENTION DE 2023



Juillet 2024

Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie
www.pointedubuisson.com

Artefactuel
www.artefactuel.ca

Permis de recherche archéologique : 23-ARTE-17

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie

- Geneviève Dubé, directrice générale sortante
- Charles-Olivier Dumont, directeur général par intérim, assistant-archéologue (terrain et laboratoire), rédaction de certaines portions du rapport

Artefactuel

- Patrick Eid, archéologue, responsable d'intervention, d'analyse et de rédaction

Archéo-CAD

- Marie Fournier, cartographie et infographie

Photo en couverture : Participants à l'activité de fouille publique (photo #5261; vue ver le nord).

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de l'intervention archéologique menée en 2023 sur le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), à Beauharnois. Les recherches se sont faites dans le cadre d'une fouille publique organisée et financée par Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. Cette année encore, le projet a pris place sur la station 6 (BhFl-1r), laquelle a été sondée en 2018 et fouillée depuis 2019. En 2023, deux puits de 1 m² ont été excavés en continuité avec l'aire fouillée des années précédentes. L'objectif principal était de documenter la poursuite de la structure 2, un foyer mis au jour l'année précédente. Les résultats des recherches de 2023 ont cependant démontré que l'essentiel de l'air de combustion avait déjà été dégagé en 2022, ne laissant ainsi qu'une petite portion résiduelle à fouiller.

Deux échantillons de charbon de bois prélevés en 2022 et provenant de la structure 2 ont été soumis à une datation au radiocarbone (résultats à venir). Autrement, les datations relatives issues du matériel prélevé en 2023 sont peu nombreuses, mais parmi les plus claires, on distingue quelques éléments associés au Sylvicole inférieur et au Sylvicole moyen ancien.

Enfin, soulignons que la collection d'artefacts en pierre taillée récoltée durant l'intervention de 2023 a fait l'objet d'une analyse technologique sommaire afin de déterminer les grandes tendances dans les modalités de fabrication et de gestion des chaînes opératoires lithiques.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	I
RÉSUMÉ	II
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
INTRODUCTION	1
CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DE POINTE-DU-BUISSON	4
MANDAT ET OBJECTIFS	7
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN	7
FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE	7
<i>Repères altimétriques de la station 6</i>	7
MÉTHODOLOGIE EN LABORATOIRE	8
SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	8
NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE SOLS	10
FOUILLE DE LA STATION 6 (BHFL-1R)	13
DESCRIPTION ET CONTEXTE DE LA STATION 6	13
STRATÉGIE D'IMPLANTATION DE L'AIRE DE FOUILLE	15
LES PERTURBATIONS	16
LES STRUCTURES	16
<i>Structure 1 (foyer)</i>	17
<i>Structure 2 (foyer)</i>	17
L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE DE 2023	23
ANALYSE TECHNOLOGIQUE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE TAILLÉ	23
<i>Paramètres pris en compte pour la lecture technologique</i>	24
<i>État général de la collection lithique taillée</i>	30
<i>Les matières premières lithiques</i>	30
<i>Les éclats de taille</i>	34
<i>État de conservation des éclats de taille</i>	34
<i>Phases de production des éclats de taille</i>	35
<i>Dimensions des éclats (modules)</i>	36
<i>Affiliation technologique des éclats de taille</i>	37
<i>L'outillage bifacial</i>	43
<i>L'outillage sur éclats</i>	48
<i>Synthèse de l'analyse technologique</i>	51
<i>L'assemblage céramique</i>	53
<i>L'assemblage archéozoologique</i>	54
ANALYSE SPATIALE	55

<i>L'assemblage lithique</i>	55
<i>L'assemblage céramique</i>	58
<i>L'assemblage archéozoologique</i>	61
ANALYSE DE LA DISTRIBUTION VERTICALE	63
<i>L'assemblage lithique</i>	63
<i>L'assemblage céramique</i>	64
<i>L'assemblage zooarchéologique</i>	65
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION	66
RECOMMANDATIONS – STATION 6.....	68
BIBLIOGRAPHIE.....	69
ANNEXE 1 - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	75
ANNEXE 2 - CATALOGUE DES ARTÉFACTS	76

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte localisant le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1).....	1
Figure 2 : Carte localisant les stations de Pointe-du-Buisson et les puits et sondages ouverts entre 1966 et 2016 (source : Musée québécois d'archéologie – Pointe-du-Buisson).....	2
Figure 3 : Carte topographique sur orthophotographie localisant la station 6 (Archéo-CAD).	3
Figure 4 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard).....	6
Figure 5 : Profils stratigraphiques des puits 300N 113E et 301N 114E (infographie : Archéo-CAD).	12
Figure 6 : Plan de localisation de l'aire de fouille sur la station 6 (infographie : Archéo-CAD).....	14
Figure 7 : Vue générale des puits fouillés en 2023 (vue vers le nord; photo 5288).	15
Figure 8 : Vue générale des puits fouillés en 2023 (vue vers le sud-ouest; photo 5281).....	16
Figure 9 : Vue de la portion résiduelle de la structure 2 mise au jour dans le quadrant SW du puits 301N 114E (niveau 2-Ah (5-10); vue vers l'est; photo 5253).....	19
Figure 10 : Plan de distribution des pierres et vestiges du niveau 2-Ah seulement (infographie : Archéo-CAD).....	20
Figure 11 : Plan de distribution des pierres du niveau 3-AGP seulement (infographie : Archéo-CAD).	21
Figure 12 : Plan de distribution des pierres et vestiges réunissant les niveaux 2-Ah et 3-AGP (infographie : Archéo-CAD).....	22
Figure 13 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan <i>et al.</i> 1995 : 33).....	28
Figure 14 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques.	29
Figure 15 : Photo des deux grattoirs bifaciaux triangulaires (à gauche : BhFl-1r.451L; à droite : BhFl-1r.449L).....	44
Figure 16 : Trois vue du foret BfL-1r.441L. Celle du bas montre en détail la cassure de la mèche.	46
Figure 17 : Pointe de projectile BhFl-1r.447L aménagée sommairement sur un éclat.....	47
Figure 18 : Grattoir incomplet BhFl-1r.452L réalisé sur un quartzite ressemblant à la variété de Ramah.....	49
Figure 19 : Distribution spatiale du matériel lithique sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).	57
Figure 20 : Distribution spatiale des tessons de poterie sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).	59
Figure 21 : Distribution spatiale des rebuts de pâte et d'argile indurée sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).....	60
Figure 22 : Distribution spatiale des ossements sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).	62

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La collection d'objets recueillis en 2023 (BhFl-1r).	23
Tableau 2 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les éclats de taille.	25
Tableau 3 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les outils sur éclats.	26
Tableau 4 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les pièces bifaciales.	27
Tableau 5 : Superficie arrondie des modules du gabarit.	28
Tableau 6 : Effectifs généraux de la collection lithique.	30
Tableau 7 : Les matières premières des artefacts en pierre taillée (BhFl-1r).	34
Tableau 8 : État de conservation des éclats de taille (BhFl-1r).	35
Tableau 9 : Phases de production des éclats de taille en fonction de leur matière première (BhFl-1r).	35
Tableau 10 : La dimension (modules) des éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r).	37
Tableau 11 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de leur matière première.	38
Tableau 12 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire et en fonction de leur matière première (BhFl-1r).	40
Tableau 13 : Description des phases de production bifaciale.	42
Tableau 14 : L'état de conservation des outils bifaciaux.	43
Tableau 15 : Les types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première.	48
Tableau 16 : Les outils sur éclats en fonction de leur état de conservation (BhFl-1r).	48
Tableau 17 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r).	49
Tableau 18 : La phase de production des outils sur éclats.	50
Tableau 19 : Les outils sur éclats en fonction de leur module (BhFl-1r).	50
Tableau 20 : Les outils sur éclats issus de la chaîne opératoire bifaciale (BhFl-1r).	50
Tableau 21 : La phase de production bifaciale des outils sur éclats issus de cette chaîne opératoire.	51
Tableau 22 : L'assemblage céramique mis au jour en 2023.	53
Tableau 23 : Datation des objets céramiques mis au jour en 2023.	53
Tableau 24 : L'assemblage archéozoologique mis au jour en 2023.	54
Tableau 25 : Distribution spatiale des éclats et fragments d'éclats.	55
Tableau 26 : Distribution spatiale des outils sur éclats.	55
Tableau 27 : Distribution spatiale des outils bifaciaux.	56
Tableau 28 : Distribution spatiale de tout le matériel lithique mis au jour dans les deux puits de fouille en fonction de leur matière première.	56
Tableau 29 : Distribution spatiale de la céramique.	58
Tableau 30 : Distribution spatiale de l'assemblage d'os blanchis.	61
Tableau 31 : Distribution verticale des artefacts lithiques en fonction de leur provenance.	63
Tableau 32 : Distribution verticale des artefacts lithiques en fonction de leur matière première (les cases bleues représentent le niveau le plus dense pour chaque matière)	64
Tableau 33 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction de leur provenance.	64
Tableau 34 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction des types d'objets.	64
Tableau 35 : Distribution verticale du matériel osseux en fonction de leur provenance.	65

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une fouille archéologique réalisée en 2023 par Artefactuel en collaboration avec Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'Archéologie qui a organisé et financé le projet (**Figure 1** à **Figure 3**). Les recherches ont été réalisées dans le cadre du programme de fouilles publiques du Musée qui se tient annuellement depuis de nombreuses années. Au total, deux puits de 1 m² ont été fouillés en continuité avec l'aire ouverte les années précédentes sur la station 6 (BhFl-1r). Les activités de terrain se sont déroulées du 3 au 28 août¹ par une équipe de professionnels composée d'un archéologue et d'un assistant-archéologue. À cela s'ajoutent plusieurs dizaines de participants aux fouilles publiques venus s'initier à la pratique de l'archéologie l'instant d'une demi-journée.

En plus de la présentation des objectifs de recherche, de la méthodologie, des résultats et des recommandations, ce rapport détaille aussi les résultats d'une analyse technologique sommaire réalisée sur le matériel lithique taillé mis au jour en 2022.

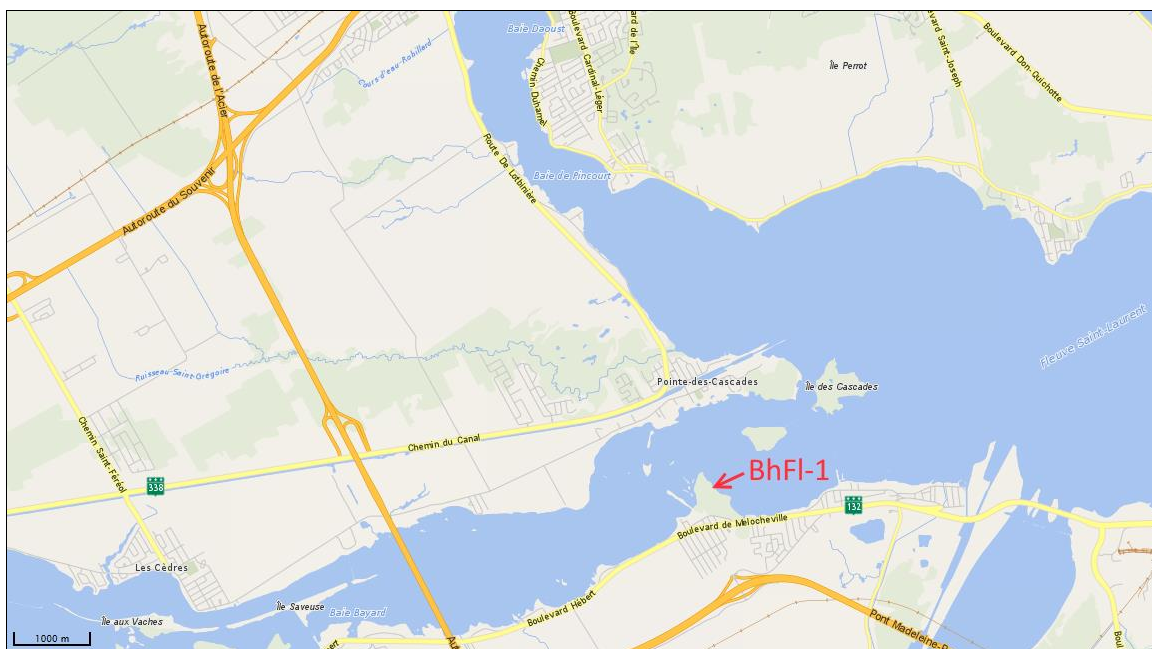


Figure 1 : Carte localisant le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1).

¹ Les fouilles avaient lieu du vendredi au dimanche.





Figure 3 : Carte topographique sur orthophotographie localisant la station 6 (Archéo-CAD).

CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DE POINTE-DU-BUISSON

Le complexe archéologique de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) couvre une superficie de 21 hectares (210 000 m²). Ce dernier se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent, non loin de la confluence entre celui-ci, la rivière des Outaouais et le lac Saint-Louis. Le site de Pointe-du-Buisson est encore recouvert aujourd'hui par sa forêt vernaculaire faisant de cet endroit un des rares vestiges d'érablière à caryer que l'on retrouvait jadis dans la plaine de Montréal. Le socle rocheux supportant le site fait partie de la formation de Cairnside et est constitué par un grès quartzitique associé au groupe de Potsdam (période cambrienne). L'altitude moyenne du site est de 34 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM) et de 9 m au-dessus du fleuve (Corbeil 2004:49; MERN 2016; Pépin 2014:14-16; Sénécal 2014:14-16; Sénécal and Pépin 2013:8-10).

À l'endroit du site, le fleuve se déploie en de forts rapides qui obligeaient les voyageurs en embarcations à les contourner via un chemin de portage empruntant la Pointe-du-Buisson. Cela explique en partie le rôle stratégique du lieu et l'intensité de son occupation durant la préhistoire et la période historique. Également, le cadre hydrographique particulier du secteur crée un contexte des plus favorables aux ressources halieutiques avec la présence d'environ 75 espèces de poissons. Cela fait en sorte que les eaux du Haut-Saint-Laurent renferment la biomasse la plus abondante et la plus diversifiée du Québec (Clermont and Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

Si l'occupation de Pointe-du-Buisson est très marquée durant le Sylvicole moyen tardif, elle n'est certes pas exclusive à cette période. En effet, le site est occupé depuis environ 5000 ans, dès la phase laurentienne de l'Archaïque supérieur (6800-4500 AA). Toutes proportions gardées, les évidences de cette époque demeurent modestes, mais deviennent beaucoup plus marquées à la phase post-laurentienne (4500-3000 AA)². Durant le Sylvicole inférieur (3000-2400 AA), époque où apparaissent les premiers vases en terre cuite, le site de Pointe-du-Buisson est largement fréquenté et a même servi, sur la station 5, de lieu de sépulture. Dans les fosses où les restes incinérés des défunts et de leurs offrandes funéraires ont été déposés, on retrouve une riche culture matérielle typique de la tradition Meadowood. Au Sylvicole moyen ancien (2400-1500 AA), la poterie caractéristique de cette époque est très présente sur plusieurs stations du site et la fréquentation des lieux s'intensifie, que ce soit pour des haltes de courtes durées ou des séjours plus prolongés. C'est toutefois au Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 AA) que Pointe-du-Buisson connaît l'apogée de son occupation. Le site fait d'ailleurs foi d'une stase économique à cette période où pendant quelque cinq siècles, des groupes fréquentant le secteur s'installèrent sur le site de manière prolongée pour exploiter les ressources du fleuve. Cette semi-sédentarisation, rendue possible par la pêche intensive, a probablement été un facteur déterminant dans l'adoption d'un mode de vie sédentaire et horticole durant le Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA). Durant cette dernière période de la préhistoire, Pointe-du-Buisson est toujours fréquenté, mais beaucoup moins qu'auparavant,

² Les datations associées à l'Archaïque peuvent être assez variables d'un auteur à l'autre en fonction notamment de l'utilisation ou non de dates calibrées. Nous avons ici considéré les datations récentes présentées par Graillon et Chapdelaine (2018).

notamment parce que ses sols argileux sont peu propices à l'exploitation agricole qui devient la nouvelle économie de subsistance des groupes iroquoiens. Durant la période historique, le site continue d'être un lieu de portage pour les Autochtones et les Euro-Québécois, mais on n'occupe plus vraiment le site de manière prolongée ou intensive (**Figure 4**). Au XIX^e siècle cependant, la villa seigneuriale de la famille Ellice est érigée sur place et Pointe-du-Buisson deviendra alors un lieu de villégiature, d'abord pour des seigneurs et ensuite pour des campeurs, pêcheurs récréatifs et vacanciers (Clermont and Chapdelaine 1982; Clermont and Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

C'est entre 1965 et 1971 que débutent les premières campagnes de recherches extensives sur le site de Pointe-du-Buisson par la Société d'archéologie préhistorique du Québec (SAPQ). Des sondages et des fouilles sont réalisés sur les stations 1 (renommé plus tard Hector Trudel), 2, 3, 4 et 5. Après une brève pause, les recherches reprennent par l'Université de Montréal, de manière presque ininterrompue, entre 1977 et 2000, dans le cadre de son école de fouilles archéologiques. Les nombreuses campagnes de recherches menées par les professeurs et étudiants universitaires, ainsi que l'imposante littérature scientifique qui en a découlé (rapports, articles, mémoires de maîtrise, thèses de doctorat, communications scientifiques) font de ce lieu, l'un des plus étudiés par les archéologues du Québec. Pointe-du-Buisson devient aussi une référence pour l'étude des cinq derniers millénaires d'occupations humaines dans le sud du Québec.

C'est en 1996 que débutent les premières fouilles publiques sur le site de Pointe-du-Buisson. D'abord prises en charge partiellement par l'Université de Montréal, elles deviennent en 2001 sous l'entière responsabilité de l'archéologue du musée qui a été érigé sur les lieux (Corbeil 2004; Limoge 2001; RPCQ 2013; SAPQ 1967; Sénécal 2014:17-18; Sénécal and Pépin 2013:4). Puis, en 2015, n'ayant plus d'archéologue en poste, l'institution a amorcé une collaboration avec la coopérative Artefactuel qui assure depuis la direction scientifique du projet en collaboration avec l'équipe de Pointe-du-Buisson – Musée québécois d'archéologie.

Dès 1975, le site est classé par le ministère des Affaires Culturelles du Québec et c'est en 1986 qu'ouvre le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson qui deviendra par la suite Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. En 2005, le site est désigné lieu historique national du Canada et en 2014, il est inclus dans le plan de développement de la Ville de Beauharnois en tant que « zone de conservation » (Corbeil 2004:51-52; LPC ; RPCQ 2013; Sénécal 2014:16). À ce jour, le site de Pointe-du-Buisson compte 21 stations où des vestiges archéologiques ont été enregistrés et le Musée accueille chaque année des milliers de visiteurs curieux de découvrir les merveilles de ce haut lieu patrimonial.

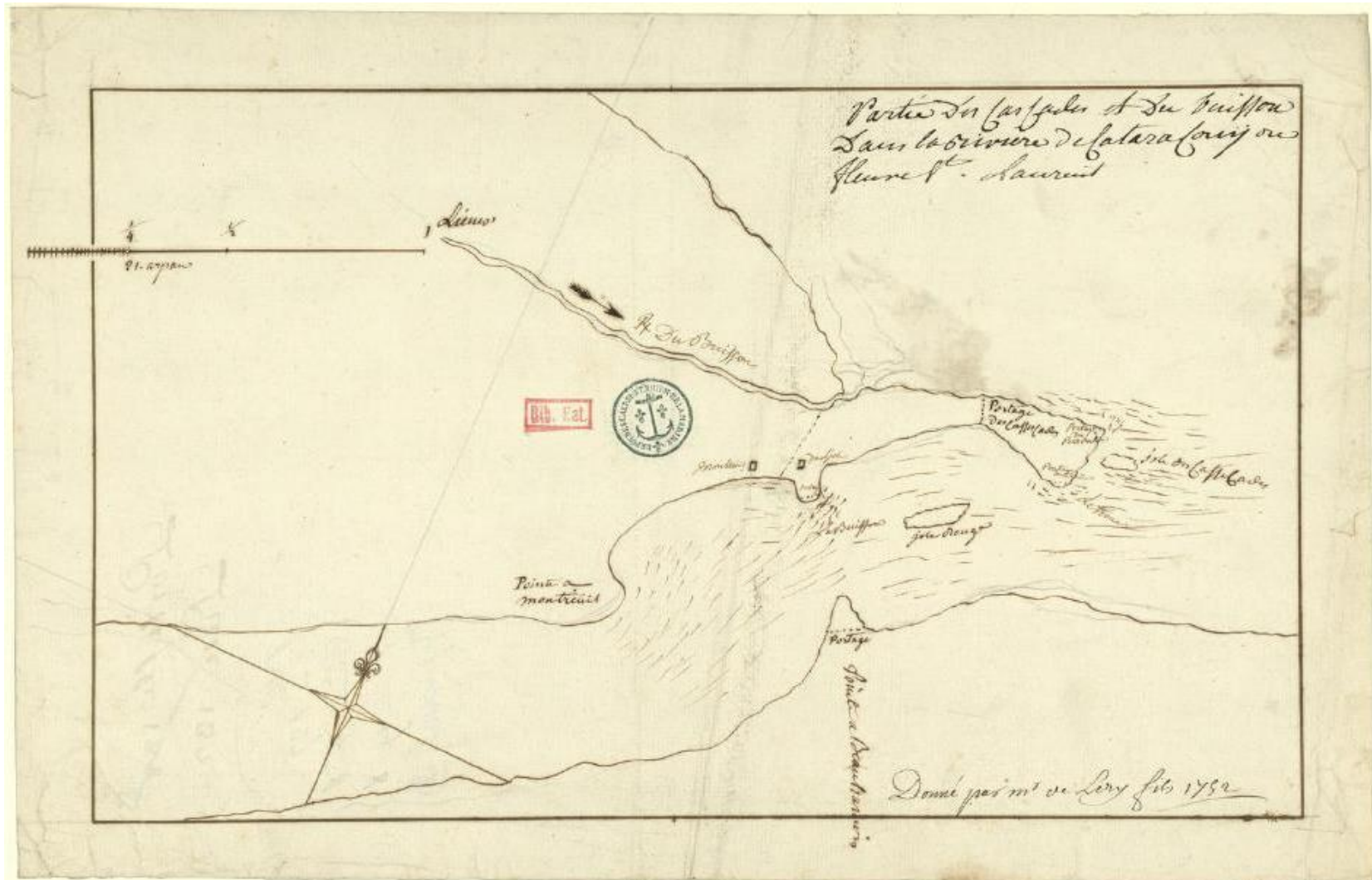


Figure 4 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard>)

MANDAT ET OBJECTIFS

- Réaliser une fouille selon les standards professionnels, mais avec la participation de fouilleurs inexpérimentés;
- Initier les participants à l'activité aux principes et méthodes de base de l'archéologie et les sensibiliser sur l'importance et la fragilité du patrimoine enfoui;
- Poursuivre la documentation de l'aire de fouille entamée en 2019;
- Analyser les données recueillies et rédiger un rapport de recherche;
- Réaliser une analyse technologique sommaire de la collection d'artefacts lithiques mise au jour durant l'intervention de 2023;
- Émettre des recommandations.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

Les puits de la station 6 (BhFl-1r) ont été fouillés par quadrants-niveaux à la truelle. Chaque horizon de sol a été excavé indépendamment au moyen de niveaux arbitraires de 5 cm en respect de la méthodologie déjà établie dans les précédentes campagnes de fouilles. Nous reprenons cette année encore la nomenclature des niveaux de sols établie en 2015 sur la station de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016 : 12-14). Celle-ci avait été légèrement ajustée par rapport aux années précédentes afin de rendre compte plus clairement de la succession des différents horizons naturels en place (voir plus bas pour la description de la stratigraphie). Soulignons aussi que tous les sols ont été passés à travers des tamis aux mailles de 1/8 de pouce.

Les artefacts et écofacts ont été prélevés et placés dans des sacs de plastique étiquetés en fonction de leur origine archéologique (puits et quadrant-niveau). Les objets présentant un intérêt particulier (outils, nucléus, échantillons, etc.) ont été isolés dans des sacs différents et leur position en trois dimensions a été consignée sur leur étiquette. L'altitude de la base des objets était calculée depuis un point de référence altimétrique (PR) et leur localisation spatiale a été mesurée par rapport à leur distance des parois nord et ouest de leur puits respectifs.

L'enregistrement des informations pertinentes durant la fouille a été fait dans des fiches de terrain appropriées et dans un carnet de notes. Pour chaque puits, les éléments significatifs comme les pierres et les structures ont été localisés et dessinés à l'échelle sur un plan et leur altitude a été enregistrée. Les profils stratigraphiques significatifs de chaque puits ont également été dessinés et photographiés. Tout autre élément pertinent a aussi fait l'objet des relevés jugés nécessaires (plan, dessins, photographies). À la fin de l'intervention, le puits a été remblayé et une pellicule de géotextile a été placée contre les parois pour bien délimiter les secteurs excavés.

Repères altimétriques de la station 6

Un BM (*bench mark*) altimétrique avait été positionné dans les années passées au sommet d'une grosse souche d'arbre solidement fiché dans le sol. Cette souche massive se situe au

sud de l'aire de fouille, juste au nord du sentier pédestre, près de l'endroit où il opère un angle vers le nord. Un clou a été planté dans cette souche dont le bois est encore sain afin de marquer l'endroit exact du BM. Afin de connaître son altitude, le BM implanté jadis pour la station Pointe-à-Jonathan a été transféré sur cette souche à l'aide d'un théodolite. L'altitude du nouveau BM de la station 6 est donc de 33,38 m. Des points de référence (PR) altimétriques secondaires ont ensuite été implantés près des puits fouillés. Un seul PR a été utilisé en 2023, soit le PR6 situé à une altitude de 32,18 m.

MÉTHODOLOGIE EN LABORATOIRE

Au laboratoire, tous les artefacts et écofacts ont été nettoyés et catalogués. Le système de numérotation des objets s'est fait de la manière suivante : il débute par le code Borden « BhFl-1r », suivi d'un point « . », suivi d'un numéro séquentiel et d'une lettre majuscule en fonction du type de matériaux. La lettre « L » pour le lithique, « C » pour la céramique, « S » pour l'os, « H » pour les artefacts historiques et « E » pour les échantillons (ex. : BhFl-1r.100L, BhFl-1r.50C, BhFl-1r.10S, etc.). Un même numéro de catalogue a été attribué à tous les artefacts de même matériau provenant d'un même quadrant-niveau ou d'un même sondage-niveau. Cependant, un numéro spécifique a été donné aux pièces particulières comme les outils et autres objets isolés. Concernant les échantillons de charbon, ils ont été séchés, placés dans une enveloppe faite d'une pellicule d'aluminium, puis conservés dans des sacs de plastique étiquetés.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence stratigraphique est assez simple et uniforme entre les différents secteurs de Pointe-du-Buisson, ne variant habituellement qu'en termes d'épaisseur de chaque horizon de sol (**Figure 5**). Ceux-ci sont associés aux sols argileux de Sainte-Rosalie provenant de dépôt marin en eau profonde et caractérisés par une formation de type gleysol (IRDA 2008; Mailloux et Godbout 1954 : 43, 152). Pour les fins de la fouille archéologique, nous avons divisé la séquence de sols en quatre niveaux :

Niveau 1 – Litière végétale

La séquence débute par une très mince litière composée essentiellement de matières végétales en décomposition (feuilles, branches, brindilles, noix, etc.). La litière ne forme pas un niveau de sol en tant que tel et à bien des endroits elle est même inexistante. Lorsque présente, elle constitue cependant une petite et fragile couche protectrice pour le niveau sous-jacent.

Niveau 2 – Horizon humique (Ah)

On retrouve sous la litière un horizon humique (Ah) organique présentant au toucher une texture argilo-limoneuse³. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent ainsi : « Argile humifère, gris foncé (10YR 4/1) à l'état sec. L'humus est très mélanisé. Structure granuleuse, mais variable. Consistance friable. pH : 6,7-7,2. ».

Cette couche affiche une couleur brune et une consistance relativement meuble, quoique devenant friable lorsque le sol est sec. Les inclusions du niveau 2-Ah renvoient généralement à des fragments de charbons épars, ainsi qu'à du gravier en faible proportion. De petites pierres, altérées ou non par le feu, sont également visibles en quantité variable selon les endroits. Le réseau racinaire (racines, radicelles, cheveux) est aussi très développé dans ce niveau. C'est dans cet horizon de sol que l'on retrouve l'essentiel du matériel archéologique et certains artefacts sont même visibles en surface.

La transition avec l'horizon inférieur est parfois nette, mais souvent graduelle et un mélange des deux sols est alors visible dans l'interface. Ainsi, à l'approche du niveau 3, le niveau 2 devient plus argileux, plus grisâtre, plus pâle et plus compact. La présence de nombreuses racines et d'autres agents perturbateurs (animaux fouisseurs, chablis, gel-dégel, etc.) n'est probablement pas étrangère à cet enchevêtrement des deux horizons. L'épaisseur de la couche humique est assez variable et elle peut osciller entre environ 8 et 25 cm, mais elle se situe surtout entre de 10 à 15 cm.

Niveau 3 – Horizon d'argile gris pâle (AGP)

Le niveau humique se dépose sur un horizon argilo-limoneux de couleur gris pâle avec des variations beigeâtres. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent comme : « Argile lourde, gris clair (10YR 4/1) ou blanche (5Y 8/2) à l'état sec, moucheté de rouille. Consistance plastique. pH : 5,2 ».

Pour des fins de simplifications, nous employons le sigle AGP (argile gris pâle) pour désigner cet horizon et le distinguer de l'horizon 4 (argile brune). Toutefois, il importe de préciser que cette dénomination ne réfère à aucune classification pédologique. En surface de ce niveau, on peut voir encore un certain mélange avec l'horizon supérieur, comme mentionné précédemment. Le niveau 3 présente une consistance allant de compacte à très compacte et la dureté de ce sol est accentuée lorsqu'il est très sec. Cet horizon contient généralement peu d'inclusions, mais on compte tout de même du charbon de bois épars, un peu de gravier, ainsi que de petites pierres issues souvent de la fracturation thermique de pierres plus volumineuses. On peut retrouver des artefacts dans ce niveau, mais généralement en moindre quantité que dans l'horizon humique. Lorsque présentes, les inclusions anthropiques et les artefacts se retrouvent surtout dans la portion supérieure du niveau 3. Règle générale, sauf dans le cas de fosses ou de foyers en cuvette aménagés, il semble fondé de croire que le matériel d'origine anthropique mis au jour dans le niveau d'argile gris pâle provient d'une migration vers le bas des objets et des inclusions contenues originellement dans l'horizon humique.

³ La texture révélée par le toucher est probablement faussée quelque peu par la présence de matière organique en décomposition et on peut donc se questionner sur la composition réelle de cet horizon. Des analyses pédologiques seraient nécessaires pour en révéler la proportion des différents éléments.

L'interface avec le niveau inférieur est ici aussi parfois nette, mais souvent graduelle. Le niveau 3 tend donc ainsi à devenir plus brunâtre à l'approche du niveau 4. La surface et le fond du niveau 3 peuvent présenter un relief inégal, lequel est marqué notamment de pentes et de dépressions légères. Soulignons que le fond du niveau 3 n'a pas été atteint dans la plupart des puits fouillés de la station 6, étant donné que la couche se tarit habituellement en artefacts avant d'atteindre le niveau 4.

Niveau 4 – Horizon d'argile brune (sol stérile)

Le niveau 3 se dépose sur un horizon d'argile brune (niveau 4), légèrement limoneuse, très compacte, mais qui retient plus d'humidité que l'horizon supérieur, ce qui la rend plus malléable. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent ainsi : « Argile lourde, de teinte gris brun clair (10YR 6/21) mouchetures de rouilles moins prononcées que dans l'horizon précédent. Structure très massive, consistance très plastique. pH : 7.3 ».

Ce dernier horizon n'a révélé aucune inclusion ni aucun élément anthropique et a donc été considéré comme stérile. Il apparaît surtout de manière graduelle et, dans la plupart des puits de fouille et de sondage de la station 6, l'excavation s'est arrêtée avant d'atteindre ce niveau. Comme mentionné précédemment, cela s'explique du fait que l'on cesse habituellement de retrouver des artefacts avant la fin du niveau 3-AGP.

NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE SOLS

Depuis notre intervention menée en 2015 sur la station de Pointe-à-Jonathan, nous avons ajusté légèrement la nomenclature des niveaux de sols par rapport à celle traditionnellement employée sur le site. Cela afin de faciliter et de clarifier la succession des différents horizons pédologiques et des sous-niveaux arbitraires (Artefactuel 2016 : 12-14). Rappelons ici les modifications que nous avons apportées :

- Dans un premier temps, nous avons ajouté un numéro à chaque niveau (niveau 1 à 4) pour rendre explicite l'ordre dans lequel on les retrouve et faciliter la lecture des rapports.
- Dans un second temps, nous avons rendu plus claire la distinction des deux derniers horizons argileux (niveaux 3 et 4). Ces deux niveaux n'ont généralement pas été explicitement détaillés dans les rapports d'interventions où l'on ne fait mention souvent que du premier horizon d'argile. Cela pouvait entraîner une certaine confusion pour le lecteur dans la mesure où les coupes stratigraphiques peuvent présenter ces deux niveaux argileux.
- Nous avons enfin modifié quelque peu la nomenclature des différents niveaux arbitraires (par tranche de 5 cm), afin de clairement marquer la succession des différents horizons. Auparavant, les niveaux arbitraires (0-5, 5-10, 10-15, etc.) se déclinaient en continu depuis la surface jusqu'à l'atteinte du sol stérile. Le niveau 10-A ou 15-A, correspondait alors aux derniers centimètres de l'horizon humique jusqu'à son interface avec le niveau argileux (A) sous-jacent (ici renommé 3-AGP). Or, nous avons plutôt préféré une méthode de niveaux arbitraires reprenant le

compte à zéro pour chaque horizon pédologique (2-Ah 0-5, 2-Ah 5-10, 2-Ah 10-15, 3-AGP 0-5, 3-AGP 5-10, 4-Argile brune 0-5, etc.). Comme les différents horizons présentent des épaisseurs différentes d'un puits à l'autre, il est ainsi plus aisé de comprendre le contexte pédologique de chaque niveau arbitraire. Cette distinction par niveaux arbitraires ne s'est pas appliquée pas aux sondages réalisés précédemment sur la station 6. Ceux-ci n'ont pas été fouillés par niveaux arbitraires, mais uniquement par niveaux naturels.

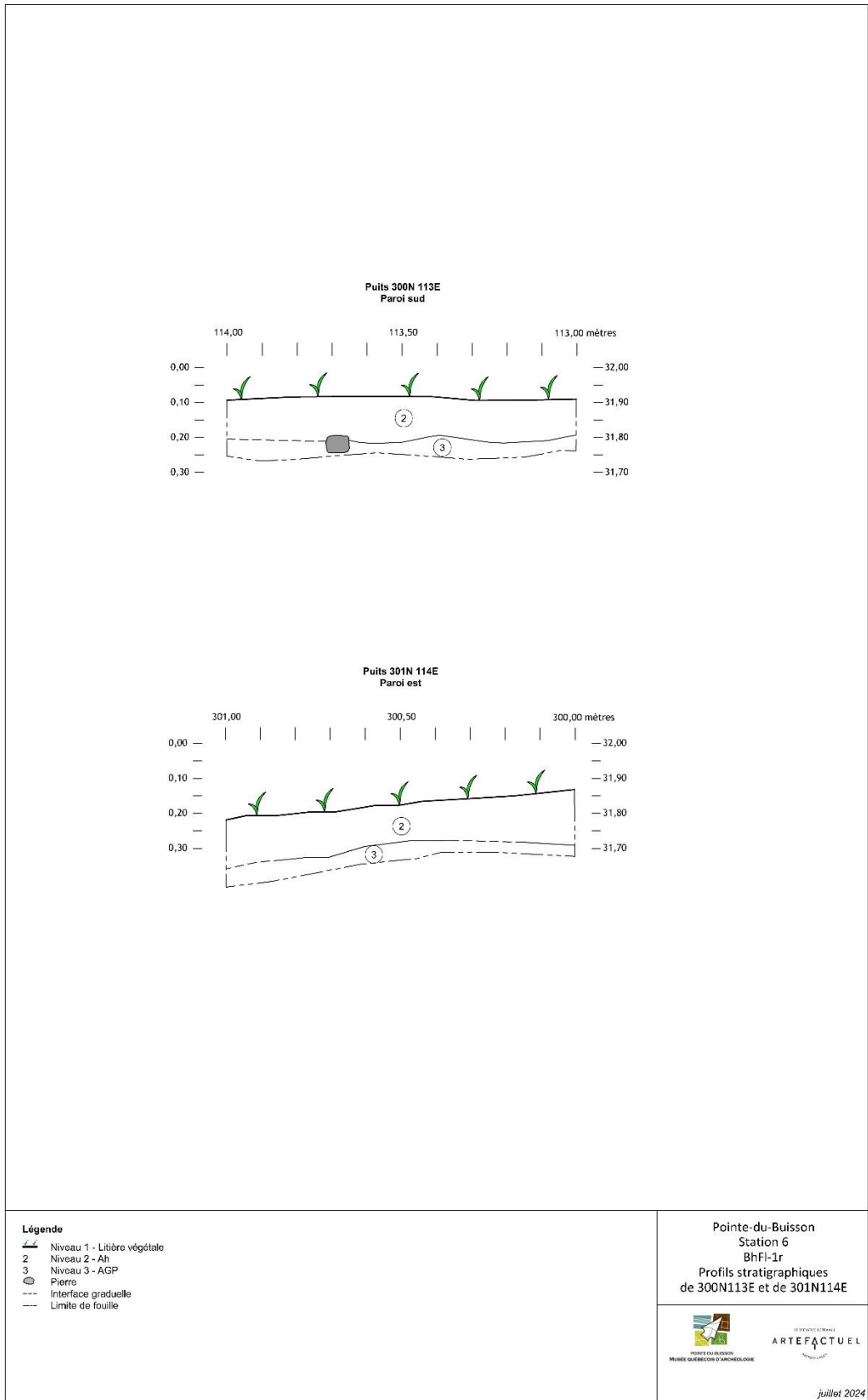


Figure 5 : Profils stratigraphiques des puits 300N 113E et 301N 114E (infographie : Archéo-CAD).

FOUILLE DE LA STATION 6 (BhFl-1r)

DESCRIPTION ET CONTEXTE DE LA STATION 6

La station 6 est un secteur du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) comprise entre les stations 4 et 5, ainsi que celle de Pointe-à-Jonathan. Elle se situe sur un petit plateau formant vers le nord un genre de pointe à l'apex arrondie. La station 6 est bordée sur ses flancs est et nord⁴ par des ravins profonds aux pentes assez abruptes. À l'est, le ravin sépare la station 6 de Pointe-à-Jonathan, au nord-est il marque sa limite avec la station 5 et au nord, la pente se jette dans le fleuve Saint-Laurent. Du côté ouest, la situation est différente, on y retrouve un petit ravinement, mais ce dernier est très peu profond (**Figure 3** et **Figure 6**). Ainsi, la limite entre les stations 4 et 6 n'est formée que par une légère dépression qui est plus accentuée vers le nord, alors qu'elle tend à disparaître vers le sud. En dehors de cette modeste dépression, les deux stations se situent sensiblement à la même altitude. Soulignons que si quelques puits et sondages sur la station 4 ont déjà été excavés à proximité de la station 6, la majorité des interventions menées par la SAPQ et l'Université de Montréal ont été réalisées dans sa portion ouest et, dans une moindre mesure, dans son espace central (Clermont et Chapdelaine 1982). L'Université de Montréal a également réalisé quelques sondages dans la portion sud-ouest de la station 6, non loin de sa limite avec la station 4 (**Figure 2**), à un endroit où on ne voit pas de discontinuité topographique entre les deux espaces.

Outre la pente des ravins qui peut être assez prononcée, l'ensemble de la station 6 est relativement plat. De plus, le front formant le rebord de terrasse est généralement arrondi et ne forme donc pas une rupture de pente abrupte. Ce secteur est, à l'instar des stations voisines, couvert d'une forêt mature, la végétation arbustive est rare et il en va de même pour les plantes de petite taille couvrant le sol. Cela fait en sorte que la surface du sol est généralement dégagée et que son inspection peut se faire aisément. Enfin, la station 6 est traversée par un sentier pédestre aménagé, lequel devient un escalier dans la pente du ravin au nord. Depuis cet escalier, le sentier s'étend vers le sud dans un axe N-S, puis bifurque vers l'ouest pour longer le flanc sud des stations 4 et 6. En fonction des résultats de l'inventaire de 2018 et de la topographie de la station 6, nous estimons actuellement sa superficie à environ 3750 m², mais cette étendue pourrait être élargie en fonction de nouvelles découvertes.

⁴ Nous employons ici un nord arbitraire pour faciliter l'orientation. Le quadrillage des puits fouillés est orienté selon ce nord arbitraire dont l'axe est-ouest épouse grosso modo l'axe du rebord de terrasse de la station 6. Le nord arbitraire utilisé est dévié de 45° à l'est par rapport au nord magnétique.

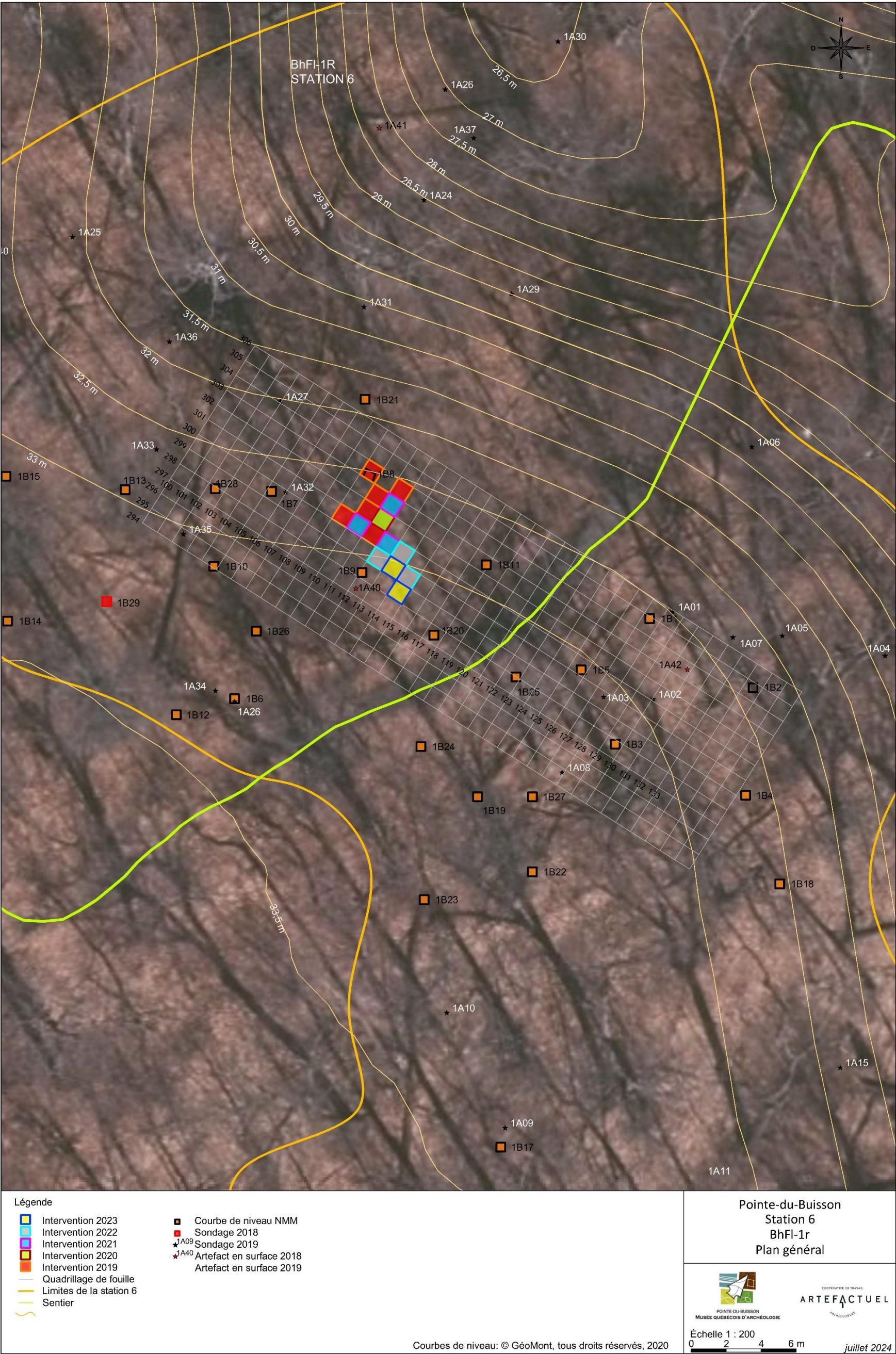


Figure 6 : Plan de localisation de l'aire de fouille sur la station 6 (infographie : ArchéoCAD)

STRATÉGIE D'IMPLANTATION DE L'AIRE DE FOUILLE

En 2019, les fouilles publiques avaient permis l'excavation de six puits de 1 m² qui ont été positionnés dans la portion NE de la station 6. Nous avons opté pour cette partie de la station, car l'inventaire de 2018 avait révélé des sondages assez riches en matériel lithique et céramique qui laissaient entrevoir une aire d'occupation méritant de plus amples recherches. Les six puits fouillés ont confirmé la richesse relative et l'intérêt de ce secteur (Artefactuel 2020). En 2020, un seul puits avait été excavé, toujours dans le prolongement de l'aire fouillée (Artefactuel 2021). En 2021, nous avons continué selon la même logique avec l'ouverture de trois nouveaux puits. Trois autres ont été excavés en 2022 en continuité avec les recherches des années précédentes. En 2023, deux nouveaux puits ont été fouillés (300N 113E et 301N 114E) dans l'objectif principal de documenter le reste de la structure 2 mise au jour l'année précédente (**Figure 6 à Figure 8**).



Figure 7 : Vue générale des puits fouillés en 2023 (vue vers le nord; photo 5288).



Figure 8 : Vue générale des puits fouillés en 2023 (vue vers le sud-ouest; photo 5281).

LES PERTURBATIONS

L'environnement immédiat des puits ouverts en 2023 présente quelques évidences de perturbations naturelles habituellement rencontrées en milieu forestier et potentiellement occasionnées par divers facteurs, comme les animaux fouisseurs, le réseau racinaire et l'action du gel et du dégel. Même si aucun chablis récent n'a été documenté dans le secteur à l'étude, il est fort probable que ce genre de bouleversement soit survenu dans le passé, ce phénomène étant assez commun sur le site de Pointe-du-Buisson. Outre ces éléments qui caractérisent l'ensemble du site BhFl-1, aucune autre perturbation n'a été formellement observée dans l'espace fouillé en 2023.

LES STRUCTURES

Nous attribuons un numéro séquentiel à toutes les structures (foyers, fosses, traces de piquets, etc.) mises au jour sur la station 6. Les recherches de 2019 ont permis la découverte d'un foyer qui a alors été nommé « structure 1 », car c'est la première à avoir été documentée durant la fouille. Nous avons ainsi choisi de ne pas attribuer de numéros séquentiels aux présumées structures découvertes durant l'inventaire de 2018 (Artefactuel 2019), car leur nature structurelle restait souvent à vérifier. En effet, la petite fenêtre que nous offre un sondage est souvent insuffisante pour confirmer si on a bien affaire à une structure ou non.

Structure 1 (foyer)

La structure 1 correspondait à un foyer mis au jour juste au nord-est des puits excavés en 2023. Un échantillon de charbon de bois prélevé dans cette aire de combustion en 2019 a été soumis à une datation au radiocarbone qui a révélé une date de 3830 ± 15 AA. Après sa calibration à l'aide du logiciel Calib 7.1, on obtient une date comprise entre 4158 et 4203 AA (1 sigma) ou entre 4154 et 4259 ans AA (2 sigmas) pour une datation médiane probable de 4203 ans AA. Cela placerait donc le foyer vers les débuts de la période de l'Archaique post-laurentien (4500-3000 AA). La culture matérielle mise au jour dans la structure 1 corroborait également cette datation (Artfactuel 2020 et 2021).

Structure 2 (foyer)

Une seconde structure a été mise au jour en 2022, à l'intérieur du puits 300N 114E. Il s'agit ici aussi d'un ancien foyer, comme le démontre la grande concentration de pierres altérées par le feu (fracturées et/ou rougie et/ou arénisées), lesquelles correspondent à du grès de Potsdam⁵. À noter que seules les pierres de 4 cm et plus ont été dessinées sur le plan (**Figure 9** à **Figure 12**). Plus on s'enfonçait vers la base du foyer, plus les pierres se concentraient vers le quadrant NW de 300N 114E, ce qui tendait alors à considérer ce dernier comme l'épicentre de cette structure. Les pierres débordaient tout de même dans les quadrants NE et SW et, dans une moindre mesure, dans le quadrant SE. Elles se concentraient dans le niveau humique qui s'enfonçait un peu plus profondément au centre du quadrant NW, au cœur de l'amas de pierres. Mentionnons toutefois que la surface du puits 300N 114E affectait une légère pente naturelle vers le nord, ce qui aurait pu influencer la distribution verticale des pierres. Certaines pierres s'enfonçaient également un peu dans le niveau d'argile sous-jacent, mais elles demeuraient recouvertes par l'horizon humique. Il est difficile de déterminer si une cuvette avait été excavée, mais si cela était le cas, elle l'aurait été essentiellement dans le niveau 2-Ah. Outre l'amas de pierres, le foyer se reconnaissait aussi par la présence de nombreux charbons de bois, par une densité plus élevée d'ossements blanchis, ainsi que par la présence de plusieurs artefacts lithiques affichant des marques de chauffe (changement de couleur et de texture, craquelures, fractures thermiques ou cupules thermiques).

En 2022, la distribution des pierres de 300N 114E permettait de croire que le foyer se prolongeait légèrement vers les puits au nord (301N 114E) et à l'ouest (300N 113E). Le quadrant SE de 301N 113E affichait pour sa part assez peu de pierres altérées par le feu, ce qui indiquait que le foyer ne se poursuit pas vraiment dans cette direction. En 2023, la fouille des puits 300N 113E et 301N 114E a révélé que la structure 2 se poursuit un peu vers le nord, mais très peu vers l'ouest. En effet, le puits 300N 113E affiche une concentration assez faible de pierres et une densité également faible en artefacts, en écofacts et en charbon de bois. Cela tend à considérer ce puits comme étant plutôt un espace périphérique à l'aire de combustion. En examinant la distribution des pierres dans 300N 114E, on remarque d'ailleurs que la concentration dense s'arrête quelques centimètres avant la paroi ouest de ce puits. À l'inverse, la paroi nord-est pour sa part traversée par les pierres du foyer et la concentration se poursuit légèrement dans le sud du puits 301N 114E, mais en densité

⁵ Notons que le grès de Potsdam peut prendre naturellement des teintes légèrement rosées ou rougeâtres, ce qui peut parfois être confondu avec de la rubéfaction.

néanmoins plus faible. Le matériel archéologique contenu dans ce puits est aussi beaucoup plus abondant que dans 300N 113E. En somme, la structure 2 est d'assez petite dimension, car majoritairement comprise dans le puits excavé en 2022. On peut estimer ses dimensions maximales à environ 1,15 m de longueur (N-S) sur 73 cm de largeur (E-O). Cela étant dit, ses dimensions qui prévalaient jadis ne sont probablement pas exactement celles que l'on a pu observer dans les fouilles archéologiques, puisque certaines pierres se sont probablement un peu dispersées avec le temps. Les limites nord (301N 114E) et est (300N 114) semblent être les plus diffuses et celles ayant davantage fait l'objet d'une certaine déstructuration. La forme un peu irrégulière du foyer est probablement en partie le résultat de ce phénomène taphonomique.

Concernant le matériel archéologique associé spatialement à la structure 2, en 2022, le puits 300N 114E s'est révélé assez riche avec la découverte de nombreux éclats et de quelques outils en pierre taillée, dont une pointe de projectile de type Jack's Reef. La poterie était également abondante, ainsi que les os blanchis. La présence de cette pointe nous suggère que le foyer aurait probablement été utilisé durant le Sylvicole moyen tardif. Cette période est également représentée par un tesson de poterie affichant un décor typique de cette période, ainsi que douze autres potentiellement associés au même style, mais sans certitude.

Malgré le prélèvement de plusieurs échantillons de charbon de bois en 2022, aucun n'avait alors été soumis à une datation au radiocarbone. Considérant la part résiduelle modeste de la structure 2 mise au jour en 2023, nous avons, cette année, opté pour faire dater deux charbons de bois recueillis l'année précédente dans le cœur du foyer, soit dans le quadrant NW de 300N 114E (résultats à venir).

Le matériel archéologique mis au jour en 2023 est plus difficile à mettre en association avec le foyer, car seule une petite portion a été fouillée, principalement dans le quadrant SW de 301N 114E. Notons que ce quadrant est le plus riche en éclats de tout le puits, mais le moins riche en céramique. En revanche, c'est lui qui compte le plus de ce qui pourrait être de l'argile indurée ou des rebuts de pâte, ce qui semble cohérent avec la présence d'un foyer à cet endroit. C'est d'ailleurs là qu'on rencontre la plus grande concentration de ces éléments au sein des quinze puits fouillés à ce jour sur la station 6. Quant aux ossements calcinés, les quadrants NE et SE en contiennent respectivement un peu plus que le SW, alors que le NW en a une quantité égale au SW. Les quelques outils en pierre mis au jour dans ce dernier quadrant ne sont diagnostiques d'aucune période en particulier. Par ailleurs, les rares artefacts datables mis au jour dans le reste du puits renvoient essentiellement au Sylvicole inférieur et au Sylvicole moyen ancien.



Figure 9 : Vue de la portion résiduelle de la structure 2 mise au jour dans le quadrant SW du puits 301N 114E (niveau 2-Ah (5-10); vue vers l'est; photo 5253).

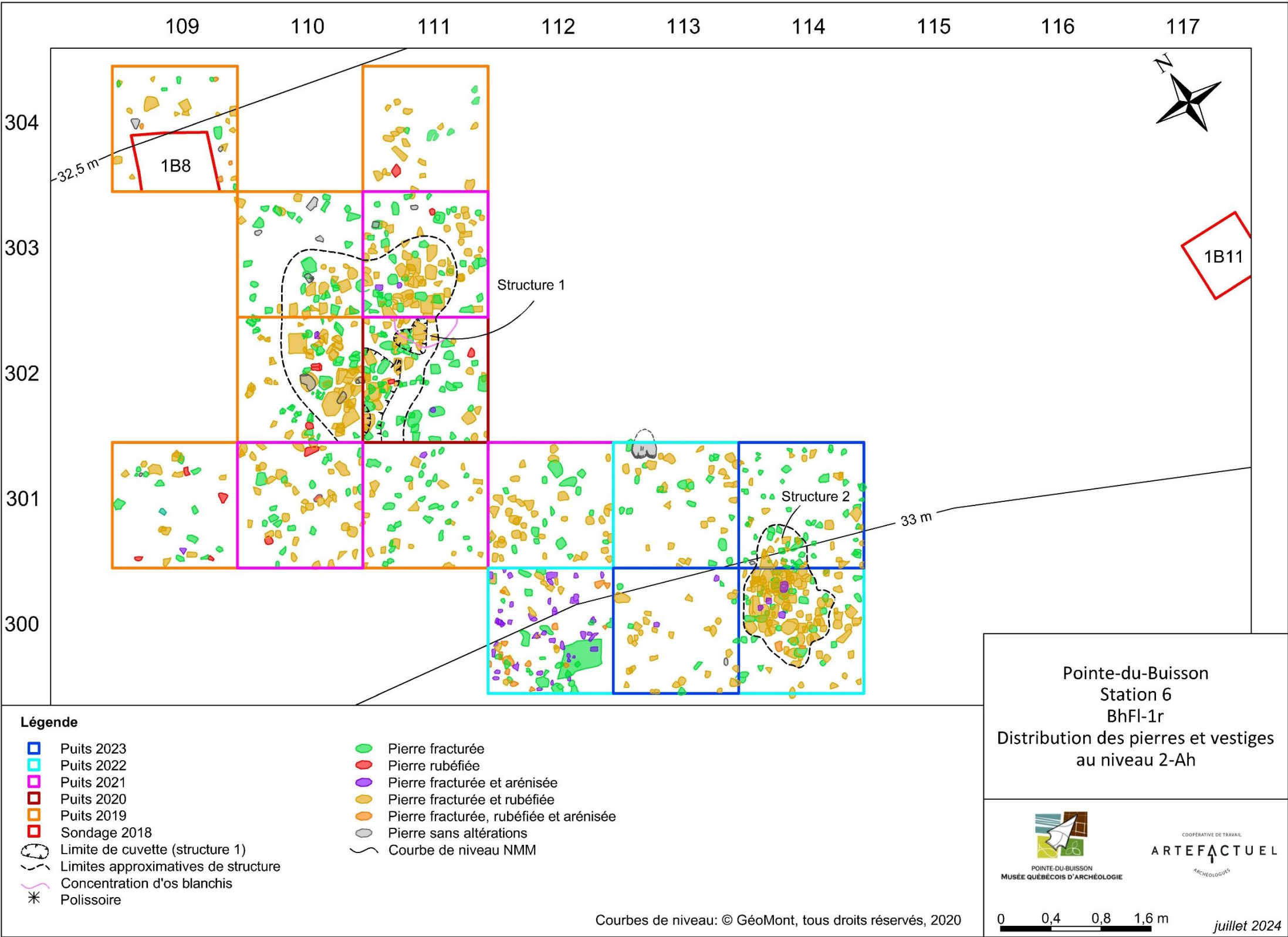


Figure 10 : Plan de distribution des pierres et vestiges du niveau 2-Ah seulement (infographie : Archéo-CAD).

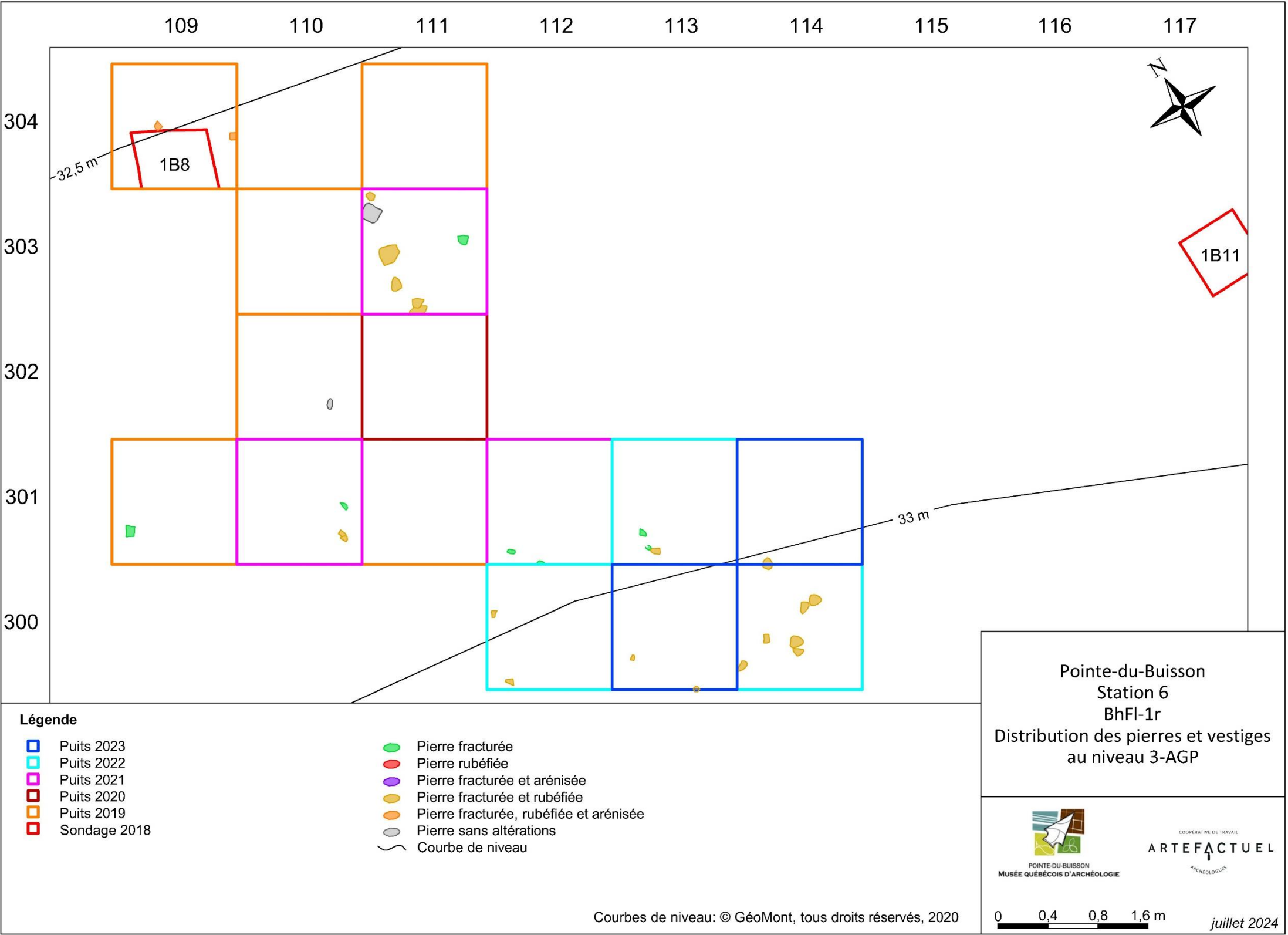


Figure 11 : Plan de distribution des pierres du niveau 3-AGP seulement (infographie : Archéo-CAD).

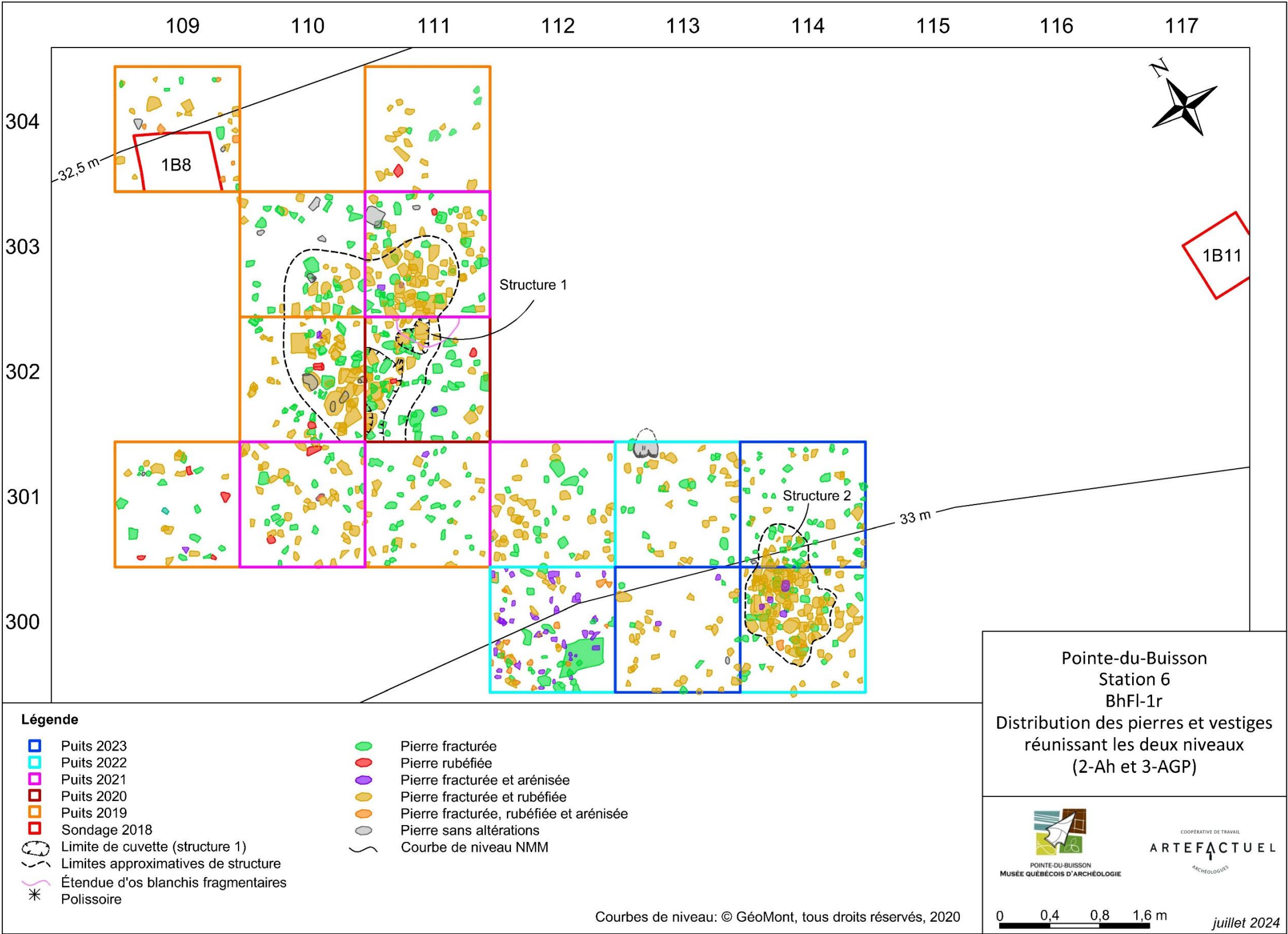


Figure 12 : Plan de distribution des pierres et vestiges réunissant les niveaux 2-Ah et 3-AGP (infographie : Archéo-CAD).

L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE DE 2023

Le matériel archéologique récupéré lors de la fouille de 2023 se chiffre à un total de 2339 objets (**Tableau 1**). La majorité est constituée par le matériel lithique taillé (n=1728; 73,9 %) dont la plus grande partie est représentée par des éclats et des fragments d'éclats (n=1700). L'outillage lithique renvoie à 17 outils sur éclats et onze pièces bifaciales. Le matériel lithique compte enfin trois spécimens de pierres non taillées, dont une possible pierre de foyer, un fragment de mica peut-être utilisé comme inclusion pour la poterie, et un petit fragment de gravier de quartz, vraisemblablement trop petit pour avoir été taillé.

Du côté de la céramique, l'assemblage contient 216 (9,2 %) restes de vases sous la forme de tessons et de grenailles. Quatre rebuts de pâtes (0,2 %) ont également été mis au jour, ainsi que 48 morceaux (2,1 %) qui pourraient être de l'argile indurée, quoiqu'il soit parfois difficile de les distinguer des rebuts de pâte. Quant au matériel osseux, on dénombre 311 (13,3 %) os blanchis (calcinés) qui sont tous très fragmentaires et un seul os frais d'origine probablement récente. On compte aussi 27 macrorestes végétaux prenant la forme de petites graines non carbonisées et probablement intrusives. Enfin, nous avons un petit tesson de céramique historique, soit un fragment de glaçure de terre cuite fine blanche sans décoration.

Tableau 1 : La collection d'objets recueillis en 2023 (BhFl-1r).

Types d'objets	300N 113E	301N 114E	Total
Éclats et fragments	580	1120	1700
Outils sur éclats	6	11	17
Pièces bifaciales	3	8	11
Pierres non taillées	3		3
Poterie (tessons et grenailles)	90	126	216
Rebuts de pâte	1	3	4
Argile indurée?		48	48
Ossements blanchis	132	179	311
Ossement frais		1	1
Macrorestes végétaux	22	5	27
Céramique historique	1		1
Total	838	1501	2339

ANALYSE TECHNOLOGIQUE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE TAILLÉ

Les artefacts récupérés durant la fouille de 2023 renvoient majoritairement à du matériel lithique taillé. Comme pour les précédentes fouilles menées d'abord sur Pointe-à-Jonathan et ensuite sur la station 6 par Artefactuel (2023, 2022a, 2022b, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016), nous avons soumis ces artefacts à une analyse technologique sommaire afin d'en soutirer des données pertinentes permettant notamment d'appréhender les modalités de gestion des chaînes opératoires associées à ce matériel (techno-économie).

L'analyse lithique réalisée dans le cadre de cette recherche s'appuie sur une approche de tradition française connue sous le vocable d'« approche technologique ». L'outil conceptuel privilégié par cette approche est celui de la « chaîne opératoire » qui permet d'organiser dans un ordre logique et dynamique la suite d'étapes jalonnant la vie d'un objet (Audouze 1999:169; Inizan et al. 1995:14; Julien 1992:174; Karlin 1991:iii; Lemonnier 1991:17; Pelegrin et al. 1988:55-59; Perlès 1991:8; Schlanger 2004; Soressi and Geneste 2011:337-338). Si

différentes méthodologies doivent être mises en œuvre pour reconstituer toutes les étapes d'une chaîne opératoire, cette présente étude se concentre uniquement sur l'analyse technologique. Cette dernière aborde la question des processus de fabrication en s'attardant particulièrement sur les techniques et méthodes de taille, ainsi que sur la reconnaissance des intentions des tailleurs de pierre (Chabot 2002 : 29; Eid 2017a; Inizan *et al.* 1995 : 30; Pelegrin 1991a : 58-61; 1995 : 20-24; 2000 : 74; 2002 215). L'analyse technologique employée dans le cadre de cette étude constitue une méthodologie foncièrement empirique se basant sur une lecture technologique de chaque pièce pour en extraire les données pertinentes. Une fois chaque objet individuellement analysé, les données ont ensuite été colligées pour en faire ressortir les différentes trajectoires technologiques ayant été mises en œuvre pour générer ces artefacts.

Le lecteur intéressé à connaître davantage cette approche peut notamment consulter les quelques références suivantes : Audouze 1999; Brenet 2011; Cattin 2002; Chauchat and Pelegrin 2004; Desrosiers 2009; Eid 2010, 2014, 2015, 2017a, 2017b; Fortier 2010, 2011; Geneste 2010; Inizan *et al.* 1995; Lemonnier 1983, 1991; Pelegrin 1991b, 1995, 2000; Pelegrin 2004; Pelegrin et al. 1988; Porraz 2005; Rochefort 2012; Soressi and Geneste 2011.

Il est toutefois important de préciser que dans le cadre de ce présent rapport, l'analyse technologique réalisée n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle se veut plutôt une étude des caractères technologiques généraux permettant de faire ressortir de grandes tendances. On peut donc la qualifier d'analyse technologique sommaire.

Paramètres pris en compte pour la lecture technologique

Nous présentons ici une liste des paramètres pris en compte pour l'analyse technologique des éclats de taille, des outils sur éclats et des pièces bifaciales (**Figure 13, Tableau 2 à Tableau 4**). À noter que pour les éclats de taille, les spécimens fragmentaires n'ont pas été analysés, car sans leur partie proximale, les éclats présentent fort peu d'éléments diagnostiques. Les paramètres présentés n'ont pas tous été comptabilisés dans la base de données, mais ils ont été considérés pendant la lecture technologique des artefacts. Comme il s'agit ici d'une analyse technologique sommaire, les artefacts qui n'ont pas révélé la chaîne opératoire qui les a produits ont fait l'objet d'un examen moins détaillé. Une étude plus poussée pourrait donc permettre de mettre en relief des éléments qui n'ont pas été perçus dans notre survol des technologies lithiques.

Tableau 2 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les éclats de taille.

Paramètres – Éclats de taille	
Type d'éclat (éclat, esquille, casson, fragment d'éclat, etc.)	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
	Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)
	Position du cortex sur l'éclat
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
Description de la face inférieure (face ventrale)	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
	Bombements
Description de la face supérieure (face dorsale)	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon en mm (largeur et épaisseur)
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
	Abrasion de l'angle de chasse
Partie distale	Morphologie de la partie distale (pointe, concave, oblique, irrégulière, etc.)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de taille	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille	
Diagnostic de la chaîne opératoire (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire	
Maillon de la chaîne opératoire	

Tableau 3 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les outils sur éclats.

Paramètres – Outils sur éclats	
Type d'outil	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
	Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)
	Position du cortex sur l'éclat
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
	Profil (rectiligne, courbé, irrégulier, etc.)
	Cassure (type)
Description de la face inférieure (face ventrale)	Cause de la cassure
	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
Description de la face supérieure (face dorsale)	Bombements
	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon en mm (largeur et épaisseur)
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
	Abrasion de l'angle de chasse
Description des bords modifiés (à répéter pour chaque bord concerné)	Délinéation (rectiligne, convexe, concave, coche, denticulé, irrégulière)
	Angle du bord
	Type de modifications (fines dents, retouches, encoche, denticulé)
	Position (directe, inverse, alterne, alternante, bifaciale)
	Répartition (continue, discontinue, proximal, proxi-mésial, mésial, mésial-distal, distal)
	Localisation (proximale, mésiale distale, tout le bord, etc.)
	Morphologie (écailleuse, scalariforme, marginale, parallèle, subparallèle)
	Étendue (courte, longue, envahissante, couvrante)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de façonnage des retouches	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de façonnage des retouches	
Diagnostic de la technique de taille	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille	
Diagnostic de la chaîne opératoire (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire	
Maillon de la chaîne opératoire	
Stade d'avancement de l'outil (ébauché, fini, épuisé, indéterminé)	

Tableau 4 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les pièces bifaciales.

Paramètres – Pièces bifaciales	
Type de pièce bifaciale (ébauche, préforme, biface, pointe de projectile, etc.)	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, complet, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Type de matrice (plaquette, éclat, bloc, galet)
	Type de matrice brute si éclat (plaquette, bloc, galet)
	Proportion de cortex ou surfaces naturelles visibles
	Cassure (type)
	Cause de la cassure
Description générale de la face A	
Description générale de la face B	
Aspect des nervures	
Description des bords modifiés (à répéter pour chaque bord concerné)	Délinéation (rectiligne, convexe, concave, coche, denticulé, irrégulière)
	Angle du bord
	Type de modifications (fines dents, retouches, encoche, denticulé)
	Position (directe, inverse, alterne, alternante, bifaciale)
	Répartition (continue, discontinue, proximal, proxi-mésial, mésial, mésial-distal, distal)
	Localisation (proximale, mésiale distale, tout le bord, etc.)
	Morphologie (écailluse, scalariforme, marginale, parallèles, subparallèle)
	Inclinaison (angle droit (90°), abrupte (entre 70° et 90°), semi-abrupte (entre 30° et 70°), rasante (moins de 30°), non applicable)
	Étendue (courte, longue, envahissante, couvrante)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements	
Diagnostic de la technique de taille (si fait sur éclat)	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille (si fait sur éclat)	
Diagnostic de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Maillon de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Stade d'avancement de l'outil (ébauché, préformé, semi-fini, épuisé, indéterminé)	
Évidences de réaffutage	
Cause d'abandon de l'outil	

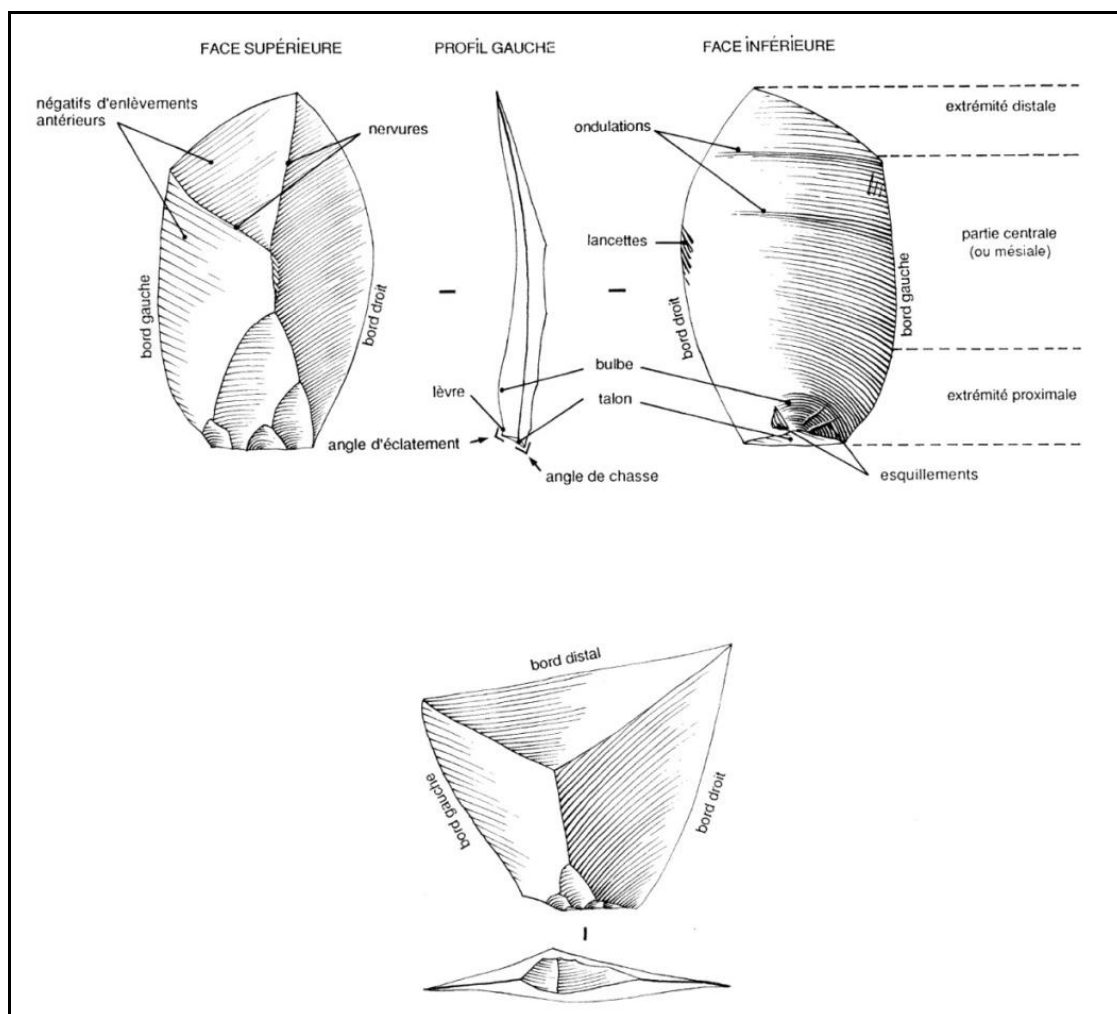


Figure 13 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan *et al.* 1995 : 33).

Le module (dimensions) des artefacts a été calculé au moyen d'un gabarit (**Figure 14**) prenant la forme d'une « cible » constituée de cercles concentriques dont le rayon augmente toujours de 1 cm ⁶. Les différents modules ont été associés à une lettre de A à J (**Tableau 5**).

Tableau 5 : Superficie arrondie des modules du gabarit.

Module	Superficie (arrondie)
A	Moins de 1 cm ²
B	Entre 1 et 3 cm ²
C	Entre 3 et 13 cm ²
D	Entre 13 et 28 cm ²
E	Entre 28 et 50 cm ²
F	Entre 50 et 79 cm ²
G	Entre 79 et 113 cm ²
H	Entre 113 et 154 cm ²
I	Entre 154 et 201 cm ²
J	Entre 201 et 254 cm ²

⁶ À l'exception du module A dont le rayon n'est séparé du module B que par 0,5 cm.

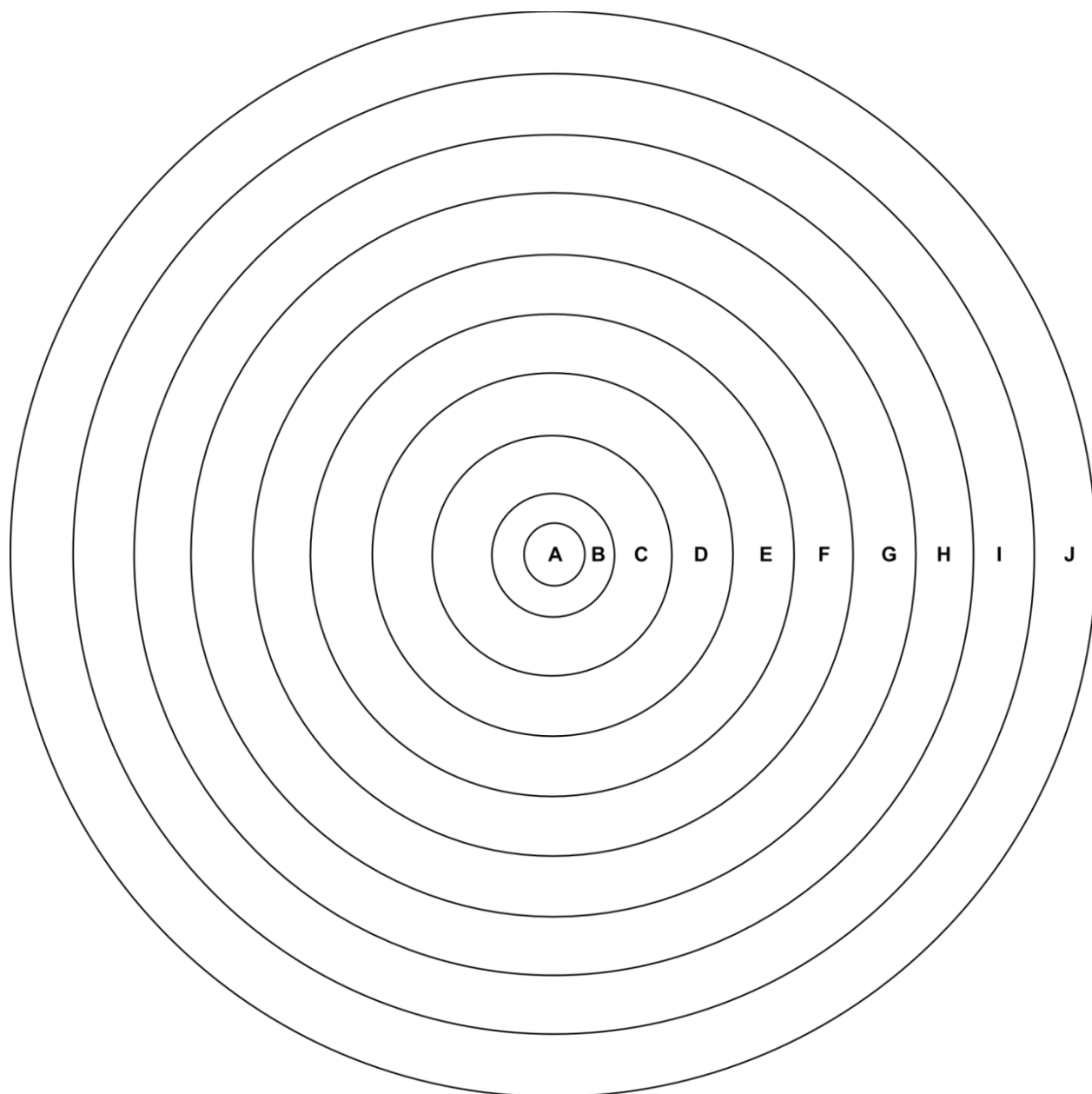


Figure 14 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques.

État général de la collection lithique taillée

L'analyse technologique de ce rapport s'appuie sur les 1728 artefacts en pierre taillée découverts en 2023 (**Tableau 6**). Nous excluons volontairement ici les trois spécimens de pierre non taillée décrits précédemment.

Tableau 6 : Effectifs généraux de la collection lithique.

Types d'objets	300N 113E	301N 114E	Total
Éclats	242	374	616
Fragments d'éclats	338	746	1084
Outils sur éclats	6	11	17
Pièces bifaciales	3	8	11
Total	589	1139	1728

Les matières premières lithiques

L'examen des matières premières a été fait de manière macroscopique uniquement. L'assemblage lithique montre une assez grande diversité de matériaux, dont plusieurs n'ont pas pu être rattachées à une variété précise.

La première matière en importance correspond à ce que l'on qualifiait jusqu'alors d'orthoquartzite⁷, mais suivant des recherches menées par Yvon Codère (2024), il semblerait que cette pierre soit plutôt une dolomie dense, probablement légèrement siliceuse. Bien qu'il n'ait pas pu retrouver la source de cette pierre, Codère croit qu'elle pourrait provenir du groupe de Beekmantown, dans la formation de Beauharnois, et probablement d'une des îles parsemant les rapides en face de Coteau-du-Lac. Cette interprétation a été faite suivant plusieurs prospections réalisées dans la région afin de retrouver la source de cette pierre utilisée sur la station 6 et ailleurs à Pointe-du-Buisson. Soulignons également que l'origine locale ou régionale de ce matériau est appuyée par son profil technologique, notamment : un plus haut taux de pièces corticales, des éclats globalement plus volumineux et une meilleure représentation de l'amont de la chaîne opératoire bifaciale par rapport à l'aval (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023). Codère (2024 : 7) définit cette matière comme une pierre au grain variable, à cassure subconchoïdale et contenant beaucoup d'impuretés. Au microscope on y distingue des grains de quartz qui sont disséminés dans la matrice de la pierre. Il enchaîne en disant :

On peut à tout le moins supposer que la couleur est gris foncé, noir, et certains éclats apparaissent gris moyen ou gris-bleu⁸. L'apparence sur la surface d'altération peut être trompeuse, car la surface d'altération est plus pâle que la matrice, et les grains de quartz seront inaltérés. Cela est donc trompeur, car on risque d'identifier la pierre comme un quartzite alors que ce n'est pas le cas. D'ailleurs le terme de quartzite présuppose une pierre constituée majoritairement de quartz (silice), comme le quartzite de Potsdam, ce qui n'est le cas présentement de toute évidence, ou le chert, avec des impuretés mineures.

⁷ Notons que durant les précédentes campagnes de fouilles sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a) et sur la station 6 (Artefactuel 2020, 2021), cette pierre avait été classée comme « matière siliceuse grisâtre » faute d'une meilleure identification.

⁸ Ajoutons que nous avons observé aussi des teintes verdâtres sur cette matière, surtout à proximité des surfaces corticales. En considérant les mises en garde de Codère, on peut supposer que cette teinte pourrait avoir été causée par l'altération de la matière.

Outre la patine en surface d'exposition, sur plusieurs objets, il y a ce qui semble être du cortex, une croûte d'altération épaisse poreuse, grise, blanche ou jaune, et plusieurs vacuoles. Ici et là, on note fréquemment des filaments bleutés de calcédoine et de l'oxyde de fer. Malgré mes efforts, je n'ai pas trouvé de fossile. (Codère 2024 : 7)

Considérant ces nouvelles données, nous abandonnons donc l'appellation « orthoquartzite » pour utiliser celle de « dolomie », même s'il persiste encore des incertitudes quant à la nature exacte et l'origine de cette pierre. En 2023, ce matériau lithique compte pour 27,9 % de l'assemblage (n=482). Outre les éclats et fragments, deux pièces bifaciales fragmentaires ont aussi été découvertes.

La seconde place est attribuée à un regroupement de différentes variétés de cherts dont l'origine demeure imprécise (n=421; 24,4 %). La très grande majorité d'entre eux sont de teinte grisâtre avec des variations parfois foncées et parfois plus pâles. On en retrouve aussi plusieurs spécimens de couleur noire, alors que les autres teintes sont présentes de manière marginale (brunâtre, blanchâtre, verdâtre). Cette catégorie regroupe des cherts de provenances diverses si on se fie à la variabilité dans l'apparence de ces matières premières. Bien que nous ne puissions ici proposer formellement une origine à ces matériaux divers, on peut supposer que plusieurs d'entre eux puissent provenir de sources présentes dans le sud de l'Ontario, dans l'État de New York ou dans la région du lac Champlain notamment. En effet, ces cherts se présentent souvent selon des teintes grisâtres plus ou moins foncées et leur présence a été documentée sur d'autres sites de la Montérégie (Artefactuel 2024; Codère 1996 et 2024; Lambert 2013). D'un point de vue géographique, le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, notamment la rivière Richelieu, étaient des vecteurs importants de déplacement vers ces diverses sources de pierres et il semble logique que la position du site de Pointe-du-Buisson ait permis un accès assez aisé à ces matières premières. Bien sûr ces pierres pourraient aussi avoir d'autres provenances, comme la portion orientale des Appalaches qui compte plusieurs sources de chert. Or, seule une analyse plus approfondie de la matière première permettra de cibler plus précisément l'origine de ces cherts.

La troisième position est occupée par des artefacts très altérés (n=261; 15,1 %) qui correspondent probablement à un amalgame de différents matériaux, car on observe une variation importante dans le grain de la pierre notamment. Il pourrait s'agir selon nous d'un mélange de dolomie, de micrite et de cornéenne. L'année précédente, ces spécimens très altérés étaient principalement en association avec la structure 2 (foyer), ce qui nous a menés à suggérer que leur altération prononcée devait avoir été causée par la chaleur du feu. Cette hypothèse est toujours valable puisqu'en 2023, ils ont été retrouvés surtout dans 301N 114E et que c'est dans ce puits qu'on rencontre principalement la portion résiduelle de l'aire de combustion. Outre les éclats et fragments, un éclat utilisé et un possible fragment de pièce bifaciale ont été faits dans cette classe de matière très altérée.

La cornéenne contient quant à elle 255 objets (14,8 %) qui se présentent toujours sous un aspect très altéré. Dans les pires cas, les éclats de cornéenne ne sont plus orientables et ils prennent la forme de petits morceaux de pierre beige très émoussée, ce qui empêche toute lecture technologique. Considérant cela, il ne serait guère étonnant que des outils plus discrets en cornéenne très altérée, comme des éclats retouchés ou utilisés, soient aujourd'hui indétectables. Notons toutefois qu'en cassure fraîche, les pièces altérées peuvent montrer à

l'intérieur de leur masse une matière gris foncé qui n'a pas encore été affectée par l'altération de surface. La cornéenne proviendrait vraisemblablement de la source du mont Royal, puisque c'est la plus proche connue de Pointe-du-Buisson. Il demeure néanmoins possible que d'autres sources aient pu aussi être exploitées (Gates St-Pierre *et al.* 2012; Codère 2024). La cornéenne est une matière que l'on retrouve en abondance sur le site de Pointe-du-Buisson et notamment sur la station 4, voisine de la station 6. Elle a généralement été associée à l'Archaïque post-laurentien sur la station 4, de même que pour l'ensemble des autres stations du site (Clermont et Chapdelaine 1982; Gates St-Pierre *et al.* 2012). En 2023, nous avons recueilli un possible éclat utilisé en cornéenne, alors que le reste de cet assemblage correspond à des éclats et des fragments d'éclats.

On rencontre ensuite une matière assez altérée qui pourrait être une sorte de micrite, c'est-à-dire une pierre calcaire très finement cristallisée⁹. Cela nous est suggéré notamment par la présence d'un cortex crayeux possédant des fossiles de crinoïdes indiquant l'origine calcaire de cette pierre. Sa version altérée se présente aujourd'hui comme une matière affichant une couleur allant du gris pâle au blanc avec des taches rougeâtres ou verdâtre diffuses¹⁰. On ne sait cependant pas l'aspect de cette matière à l'état frais. Cette pierre calcaire présente une fracture conchoïdale et pourrait fort bien être d'origine locale. Cela nous est suggéré notamment par la présence plus fréquente de cortex sur cette matière en comparaison des matériaux exogènes. Soulignons enfin que dans les années précédentes, cette pierre calcaire avait été observée dans d'autres puits de la station 6, mais elle n'avait alors pas été identifiée comme étant une matière distincte d'origine vraisemblablement calcaire. En plus des éclats et des fragments d'éclats, on compte un fragment d'ébauche bifaciale, un éclat utilisé et un possible éclat retouché.

Les cinq principales classes de matériaux sont à l'origine de 71,4 % de l'outillage mis au jour en 2023 (n=20). Il est quand même intéressant de noter qu'un peu moins du tiers des outils proviennent de matériaux qui ne représentent que 6,4 % de ceux mis au jour. Cela démontre que beaucoup d'outils importés puis abandonnés *in situ* ont été confectionnés sur des matériaux qui ont été peu taillés sur place. Ces matériaux plus secondaires renvoient au chert Onondaga (n=20), à différentes variétés de quartz (n=34), du quartzite pouvant ressembler à la variété de Mistassini ou de Ramah (n=23), du chert vacuolaire (n=11), du jasper (n=6), de la pierre schisteuse rougeâtre (n=5), une possible calcédoine beige grisâtre de très haute qualité et un seul éclat de pyroclastique. Concernant la pierre pyroclastique relatons que ce matériau est assez fréquent à Pointe-du-Buisson, ce qui pourrait indiquer qu'il pouvait lui aussi être disponible à proximité du site, mais probablement sous la forme de dépôts secondaires, peut-être via des blocs erratiques. (Cadieux 2005 : 112-116; 2011 : 120, 123, 140; Plourde 1986 : 75).

⁹ Nous remercions Adrian Burke pour ces informations lorsqu'il a généreusement observé de manière macroscopique et sommaire un échantillon de cette matière.

¹⁰ C'est en 2023 que nous avons reconnu l'existence de cette variété de pierre, après avoir montré un échantillon à Adrian Burke, mais cette identification fut faite après la réalisation du catalogage des artefacts. C'est pourquoi elle a été incluse dans la catégorie générale des matières très altérées.

La catégorie des « matières siliceuses indéterminées » (n=6; 0,3%) regroupe cette année quelques matières au grain moyen ou grossier dont on ne sait pas exactement la nature. Leur couleur varie du brun au gris et ils ont presque tous été retrouvés dans un état fragmentaire.

Concernant ce que nous avons nommé le « chert vacuolaire », il s'agit d'une matière d'apparence cherteuse, mais parsemée de multiples vacuoles. Les artefacts en chert vacuolaire retrouvés au cours des dernières années sont généralement de couleur noire, mais parfois grise foncée ou grise foncée bleutée. Il se présente selon un grain variant de fin à très fin. La variété très fine affecte habituellement un aspect cireux, alors que l'autre à un aspect plus mâât. La variété de couleur noire montre parfois ces deux variances, cireuse et mate, sur une même pièce. Certains spécimens présentent également des plages corticales grises et rugueuses et des surfaces naturelles lisses probablement associées à des diaclases. Malgré les variations de couleurs et de grains, les spécimens associés à cette matière première ont comme dénominateur commun d'être parsemés de minuscules vacuoles¹¹ à l'intérieur desquelles le sol tend souvent à s'infiltrer. Morin et Marquis (1995 : 41-43) avaient identifié ailleurs sur Pointe-du-Buisson deux variétés de cherts (variétés A1 et A2) qui semblent être similaires au nôtre si on se fie à leurs descriptions. Selon eux, ces cherts pourraient provenir des formations de Leray et de Deschambault situées dans la région de Montréal. Il est possible qu'il s'agisse de notre chert vacuolaire, car le chert A1 est décrit comme étant « gris olive, gris foncé, gris moyen foncé ou noir-grisâtre, généralement lustré et translucide à très légèrement translucide ». Les auteurs font mention également de « petites cavités représentant la dissolution partielle de microfossiles calcaireux » (Morin et Marquis 1995 : 41). Nous n'avons cependant pas observé directement les artefacts décrits par ces auteurs pour confirmer s'il s'agit ou non de notre « chert vacuolaire ».

Enfin, parmi les différentes variétés de quartz mises au jour, soulignons la présence d'un fragment de cristal de quartz. Ce genre de spécimens est assez rare et mérite donc d'être noté. Il s'agit ici du fragment d'un prisme de petite dimension et qui ne présente pas d'évidences explicites de taille, bien que sa nature fragmentaire empêche d'en être certain. On peut toutefois se questionner si cette pièce était utilisée pour la taille ou pour d'autres usages peut-être à valeur esthétique ou symbolique.

¹¹ Ces vacuoles sont généralement trop petites pour affecter la haute qualité de cette pierre. Quelques rares spécimens de Pointe-à-Jonathan montrent toutefois des vacuoles plus grosses, rendant la pierre un peu poreuse (Artefactuel 2022).

Tableau 7 : Les matières premières des artefacts en pierre taillée (BhFl-1r).

Matières premières	Éclats et fragments	Outils sur éclat	Pièces bifaciales	Total
Dolomie	480		2	482
Cherts variés	409	8	4	421
Matière(s) très altérée(s)	259	1	1	261
Cornéenne	254	1		255
Micrite (?)	195	2	1	198
Chert Onondaga	15	2	3	20
Quartzite (de Mistassini?)	13			13
Quartzite (de Ramah?)	9	1		10
Quartz laiteux	7			7
Quartz hyalin	11			11
Quartz varié	16			16
Quartz cristallin	1			1
Chert vacuolaire	9	1	1	11
Jaspe	8			8
Matières siliceuses indéterminées	6			6
Pierre schisteuse	5			5
Calcédoine (?)	2			2
Pyroclastique	1			1
Total	1700	16	12	1728

Les éclats de taille

Les éclats de taille sont des éléments très précieux pour comprendre les technologies lithiques et la manière dont elles ont été organisées par les groupes autochtones. En effet, contrairement aux outils, les éclats sont beaucoup plus sujets à être abandonnés sur place et ils nous informent sur les actions des tailleurs tout au long des processus de fabrication. L'intérêt premier de cette section est de vérifier à quelles chaînes opératoires ces artefacts sont associés (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.) et pendant quels types d'activités ils ont été détachés (ébauchage, façonnage bifacial, débitage de supports, finition et réparation d'outils, etc.). Or, avant d'en arriver à reconnaître l'affiliation technologique des éclats, quelques paramètres doivent d'abord être présentés.

État de conservation des éclats de taille

Le **Tableau 8** nous renseigne sur l'état de conservation de l'assemblage des éclats de taille. On y constate que 63,8 % de ces artefacts sont fragmentaires (n=1085) et ils sont par conséquent impropres à une lecture technologique en raison de l'absence de leur partie proximale. Une forte proportion de pièces fragmentaires n'est pas anormale et ce phénomène se rencontre sur de nombreux sites (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019; 2022; Eid 2017a : 100). Quant à la portion résiduelle de l'assemblage d'éclats taillés, elle est constituée de pièces entières (n=444; 26,1 %), c'est-à-dire intactes, et des pièces incomplètes (n=171; 10,1 %), c'est-à-dire celles qui n'ont qu'une cassure mineure ou qui ont minimalement préservé leur partie proximale. En combinant les catégories des éclats entiers et incomplets, on se rend compte que seulement 36,2 % des éclats analysés ont pu faire l'objet d'une lecture technologique et qu'un plus petit nombre encore a pu révéler la chaîne opératoire qui les a engendrés. Nous y reviendrons.

Tableau 8 : État de conservation des éclats de taille (BhFl-1r).

État de conservation	300N 113E	301N 114E	Total
Entier	167	277	444
Incomplet (cassure mineure)	74	97	171
Fragmentaire	339	746	1085
Total	580	1120	1700

Phases de production des éclats de taille

La phase de production des éclats peut être reconnue via la proportion de cortex visible, selon le principe voulant que plus le processus de taille avance, moins les éclats portent de traces corticales sur leur face supérieure (aussi nommée face dorsale). Par cortex, nous entendons ici plus largement toute surface naturelle qui formait l'extérieur d'une matrice¹² de pierre brute, ce qui inclut les éventuels plans de faille et diaclases. Pour évaluer la phase de production, on ne peut se fier ici qu'aux éclats entiers et à ceux incomplets, mais qui sont presque intacts. À l'examen du **Tableau 9**, on constate que seuls 489 éclats ont pu révéler leur phase de production. Ensuite, on remarque que la très nette majorité des pièces analysées (n=441; 90,2 %) est dépourvue de cortex (4^e phase). Le nombre d'éclats baisse ensuite drastiquement : la 3^e phase (moins de 20% de cortex) compte 15 spécimens (3,1 %), la 2^e phase (entre 20% et 50% de cortex) est représentée aussi par 15 éclats (3,1 %), alors que la 1^{ère} phase (plus de 50% de cortex) contient 18 pièces (3,7 %).

Tableau 9 : Phases de production des éclats de taille en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

Matières premières	1ère phase (+ de 50%)	2e phase (entre 20% et 50%)	3e phase (moins de 20%)	4e phase (aucun cortex)	Total
Cherts variés	1			161	162
Dolomie	12	8	7	91	116
Cornéenne	1		1	68	70
Micrite?	3	5	6	47	61
Matière(s) très altérée(s)	1	1	1	35	38
Quartzite (de Mistassini?)				9	9
Quartzite (de Ramah?)				3	3
Chert Onondaga				9	9
Chert vacuolaire				6	6
Jaspe				4	4
Quartz hyalin		1		2	3
Quartz				2	2
Calcédoine?				1	1
Pyroclastique				1	1
Total	18	15	15	441	489

Ces données sont intéressantes parce qu'elles indiquent une tendance lourde vers la production d'éclats à partir de matrices ne portant plus aucun cortex. Cela révèle donc que les premières phases de taille auraient majoritairement été exécutées à l'extérieur des espaces fouillés. Ainsi, les tailleurs auraient surtout travaillé sur place des pièces qui ont été

¹² On entend par « matrice » tout volume de matière lithique duquel on a pu détacher des supports. Une matrice brute est un volume de matière première non transformé (galets, blocs, plaquettes, nodule, cristal), alors qu'une matrice taillée renvoie à un support aménagé (nucléus, bifaces, pièces esquillées, outils sur éclats, etc.).

introduites dans un état assez avancé ou dont le cortex avait été déjà passablement retiré. Ces résultats sont similaires à ceux révélés précédemment sur la station 6 et sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2022a, 2022b, 2023). Les phases de production observées ici sont indicatrices que les chaînes opératoires lithiques étaient la plupart du temps fortement segmentées dans l'espace et le temps.

Lorsqu'on s'attarde aux matières premières, on voit d'abord que sur les 489 éclats ayant livré leur phase de production, 253 (51,7 %) sont faits en matières locales ou présumées comme telles (dolomie, cornéenne, micrite et chert vacuolaire). On constate ensuite que les 48 éclats ayant du cortex sont à 89,6% faits en matières locales (n=43). C'est la dolomie qui domine les éclats corticaux avec 27 spécimens (62,8 %). La présumée micrite suit avec 14 éclats (32,6 %), ce qui appuie l'idée que cette matière d'origine calcaire serait disponible à proximité relative du site. Concernant la cornéenne, elle n'a livré que deux éclats ayant du cortex, mais soulignons que le niveau d'altération prononcé peut limiter l'identification des surfaces de diacalse de cette matière. La classe des matériaux très altérés compte aussi trois éclats avec du cortex, ce qui renforce l'hypothèse que cette catégorie soit composée de pierres disponibles localement ou régionalement. Le quartz hyalin contient aussi un éclat cortical et comme on peut rencontrer cette matière dans de nombreuses régions, il est possible qu'elle soit elle aussi d'origine locale ou régionale.

Il n'est guère surprenant de constater que les matériaux présumés locaux sont ceux présentant le plus haut taux d'éclats corticaux. La proximité relative de leur source aurait grandement facilité le transport de matrices brutes ou celles ayant préservé du cortex. Cela étant dit, les éclats corticaux sont tout de même relativement peu nombreux, même pour ces matières, ce qui laisse entendre que le début de leur chaîne opératoire se serait souvent déroulé à l'extérieur de la station 6. Les matières exogènes sont quant à elles largement dénuées de cortex signifiant ainsi que la plupart des matrices arrivaient dans un stade de fabrication plutôt avancé. Cela est logique puisque la pierre est une matière lourde et encombrante et qu'on voit généralement une tendance vers la réduction du volume et du poids de ces artefacts lorsqu'ils sont transportés sur de longues distances. Qui plus est, plus on utilise un outil ou un nucléus longtemps, plus les plages corticales tendent à disparaître au fil des travaux de débitage, de façonnage, d'entretien ou de réparation. À noter que le phénomène observé ici dans les puits de la station 6 a également été observé pour l'ensemble de la station de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a).

Dimensions des éclats (modules)

Le **Tableau 10** nous informe sur la dimension (module) des éclats de taille qui ont pu afficher cette donnée (n=484). Cela n'inclut que les spécimens entiers et ceux qui sont presque entiers. Il est intéressant de voir que plus de la moitié des éclats (n=279; 57,6 %) se présente selon de très petites dimensions (module A - moins de 1 cm²) et que la proportion de pièces diminue drastiquement à mesure que leur volume augmente. Le module B (entre 1 et 3 cm²) est représenté par 171 spécimens (35,3 %), le module C (entre 3 et 13 cm²) chute à 32 pièces (6,6 %) et on ne rencontre que deux éclats (0,4%) du module D (entre 13 et 28 cm²). Ces résultats sont somme toute similaires à ceux mis de l'avant les années dernières sur la Station 6 et précédemment sur celle de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b).

Ces données relatent dans un premier temps que la majorité des éclats découverts (module A) n'était pas destinée à servir comme supports d'outils, puisqu'ils étaient très probablement trop petits pour une telle fonction. Les outils de module A sont en effet très rares à Pointe-du-Buisson et lorsqu'ils sont découverts, ils semblent généralement être en fin de vie utile et probablement abandonnés en raison de leurs dimensions devenues trop réduites (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b). Il faut donc vraisemblablement voir la fonction première de ces petits éclats comme des résidus de façonnage, d'entretien, de mise en forme, d'utilisation ou de réparation d'outils. Il pourrait être tentant de considérer la petitesse de ces éclats comme une indication que les activités de taille étaient surtout associées à l'aval des chaînes opératoires, surtout si on combine cela avec le faible taux de cortex. En revanche, il faut être prudent lorsqu'on fait une telle association (bien qu'elle témoigne d'une logique certaine), car l'amont et le milieu d'une chaîne opératoire peuvent aussi produire beaucoup de petits éclats. Malgré cette mise en garde, il semble tout de même probable dans le cas actuel qu'une bonne partie des plus petits éclats soit issue de l'aval de leur chaîne opératoire respective.

Tableau 10 : La dimension (modules) des éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

Matières premières	A	B	C	D	Total
Cherts variés	121	36	2		159
Dolomie	49	53	18	1	121
Cornéenne	30	30	9	1	70
Micrite?	25	33	1		59
Matière(s) très altérée(s)	20	16	2		38
Chert Onondaga	8	1			9
Quartzite (de Mistassini?)	9				9
Quartzite (de Ramah?)	3				3
Chert vacuolaire	6				6
Jaspe	4				4
Quartz hyalin	2	1			3
Quartz	2				2
Pyroclastique		1			1
Total	279	171	32	2	484

Lorsqu'on examine le module des éclats en fonction des matières premières, on se rend compte que, toutes proportions gardées, ce sont la dolomie et la cornéenne qui montrent la plus grande tendance vers des dimensions plus élevées (modules C et D). Il est intéressant de voir qu'ici aussi, ce sont les matériaux présumés locaux qui affichent les ratios les plus élevés d'éclats de gros modules. Il s'agit d'un autre indicateur comme quoi ces matières ont été introduites sur l'aire de fouille sous la forme de matrices plus volumineuses que celles des pierres importées de plus loin. Cette logique pourrait s'appliquer aussi pour la présumée micrite, mais elle ne compte qu'un seul éclat de module C.

Affiliation technologique des éclats de taille

L'affiliation technologique réfère ici à la chaîne opératoire qui est à l'origine de la production de chaque éclat. Le **Tableau 11** montre que 285 éclats ont révélé leur affiliation technologique avec un haut indice de certitude, ce qui correspond à 46,3 % des spécimens non fragmentaires (n=615). Cette proportion est jugée très bonne compte tenu du peu de temps alloué à l'analyse technologique, mais aussi en raison de l'altération prononcée de

plusieurs matériaux et des dimensions réduites de la plupart des éclats, facteurs qui complexifient les diagnostics. Soulignons par ailleurs qu'il est normal que de nombreuses pièces ne puissent être diagnostiquées, car tous les éclats ne présentent pas forcément d'attributs distinctifs permettant de les associer à un processus de taille particulier. En effet, différentes chaînes opératoires peuvent, à certaines étapes de leur production, engendrer des produits qui sont parfois très semblables les uns des autres (Brenet 2011:28-30; Cattin 2002:19-20, 77; Chabot 2002:49; Eid 2017a:109-112, 250-251; Soressi and Geneste 2011:340-341). Aussi, concernant les éclats incomplets, même s'ils ont conservé leur partie proximale, ils offrent tout de même moins d'éléments sur lesquels rattacher une lecture technologique exhaustive, ce qui peut restreindre la certitude des diagnostics. Rappelons ici que nous n'employons que les pièces pour lesquelles le niveau de confiance est très élevé et que beaucoup d'autres, plus équivoques, ont été mises de côté. Cela a été fait dans l'objectif de n'utiliser que l'échantillon le plus fiable et représentatif pour nos analyses.

Tableau 11 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de leur matière première.

Matières premières	Bifacial	Pièce esquillée	Aménagement outil unifacial	Aménagement outil indéterminé	Débitage nucléus	Total
Cherts variés	117	4	2	1		124
Dolomie	63					63
Micrite?	23					23
Matière(s) très altérée(s)	20				1	21
Cornéenne	21					21
Chert Onondaga	9					9
Chert vacuolaire		6				6
Quartzite (de Mistassini?)	4			1		5
Quartzite (de Ramah?)	3		2			5
Jaspe	3	1				4
Quartz hyalin	1	1				2
Calcedoine?		2				2
Total	264	14	4	2	1	285

Comme ce fut le cas sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2022a) et dans les fouilles précédentes de la station 6 (Artefactuel 2020, 2021, 2022b, 2023), on constate encore cette année qu'une très forte majorité des éclats diagnostiqués renvoie au processus de taille bifaciale (n=264; 92,6 %). Bien que cette chaîne opératoire soit vraisemblablement prépondérante dans l'aire fouillée, il est possible qu'elle soit tout de même quelque peu surreprésentée par rapport aux autres, puisque les éclats qui en découlent portent habituellement des attributs assez explicites et facilitant du même coup leur identification. On retrouve parallèlement aussi quatorze éclats (4,9 %) ayant été détachés lors de l'utilisation de pièces esquillées. À l'instar des sous-produits de la fabrication des bifaces, ceux des pièces esquillées sont aussi relativement aisés à reconnaître et leur petit nombre tend à démontrer que ces outils ont été relativement peu utilisés sur l'espace fouillé. Quatre éclats (1,4 %) ont été détachés lors du travail de retouchage d'outils unifaciaux (grattoir, éclat retouché, etc.) et deux autres proviennent aussi d'un travail de retouchage, mais sans que l'on ait pu déterminer s'il s'agit d'un outil bifacial ou unifacial. Enfin, un seul éclat serait issu du débitage d'un nucléus. Cette dernière interprétation nous a été suggérée essentiellement par

l'épaisseur élevée de l'éclat et de son talon, attributs qu'on ne rencontre généralement pas sur les autres chaînes opératoires décrites précédemment.

La taille de pièces bifaciales se rencontre chez la plupart des matières premières de notre assemblage. De manière générale, plus une matière est représentée en éclats, plus on tend à y retrouver des résidus de fabrication d'outils bifaciaux. Ainsi, la taille bifaciale serait la chaîne opératoire dominante sur la plupart des matériaux rencontrés dans notre assemblage.

L'utilisation de pièces esquillées sur l'aire fouillée a généré quelques résidus et la matière première la plus représentée est dans ce cas le chert vacuolaire (n=6; 42,9 %). Il est intéressant de noter que ce matériau est très souvent associé aux pièces esquillées ailleurs sur la station 6, ainsi que sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2020, 2021, 2022a et 2022b).

Concernant l'unique éclat vraisemblablement débité d'un nucléus, il a été fait en une matière trop altérée pour en déterminer le type. Concernant les éclats provenant d'un aménagement d'outil unifacial, on en compte deux en chert et deux autres en quartzite ressemblant à la variété de Ramah.

En somme, soulignons que les résultats de l'affiliation technologique des éclats mis au jour en 2023 sont très similaires à ceux obtenus pour les puits voisins fouillés entre 2019 et 2022. Ils suivent également un patron similaire à celui identifié sur l'ensemble de la station Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a).

Phases de production bifaciale

La chaîne opératoire bifaciale peut être décortiquée en différentes phases allant de l'ébauchage initial à la finition par retouches (voir le **Tableau 13** pour les détails des différentes phases). Les données recueillies, présentées dans le **Tableau 12**, montrent la distribution des éclats au sein du processus de taille bifaciale. Commençons par dire que 70 éclats (26,5 %) n'ont pu être clairement associés à une des phases de cette chaîne opératoire, la plupart du temps en raison de la nature incomplète des pièces ou du haut niveau d'altération de la matière. Parmi les 194 éclats restants, plusieurs n'étaient pas clairement associés à une sous-phase précise (initiale ou avancée) faute d'attributs diagnostics explicites. Les catégories « ébauchage (sans précision) » et « façonnage (sans précision) » constituent donc des éclats où il n'était pas possible de déterminer la sous-phase au sein de ces étapes de production bifaciale.

Tableau 12 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire et en fonction de leur matière première (BhFI-1r).

Matières premières	Ébauchage (sans précision)	Ébauchage initial	Ébauchage avancé	Préformage	Façonnage (sans précision)	Façonnage initial	Façonnage avancé	Retouchage	Indéterminée	Total
Cherts variés	1	2	3	3	13	17	22	19	37	117
Dolomie	2		10	6	1	18	7	3	16	63
Micrite?	2	2	3	6	2	2			6	23
Cornéenne	1		2	2	5	5			6	21
Matière(s) très altérée(s)			2		5	4	3		6	20
Chert Onondaga		1				1	1	3	1	7
Quartzite (de Mistassini?)								4		4
Quartzite (de Ramah?)					1	1		1		3
Jaspe								3		3
Chert Onondaga?								1	1	2
Quartz hyalin			1							1
Total	6	5	21	17	27	48	33	34	70	264

Phase d'ébauchage : La première phase d'ébauchage se décline en deux sous-phases, soit celles de l'ébauchage initial (n=5; 1,9 %) et de l'ébauchage avancé (n=21; 8 %). Ajoutons à cela six éclats (2,3 %) pour lesquels il n'était pas possible de déterminer la sous-phase d'ébauchage. Lorsqu'on réunit les sous-phases, l'ébauchage dans son ensemble compte pour 12,1 % (n=32) de la chaîne opératoire bifaciale. Soulignons que cette première étape de la production bifaciale est peut-être quelque peu sous-représentée, puisque les produits de l'ébauchage sont plus difficiles à identifier, surtout sur une matière très altérée comme la cornéenne. En effet, les traits typiques des pièces bifaciales sont encore peu visibles à ce stade préliminaire de la production où l'on commence souvent à peine à installer les plans d'équilibre bifacial et bilatéral. Malgré une probable sous-représentation, il semble néanmoins fondé que l'ébauchage ait pris une place secondaire dans les activités de taille sur l'aire fouillée, ne serait-ce que par la faible proportion des éclats affichant du cortex. Il est intéressant de noter que ce sont les matières présumées locales (la dolomie, la possible micrite et la cornéenne) qui dominent la phase d'ébauchage. Il s'agit là d'un indice supplémentaire montrant que ces matériaux ont été introduits sous forme de pièces encore peu travaillées sur le site, ce qui appuie également l'idée d'une certaine proximité de leur source. Notons tout de même la présence de quelques éclats d'ébauchage en cherts variés (n=6), en chert Onondaga (n=1) et en quartz hyalin (n=1), ce qui tend à illustrer que ces matériaux pouvaient aussi être introduits occasionnellement sous la forme d'ébauches ou peut-être même de matrices brutes.

Phase de préformage : La phase de préformage contient 17 éclats (6,4 %). Ces derniers sont plus aisés à identifier que ceux d'ébauchage, car à ce stade, la pièce bifaciale est déjà largement mise en forme. Néanmoins, il peut être difficile de poser un diagnostic fiable pour les pièces incomplètes ou très altérées. Les matières présumées locales (n=10) dominent cet assemblage, alors que les cherts ne comptent que trois spécimens. À l'instar de l'étape d'ébauchage, celle du préformage serait donc surtout caractérisée par des matières que l'on croit être disponibles dans la région. Pour les matériaux exogènes, il semble donc que la phase de préformage ait essentiellement été réalisée préalablement à l'occupation de la station 6.

Phase de façonnage : La phase de façonnage est la plus représentée avec un total de 108 éclats (40,9 %) qui se déclinent en 48 (18,2 %) pièces de façonnage initial, 33 (12,5 %) de façonnage avancé et 27 (10,2 %) autres sans précision de la sous-phase. Le façonnage est cependant l'étape de production bifaciale la plus évidente à reconnaître sur les éclats et il peut donc y avoir un biais en sa faveur dans les effectifs comptabilisés. On compte un total de 56 spécimens en matières exogènes contre 40 en matières présumées locales. Quant aux douze éclats en matériaux très altérés, ils sont possiblement d'origine locale pour la plupart, mais il ne nous est pas possible d'en être certain. On voit donc qu'à cette étape, les matériaux importés prennent légèrement le dessus dans les activités de taille par rapport à ceux dont la source serait rapprochée. Si on regarde plus précisément les deux sous-phases, le façonnage initial compte un peu plus de matières locales (n=25) qu'importées (n=19), alors que la phase avancée compte seulement sept éclats de matières locales par rapport à 23 qui sont exogènes. On constate ainsi qu'à mesure que l'on progresse vers l'aval de la chaîne opératoire, les matériaux importés prennent de plus en plus de place dans les activités de taille. Cela indique d'une part que les tailleurs de pierre ont importé sur le site des outils bifaciaux en matières exogènes sous une forme généralement assez avancée. Cela pourrait aussi tendre à révéler que les pièces bifaciales en matières présumées locales n'étaient pas toutes achevées *in situ* et qu'un bon nombre aurait été exporté avant leur complétude.

Phase de retouchage : Concernant la phase de finale du retouchage, nous en avons diagnostiqué 34 (12,9 %) spécimens. Il est probable que cette phase soit sous-représentée compte tenu de la difficulté à la reconnaître sur de très petits éclats, surtout s'ils sont très altérés. D'ailleurs, si on considère la grande proportion de très petits éclats sur le site, la prépondérance de la chaîne opératoire bifaciale et la tendance lourde vers une augmentation des activités vers l'aval de ce processus, il est vraisemblable que la phase finale de retouchage soit plus importante que ne le montrent ces chiffres. Si on s'attarde aux matières premières, on voit alors que la tendance observée précédemment se poursuit. En effet, parmi les éclats formellement identifiés au retouchage, seulement trois proviennent d'une matière présumée locale (dolomie).

En sommes, on voit la répétition d'une tendance générale déjà observée sur Pointe-à-Jonathan et dans les assemblages précédemment étudiés sur la station 6 (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023). Plus on se rapproche de l'amont du processus bifacial, plus les matériaux locaux dominent. Inversement, plus on tend vers l'aval du processus, plus les matériaux exogènes deviennent prépondérants. Cela nous démontre que les ébauches et préformes voyageaient rarement sur de longues distances. Celles taillées *in situ*, et visibles par les éclats qu'elles ont laissés, sont surtout faites en des matières qu'on présume être disponibles dans la région. Inversement, les tailleurs ne semblent pas avoir privilégié la finition de ces outils sur la station 6 et il est vraisemblable qu'on ait ainsi mis sur pause leur processus de fabrication. Ce phénomène est aussi perceptible à partir des matériaux exogènes qui n'arrivent pas uniquement à l'état fini, mais fréquemment aussi sous la forme d'outils bifaciaux inachevés. Les processus de tailles étaient donc souvent segmentés à travers l'espace et le temps au gré des déplacements des chasseurs-cueilleurs. Cette stratégie techno-économique peut avoir plusieurs avantages comme celle d'utiliser les ébauches, préformes et bifaces inachevés comme « réserves de matières premières » pour la confection d'éclats-supports. Ils peuvent alors avoir la double fonction d'outils (en devenir) et de nucléus. D'autres raisons pouvaient aussi expliquer le transport de pièces inachevées, notamment pour donner plus de latitude aux tailleurs lorsque la morphologie finale des outils bifaciaux n'était pas encore arrêtée. En transportant des pièces inachevées, il pouvait alors être plus facile d'adapter la forme de l'outil au besoin du moment (pointe, couteau, foret, etc.).

Tableau 13 : Description des phases de production bifaciale.

Phases de production bifaciale	Caractéristiques générales de la pièce bifaciale et des éclats détachés
Ébauchage initial Phase 1a (Étape préliminaire) Outil = ébauche préliminaire	Pièce bifaciale : très grossière; épaisseur prononcée; contours irréguliers; les plans d'équilibre bifacial et bilatéral ne sont pas ou peu établis; cortex et surfaces naturelles potentiellement encore très présents; lorsqu'aménagée sur une matrice angulaire (bloc, plaquette), il y a présence de bords naturels angulaires plutôt qu'aménagés en biseau. Éclats : ils sont de formes très variées et souvent difficiles à distinguer de ceux produits par les nucléus. Ils peuvent être de dimensions variables, souvent assez épais, mais parfois assez minces aussi. Le talon a tendance à être lisse, cortical ou facetté. L'angle de chasse n'est souvent pas très incliné, surtout si l'ébauche est taillée à partir d'une matrice angulaire (bloc, plaquette). L'abrasion de l'angle de chasse est possible, mais plutôt rare (surtout si l'éclat est détaché par percussion directe dure). Le cortex et les surfaces naturelles de diacrise sont abondants sur la face supérieure des éclats.
Ébauchage avancé Phase 1b (Étape préliminaire) Outil = ébauche avancée	Pièce bifaciale : moins grossière; épaisseur encore prononcée; contours moins irréguliers; les plans d'équilibre bifacial et bilatéral sont mieux établis; présence occasionnelle de cortex (surtout au centre de l'ébauche); présence occasionnelle, mais localisée de bords naturels en angulaire lorsqu'aménagée sur une matrice angulaire (bloc, plaquette). Éclats : ils tendent à se régulariser un peu, mais sont encore assez variables en dimensions. Le cortex ou les surfaces naturelles de diacrise sont moins prédominants, mais tout de même présents. Le talon est souvent incliné et facetté et tend parfois à être éversé légèrement. L'abrasion de l'angle de chasse est plus fréquente qu'à la phase initiale.
Préformage Phase 2 (Étape préliminaire) Outil = préforme	Pièce bifaciale : les plans d'équilibre bifacial et bilatéral sont assez bien établis; épaisseur encore relativement prononcée; les contours se régularisent; la préforme est habituellement entièrement couverte par les négatifs d'enlèvements (aucun cortex ni bord naturel angulaire). À <i>priori</i>, la préforme n'est pas encore fonctionnelle, mais il n'est pas impossible qu'elle puisse être utilisée dès ce stade. Éclats : ils ne portent habituellement pas de cortex, ils tendent à être moins épais que la phase précédente et à présenter une certaine courbure du profil. Le talon est habituellement éversé et facetté sur les deux versants, mais l'angle de chasse n'est pas aussi aigu qu'aux phases suivantes. L'angle de chasse est habituellement abrasé.
Façonnage initial Phase 3a (Étape intermédiaire) Outil = biface	Pièce bifaciale : les plans d'équilibre bifacial et bilatéral atteignent leur état définitif; la pièce est grandement amincie durant cette étape; contours réguliers; le biface peut être utilisé dès ce stade, mais n'est pas encore optimal et peut subir encore beaucoup de transformations. Éclats : ils sont assez minces et potentiellement de grandes dimensions, quoique différents modules soient possibles. On voit souvent une courbure légère dans le profil de l'éclat. Le talon est éversé et facetté sur les deux versants, l'angle de chasse est aigu et il est abrasé.
Façonnage avancé Phase 3b (Étape finale) Outil = biface	Pièce bifaciale : étape intermédiaire entre le façonnage initial et la finition, on termine l'amincissement du biface et régularise sa morphologie et ses dimensions. Éclats : ils sont très minces et de dimensions plus modestes que la phase précédente. Les éclats sont souvent peu courbés et le talon est éversé et facetté sur les deux versants. L'angle de chasse est aigu et il est systématiquement abrasé.
Finition Phase 4 (Étape finale) Outils = biface, couteau, pointe de projectile	Pièce bifaciale : mise en place de la morphologie définitive par des retouches. Les bords sont plus ou moins affûtés selon l'outil et on peut voir des indices de réparation ou de raffutage lorsque nécessaire, ce qui peut entraîner une modification de la morphologie et des dimensions de la pièce. Le type d'outil peut être modifié durant cette phase, par exemple : transformer un couteau bifacial en pointe de projectile. Éclats : ils prennent la forme d'esquilles très minces, de formes diverses, parfois courtes, parfois allongée selon le style de la retouche. Le talon peut être éversé et facetté sur les deux versants, mais aussi linéaire ou punctiforme. L'angle de chasse est souvent abrasé.

L'outillage bifacial

Pour l'analyste d'une collection lithique, il existe diverses manières d'organiser l'état d'avancement des pièces bifaciales, depuis les ébauches très préliminaires jusqu'aux outils finis. Comme vu précédemment, nous avons divisé le processus bifacial en quatre grandes phases et quelques sous-phases (**Tableau 13**). Dans le cas des outils bifaciaux, nous avons repris cette division, mais n'avons pas considéré les sous-phases. Nous nous sommes donc arrêtés à quatre grandes catégories d'outils bifaciaux selon leur stade d'avancement, car il est souvent difficile d'appréhender une sous-phase avec un petit échantillon très fragmentaire :

- Phase 1 : ébauche bifaciale
- Phase 2 : préforme bifaciale
- Phase 3 : biface
- Phase 4 : outils bifaciaux divers (pointes de projectiles, bifaces, couteaux, forets, etc.)

L'assemblage récolté en 2023 renferme dix pièces bifaciales formelles et une dernière plus hypothétique en raison de son état très fragmentaire. Les types rencontrés correspondent à deux ébauches, un foret, deux grattoirs bifaciaux triangulaires, une pointe de projectile et cinq autres spécimens dont le type est plus incertain en raison de la fragmentation de ces objets. Cela inclut trois pièces bifaciales de phase 4, une de phase 3 ou de phase 4 et une dont on n'est pas certain qu'il s'agisse bien d'un outil bifacial. Outre les deux ébauches (phase 1), le reste de l'assemblage est surtout constitué d'outils finis (phase 4).

Concernant l'état de conservation des outils bifaciaux, trois sont entiers et les huit autres sont fragmentaires (**Tableau 14**). Cela tend à indiquer des modalités de rejet principalement orientées vers l'abandon des spécimens en fin de vie utile, notamment en raison d'une fracturation importante.

Tableau 14 : L'état de conservation des outils bifaciaux.

Outils bifaciaux	Entier	Fragmentaire	Total
Ébauche (phase 1)		2	2
Pièce bifaciale (phase 3 ou 4)		1	1
Pièce bifaciale (phase 4)		3	3
Grattoir bifacial triangulaire (phase 4)	2		2
Foret à encoches latérales (phase 4)		1	1
Pointe (phase 4)	1		1
Pièce bifaciale?		1	1
Total	3	8	11

Les outils bifaciaux sont légèrement plus prépondérants sur les matières premières exogènes que sur celles présumées être d'origine locale (**Tableau 15**). Du côté des matériaux importés, les cherts variés comptent quatre outils, alors que le chert Onondaga a été identifié plus formellement sur un spécimen et plus hypothétiquement sur un second. Parmi les matières vraisemblablement locales, on en dénombre deux en dolomie et une en présumée micrite. Les deux dernières pièces bifaciales sont en matières trop altérées pour en déterminer la nature, mais nous pensons qu'il pourrait s'agir de variété de dolomie, de micrite ou de cornéenne. Les deux pièces formellement inachevées de l'assemblage, c'est-à-dire des ébauches bifaciales, sont faites en matières locales (dolomie et micrite). Cela rejoint la

tendance observée sur les éclats indiquant que l'amont de la chaîne opératoire bifaciale est surtout marqué par des pierres disponibles dans la région.

La fragmentation des outils de l'assemblage rend difficile l'attribution culturelle de la plupart de ces objets. Sept pièces bifaciales sont en effet trop incomplètes pour être en mesure de révéler leur type exact (biface, pointe, couteau). Quant aux deux ébauches, il n'est pas possible de dater des outils bifaciaux à un stade aussi préliminaire d'avancement. Reste ainsi, les deux grattoirs bifaciaux, le foret et la pointe de projectile.

Les deux grattoirs bifaciaux triangulaires sont typiques de ceux associés à la tradition Meadowood du Sylvicole inférieur (**Figure 15**). Ils sont faits dans des cherts gris foncé dont au moins un des deux pourrait être de la variété Onondaga. Il est difficile de préciser le type de chert de l'autre spécimen sans un examen plus approfondi, mais nous n'écarterons pas l'idée d'une variété de chert Onondaga plus foncée. Un chert provenant d'une autre source du sud de l'Ontario est également possible selon nous. Dans les deux cas, il s'agit de fragments distaux de bifaces dont la cassure a été aménagée en front de grattoir.



Figure 15 : Photo des deux grattoirs bifaciaux triangulaires (à gauche : BhFl-1r.451L; à droite : BhFl-1r.449L).

Le foret à encoches latérales est brûlé et incomplet, sa mèche est manquante, une des encoches est endommagée et on compte plusieurs cupules thermiques sur l'artéfact (**Figure 16**). Sur la station 4, des forets ayant une forme apparentée ont été attribués à la tradition

Meadowood, mais ils étaient fabriqués en chert Onondaga, alors que le nôtre est trop altéré pour déterminer le type de chert dont il est fait. D'autres forets à base encochée, mais faits sur d'autres matières premières ont aussi été trouvés sur cette station sans avoir été datés (Clermont et Chapdelaine 1982 : 64-65 et 139-140). La forme de la partie résiduelle de cet objet peut rappeler un peu celle des pointes Jack's Reef¹³, ce qui amène à se demander s'il n'aurait pas pu être aménagé à partir d'une pointe de ce type. Ce dernier est associé au Sylvicole moyen et principalement à la phase tardive de cette période. À titre d'hypothèse, nous estimons donc possible que cet objet puisse dater du Sylvicole inférieur ou du Sylvicole moyen. Le fait qu'il soit brûlé permet aussi de suggérer qu'il a pu être exposé à la chaleur intense du foyer de la structure 2. Rappelons qu'il demeure aussi possible que la chaleur du feu ait altéré des artefacts déjà déposés dans le sol avant l'utilisation de l'aire de combustion.

¹³ Rappelons que l'an dernier, une pointe Jack's Reef avait été trouvée à proximité de la structure 2 (Artefactuel 2023).



Figure 16 : Trois vue du foret BfL-1r.441L. Celle du bas montre en détail la cassure de la mèche.

Quant à la seule pointe de projectile mise au jour en 2023, elle présente des encoches latérales, mais son style est très atypique (**Figure 17**). En effet, elle est aménagée sommairement sur un éclat et les enlèvements sont peu envahissants, ce qui laisse voir une bonne partie de l'éclat-support. De profil, l'artéfact a d'ailleurs conservé la courbure naturelle de l'éclat. Il s'agit donc d'un outil aménagé apparemment de manière expéditive, avec relativement peu de soin et sans soucis de lui donner une forme typée. Il a peut-être été conçu à un moment où l'on devait remplacer une pointe et qu'on n'avait que des éclats peu volumineux (module C) pour réaliser cette tâche. Elle a peut-être ensuite été abandonnée sur la station 6 une fois que des pointes plus formalisées ont pu être produites sur place. N'excluons pas non plus qu'il puisse s'agir de l'œuvre d'un tailleur débutant.



Figure 17 : Pointe de projectile BhFl-1r.447L aménagée sommairement sur un éclat.

Tableau 15 : Les types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première.

Outils bifaciaux	Cherts variés	Dolomie	Chert Onondaga	Chert Onondaga?	Micrite?	Matière(s) très altérée(s)	Total
Ébauche (phase 1)		1			1		2
Foret à encoches latérales	1						1
Grattoir bifacial triangulaire	1			1			2
Pièce bifaciale (phase 3 ou 4)		1					1
Pièce bifaciale (phase 4)	1		1			1	3
Pointe	1						1
Pièce bifaciale?						1	1
Total	4	2	1	1	1	2	11

L'outillage sur éclats

L'assemblage d'outils sur éclats compte 17 spécimens qui se déclinent en quelques types. Six spécimens ont été retrouvés intacts, cinq ont une cassure mineure et six autres sont fragmentaires (**Tableau 16**).

Quant à la typologie de cet outillage, on rencontre deux éclats retouchés formels et un troisième plus hypothétique, huit éclats utilisés formels et deux autres plus hypothétiques, trois pièces esquillées et un seul grattoir. Aucun de ces outils ne présente d'attributs stylistiques permettant de les positionner chronologiquement ou culturellement.

Tableau 16 : Les outils sur éclats en fonction de leur état de conservation (BhFl-1r).

Types d'outils	Entier	Incomplet (cassure mineure)	Fragmentaire	Total
Éclat retouché			2	2
Éclat retouché?			1	1
Éclat utilisé	5	2	1	8
Éclat utilisé?		1	1	2
Pièce esquillée	1	1	1	3
Grattoir		1		1
Total	6	5	6	17

Si on s'arrête aux matières premières des outils sur éclats, on découvre que la majorité d'entre eux (n=11; 64,7 %) sont faits sur des matériaux exogènes (**Tableau 17**). Les pierres disponibles localement n'ont donc pas été privilégiées pour la confection de ces outils dans les puits fouillés en 2023, malgré une abondance d'éclats en ces matières. Il faut faire attention cependant ici, car les schèmes d'abandons peuvent fausser les perceptions. Il demeure possible, par exemple, que les outils importés de l'assemblage aient fait l'objet d'un rejet massif sur le site afin d'être remplacés par des outils neufs en matières locales qui ont ensuite quitté la station 6 afin d'être utilisées ultérieurement et en d'autres lieux. Rappelons aussi que l'altération prononcée de certaines matières, dont la cornéenne, a pu occulter les retouches et les traces d'utilisations sur d'éventuels outils qui resteraient alors indifférenciables des simples éclats.

Parmi les matériaux importés, ce sont les cherts qui constituent la part la plus importante de l'outillage sur éclats. On en compte huit de teintes grisâtres et dont l'origine reste à déterminer, un associé au chert Onondaga de manière plus formelle et un autre de manière plus hypothétique. Enfin, le seul grattoir a été fait avec un quartzite ressemblant à la variété de Ramah (**Figure 18**).



Figure 18 : Grattoir incomplet BhFl-1r.452L réalisé sur un quartzite ressemblant à la variété de Ramah.

Du côté des matières présumées locales, deux sont en chert vacuolaire, un en cornéenne, deux en présumée micrite et un dernier en matière trop altérée pour une identification formelle, mais qui pourrait être une de celles disponibles dans la région.

Tableau 17 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

Matières premières	Éclat retouché	Éclat retouché?	Éclat utilisé	Éclat utilisé?	Grattoir	Pièce esquillée	Total
Cherts variés	1		5			2	8
Chert Onondaga				1			1
Chert Onondaga?			1				1
Chert vacuolaire	1					1	2
Cornéenne				1			1
Matière très altérée			1				1
Micrite?		1	1				2
Quartzite (de Ramah?)					1		1
Total	2	1	8	2	1	3	17

Le **Tableau 18** indique la phase de production des éclats-supports des outils. On voit que la majorité ne présente aucun cortex ($n=7$) et que seulement deux affichent des plages corticales. Huit éclats sont quant à eux trop fragmentaires pour indiquer leur phase de production. Le cortex est un attribut rarement convoité pour l'aménagement d'outils, bien que sa présence ne soit pas nécessairement contraignante, surtout s'il ne touche pas les bords actifs. Cela dit, l'assemblage des éclats de taille compte une grande majorité des spécimens sans cortex, ce qui a dû conditionner la sélection des supports d'outils, peu importe les préférences des tailleurs à cet égard.

Tableau 18 : La phase de production des outils sur éclats.

Types d'outils	1ère phase (+ de 50%)	3e phase (moins de 20%)	4e phase (aucun cortex)	Indéterminée	Total
Éclat retouché				2	2
Éclat retouché?				1	1
Éclat utilisé	1		6	1	8
Éclat utilisé?		1		1	2
Grattoir				1	1
Pièce esquillée			1	2	3
Total	1	1	7	8	17

La dimension des outils sur éclats indique que la majorité de ceux ayant révélé ce paramètre est associée au module B (entre 1 et 3 cm² ; $n=6$) et plus rarement au module C (entre 3 et 13 cm² ; $n=2$), alors qu'un seul est de module D (entre 13 et 28 cm²). On remarque ainsi que le module B semble être celui prépondérant, possiblement du fait que c'est aussi le plus représenté parmi les éclats après ceux du module A. En effet, ce dernier module compte le plus de spécimens d'éclats bruts, mais ils sont trop petits pour avoir servi de supports d'outils.

Tableau 19 : Les outils sur éclats en fonction de leur module (BhFl-1r).

Types d'outils	Module B	Module C	Module D	Indéterminé	Total
Éclat retouché				2	2
Éclat retouché?				1	1
Éclat utilisé	5	2		1	8
Éclat utilisé?			1	1	2
Grattoir				1	1
Pièce esquillée	1			2	3
Total	6	2	1	8	17

Quatre outils ont pu révéler leur affiliation technologique et ils proviennent tous de la chaîne opératoire bifaciale (**Tableau 20**). Il s'agit de quatre éclats utilisés faits en chert dont l'origine n'est pas connue.

Tableau 20 : Les outils sur éclats issus de la chaîne opératoire bifaciale (BhFl-1r).

Type d'outil	Bifacial	Total
Éclat utilisé	4	4
Total	4	4

Le **Tableau 24** indique la phase de production bifaciale des quatre éclats utilisés provenant de cette chaîne opératoire. Il est intéressant de constater que l'amont de ce processus est un peu plus représenté, avec un éclat d'ébauchage (sans précision de la phase), un d'ébauchage avancé et un de préformage. L'étape intermédiaire ne compte qu'un outil associé au façonnage initial. Cette propension à utiliser des sous-produits de l'amont de la production bifaciale appuie l'idée que les ébauches et les préformes avaient un rôle de pourvoyeur de supports, ce qui en faisant des sortes d'outils-nucléus.

Tableau 21 : La phase de production bifaciale des outils sur éclats issus de cette chaîne opératoire.

Type d'outil	Ébauchage (sans précision)	Ébauchage avancé	Préformage	Façonnage initial	Total
Éclat utilisé	1	1	1	1	4
Total	1	1	1	1	4

Synthèse de l'analyse technologique

L'analyse technologique réalisée pour l'assemblage lithique issu des fouilles de 2023 apporte des résultats en continuité avec ceux obtenus les années précédentes (Artefactuel 2020, 2021, 2022b, 2023). Rappelons que le matériel lithique mis au jour vient assurément de divers épisodes d'occupation entremêlant plusieurs périodes de la préhistoire. Cela complexifie le portrait global, car il devient alors très difficile de distinguer chaque époque et de départager les tendances technologiques de manière chronologique.

On remarque encore cette année que les grandes tendances technologiques observées sur la station 6 sont similaires à celles mises en lumière sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a). En effet, on constate une fois de plus que la plupart des éclats taillés sur place auraient découlé de la chaîne opératoire bifaciale, laquelle a été fortement segmentée dans le temps et l'espace. En effet, ce processus de taille n'a pas été entièrement réalisé sur place, puisque le milieu du processus est l'étape la plus représentée. De manière générale, on voit une tendance vers la taille de matières premières locales pour l'amont de la chaîne opératoire bifaciale et plus on approche de l'aval, plus ce sont alors les matières exogènes qui prennent le pas. On voit ainsi que les pièces bifaciales en matières locales (ou présumées locales), comme la cornéenne, la dolomie et la possible micrite semblent généralement inachevées sur place. Cela tend à indiquer qu'on favorisait le transport d'outils non finis, vraisemblablement pour les éclats-supports qu'ils pouvaient produire, ce qui en faisait des genres d'outils-nucléus. Ce schéma techno-économique est d'ailleurs appuyé par l'assemblage d'outils sur éclats, car plusieurs ont été faits sur des supports détachés lors des phases préliminaires et intermédiaires du processus de taille bifaciale. Ce nombre est probablement sous-représenté du fait qu'une forte proportion de ces outils n'ont pas pu révéler leur affiliation technologique.

Soulignons cette année encore l'absence de nucléus, alors qu'un seul éclat aurait été débité d'un nucléus. Cela ne surprend guère, car les nucléus sont peu fréquents sur Pointe-du-Buisson lorsqu'on tient compte de l'immense quantité d'éclats de taille mis au jour sur l'ensemble du site. L'analyse synthèse de la collection lithique de Pointe-à-Jonathan a également montré que les nucléus auraient occupé une place très marginale dans les activités de taille sur cette station (Artefactuel 2022a). Cependant, insistons sur le fait qu'il est difficile

d'identifier des éclats de taille de nucléus lorsque ceux-ci sont de type *ad hoc* et qu'ils ne présentent aucune standardisation. Les produits des nucléus peuvent alors très facilement se confondre avec les éclats d'ébauchage bifacial par exemple (Eid 2017a). L'absence de nucléus ne signifie pas nécessairement qu'il n'y en avait pas sur la station 6, mais peut-être simplement qu'ils n'ont pas été rejetés sur le site. En effet, on peut très bien tailler un nucléus de manière ponctuelle pour n'en détacher qu'un ou deux éclats pour un besoin immédiat à combler et conserver ensuite le nucléus tant qu'il n'est pas épuisé. Cela étant dit, si ces derniers avaient été un élément important du coffre à outils des tailleurs de pierre de la station 6, on s'attendrait à en trouver en plus grand nombre.

L'assemblage céramique

L'assemblage céramique mis au jour en 2023 est essentiellement composé de grenailles (n=205; 76,5 %). On ne retrouve que onze tessons, dont six de corps, un d'épaule et quatre de bord. Les rebuts de pâtes sont au nombre de quatre formels et 38 autres pouvant aussi être de l'argile indurée. Enfin, on compte 10 autres morceaux de ce qui pourrait être de l'argile indurée (**Tableau 22**). Soulignons aussi que 19 grenailles et un tesson de corps possèdent une surface noircie ou une croute carbonisée.

Tableau 22 : L'assemblage céramique mis au jour en 2023.

Types d'objets	300N 113E	301N 114E	Total
Tesson de bord	2	2	4
Tesson de corps	2	4	6
Tesson d'épaule		1	1
Grenaille	86	119	205
Rebut de pâte	1	3	4
Argile indurée ou rebut de pâte?		38	38
Argile indurée?		10	10
Total	91	177	268

On dénombre quinze spécimens avec un décor, dont neuf sont visibles sur des grenailles, quatre sur des tessons de bord et deux sur des tessons de corps. Soulignons que même s'ils sont plus gros que les grenailles, les tessons sont généralement de dimensions assez réduites, ce qui complexifie l'identification des décors.

Le Sylvicole inférieur voit l'apparition des premières poteries qui sont sans décoration, mais leur surface est traitée au battoir cordé. On compte cinq spécimens pouvant remonter à cette époque, mais sans certitude. Autrement, seul le Sylvicole moyen ancien est perceptible de manière assez certaine sur une grenaille et plus hypothétiquement sur quatre autres. Le spécimen plus assuré affiche un décor avec impressions ondulantes caractéristiques de cette période. Trois autres ont peut-être aussi un motif similaire, mais sans pouvoir le confirmer et un dernier présente un motif dentelé quadrangulaire. Tous les tessons discutés dans ce paragraphe proviennent du puits 301N 114E (**Tableau 23**).

Tableau 23 : Datation des objets céramiques mis au jour en 2023.

Types d'objets	Sylvicole inférieur?	Sylvicole moyen ancien	Sylvicole moyen ancien?	Total
Grenaille	4	1	4	9
Tesson de corps	1			1
Total	5	1	4	10

L'assemblage archéozoologique

Le matériel osseux est représenté par 312 spécimens correspondant à des ossements blanchis dans 311 cas. Ces écofacts sont pour la plupart très fragmentaires et seraient donc généralement assez difficiles à identifier selon l'espèce. On retrouve aussi un os frais, vraisemblablement intrusif, et correspondant à une mandibule de petit rongeur (**Tableau 24**).

Tableau 24 : L'assemblage archéozoologique mis au jour en 2023.

Types d'objets	300N 113E	301N 114E	Total
Os blanchis	132	179	311
Os frais		1	1
Total	132	180	312

ANALYSE SPATIALE

L'assemblage lithique

La distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats mis au jour en 2023 montre d'abord que le puits 301N 114E est le plus riche, puisqu'il contient 65,9 % (n=1120) de ce matériel (n=1700). Les quadrants de ce puits contiennent entre 177 et 396 éclats chacun, ce qui en fait un des puits assez riches de l'aire de fouille. À l'inverse, le puits 300N 113E est relativement pauvre, ne contenant que 580 éclats et fragments. Lorsqu'on s'attarde à la distribution de ces artefacts au sein du puits, on obtient un compte de 89 à 166 spécimens par quadrant. La taille de pierre semble avoir été une activité moins importante dans 300N 113E, malgré la proximité de la structure 2 (foyer). En fait, lorsqu'on examine le plan de distribution du matériel lithique, on voit que le cœur du foyer dans 300N 114E n'est pas non plus des plus riches en artefacts de pierre taillée. Il en va de même pour les puits au nord (301N 113E) et au nord-ouest (301N 112E) de 300N 113E. En observant la totalité des puits fouillés à ce jour, on voit qu'il existe une première concentration de matériel lithique au niveau de la structure 1, mais surtout au sud de cette dernière. La seconde semble être située en périphérie de la structure 2, principalement au nord et à l'est du foyer, mais il faudrait poursuivre les fouilles de ce secteur pour le confirmer (**Tableau 25** et **Figure 19**).

Tableau 25 : Distribution spatiale des éclats et fragments d'éclats.

Puits	NE	NW	SE	SW	Total
300N 113E	166	89	182	143	580
301N 114E	283	177	264	396	1120
Total	449	266	446	539	1700

Concernant l'assemblage d'outils sur éclats, on se rend compte que six d'entre eux proviennent du puits 300N 113E, alors que les onze autres ont été trouvés dans 301N 114E (**Tableau 26** et **Figure 19**). On ne perçoit pas de répartition particulière des différents types d'outils sur éclats mis au jour en 2023.

Tableau 26 : Distribution spatiale des outils sur éclats.

Types d'outils	300N 113E				301N 114E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	
Éclat retouché			1	1					2
Éclat retouché ?					1				1
Éclat utilisé	2	1				2	2	1	8
Éclat utilisé ?								2	2
Grattoir						1			1
Pièce esquillée				1	1		1		3
Total	2	1	1	2	2	3	3	3	17

Les outils bifaciaux mis au jour sont au nombre de onze, avec trois provenant de 300N 113E et huit de 301N 114E (**Tableau 27** et **Figure 19**). Ici aussi, ce dernier puits est le plus riche de ceux fouillés en 2023.

Tableau 27 : Distribution spatiale des outils bifaciaux.

Types d'outils	300N 113E				301N 114E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	
Ébauche (phase 1)		1				1			2
Pièce bifaciale (phase 3 ou 4)					1				1
Pièce bifaciale (phase 4)			1	1		1			3
Foret à encoches latérales (phase 4)					1				1
Pointe (phase 4)						1			1
Grattoir bifacial triangulaire (phase 4)					1		1		2
Pièce bifaciale?								1	1
Total	0	1	1	1	3	3	1	1	11

Le **Tableau 28** nous renseigne sur la distribution des matières premières de tous les artefacts lithiques. Si on tient compte de la proportion de matériel globalement plus faible pour 300N 113E, on voit que les cherts variés et la cornéenne, occupent une place plus importante dans ce puits que dans l'autre. La différence entre la dolomie va dans le même sens, mais de manière moins marquée, car elle compte pour 29,7% de 300N 113E contre 27 % pour 301N 114E. Dans ce dernier puits, c'est la catégorie de matières trop altérées pour en déterminer le type qui est proportionnellement plus marquée, car elle y représente 21,5 % du matériel contre seulement 3,7 % pour l'autre puits. Or, il s'agit ici probablement d'un mélange de plusieurs variétés de pierres, incluant possiblement la dolomie, la cornéenne et la micrite. Également, la présumée micrite vaut pour 15,2 % du matériel de 301N 114E contre seulement 4,2 % de celui de 300N 113E. Quant aux autres matières premières, elles sont en quantité faible ou négligeable, ce qui les rend impropres à révéler des tendances claires de distribution.

Tableau 28 : Distribution spatiale de tout le matériel lithique mis au jour dans les deux puits de fouille en fonction de leur matière première.

Matières premières	300N 113E	301N 114E	Total
Dolomie	175 (29,7 %)	307 (27 %)	482
Cherts variés	207 (35,1 %)	213 (18,7 %)	420
Matière(s) très altérée(s)	22 (3,7 %)	245 (21,5 %)	267
Cornéenne	120 (20,4 %)	135 (11,9 %)	255
Micrite?	25 (4,2 %)	173 (15,2 %)	198
Chert vacuolaire	2 (0,3 %)	9 (0,8 %)	11
Chert Onondaga	10 (1,7 %)	10 (0,9 %)	20
Quartz	6 (1 %)	10 (0,9 %)	16
Quartz hyalin	6 (1 %)	5 (0,4 %)	11
Quartz laiteux	1 (0,2 %)	6 (0,5 %)	7
Quartzite (de Mistassini?)	4 (0,7 %)	9 (0,8 %)	13
Quartzite (de Ramah?)	1 (0,2 %)	9 (0,8 %)	10
Jaspe	6 (1 %)	2 (0,2 %)	8
Pierre schisteuse	2 (0,3 %)	3 (0,3 %)	5
Quartz cristallin	1 (0,2 %)		1
Calcédoine?		2 (0,2 %)	2
Chert indéterminé (quartzite?)		1 (0,09 %)	1
Pyroclastique	1 (0,2 %)		1
Total	589	1139	1728

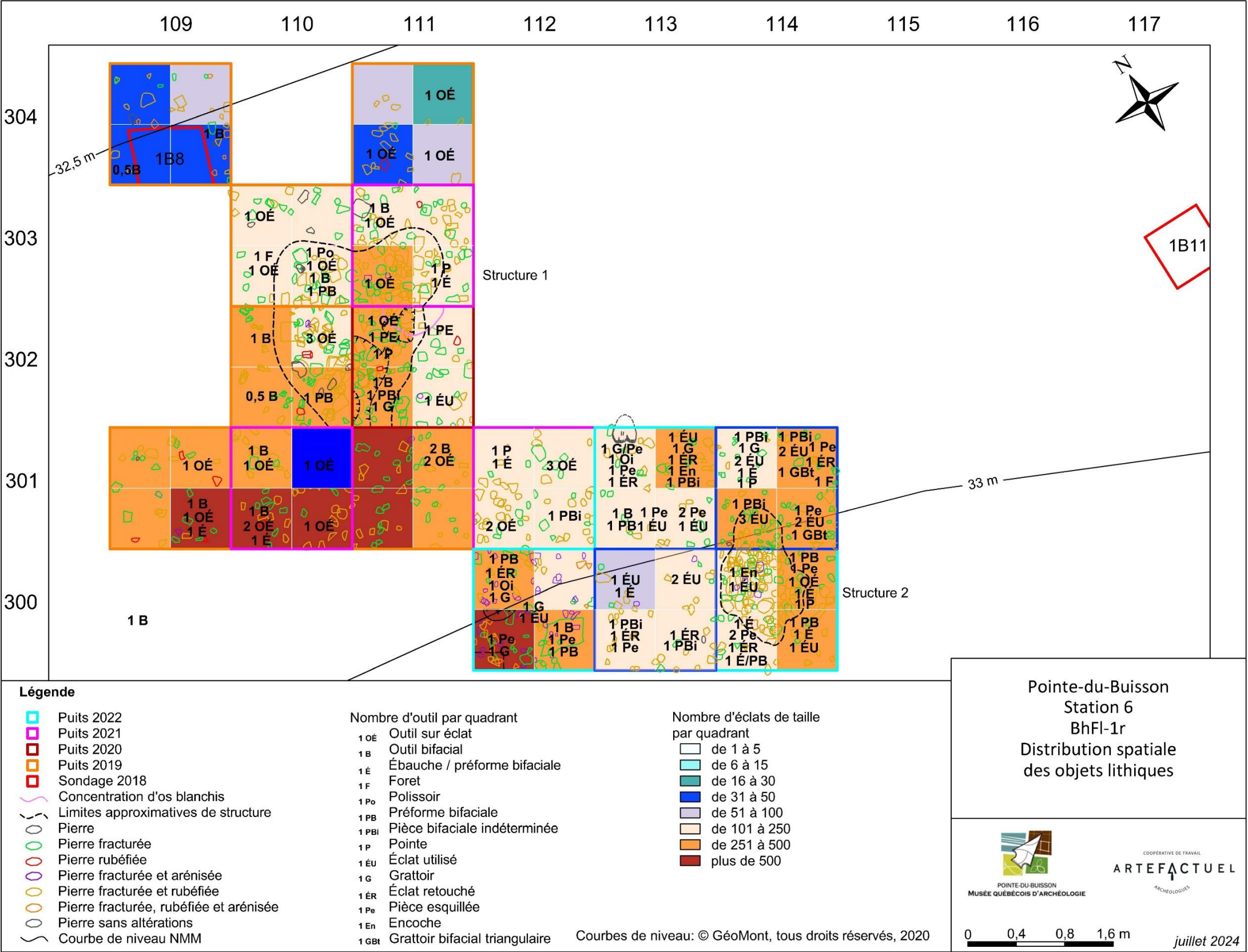


Figure 19 : Distribution spatiale du matériel lithique sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).

L'assemblage céramique

La répartition spatiale du matériel céramique a été faite en fonction des différents types d'objets de cette catégorie (**Tableau 29**, **Figure 20** et **Figure 21**). Le puits le plus riche est 301N 114E avec 177 artefacts céramiques, alors que 300N 113E en compte presque deux fois moins (n=91). Cependant, lorsqu'on retire les objets pouvant être de l'argile indurée exclusivement mis au jour dans 301N 114E (n=48), on voit que la différence entre les deux puits s'amenuise un peu. Toute proportion gardée, 300N 113E peut néanmoins être considéré comme un puits moyennement riche en éléments céramiques en comparaison de l'ensemble de l'aire fouillée sur la station 6.

L'aire de combustion est peut-être responsable de la concentration d'argile indurée que l'on rencontre surtout dans les quadrants SE et SW de 301N 114E. En 2022, les grenailles et l'argile indurée étaient elles aussi surtout associées à la structure 2 (Artefactuel 2023). Notons aussi que la plupart des rebuts de pâtes plus formels sont aussi directement associés spatialement à ce foyer (quadrant SE de 301N 114E). Quant à la datation des tessons, tous ceux qui ont révélé une indication plus ou moins précise à cet égard (n=10) proviennent de 300N 114E.

Tableau 29 : Distribution spatiale de la céramique.

Types d'objets céramiques	300N 113E				300N 114E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	
Grenaille	20	17	27	22	27	22	52	18	205
Tesson de corps	1		1			1	3		6
Tesson de bord	2						2		4
Tesson d'épaule						1			1
Rebut de pâte		1					3		4
Argile indurée?					1		9		10
Argile indurée ou rebut de pâte?						1	1	36	38
Total	23	18	28	22	28	25	70	54	268

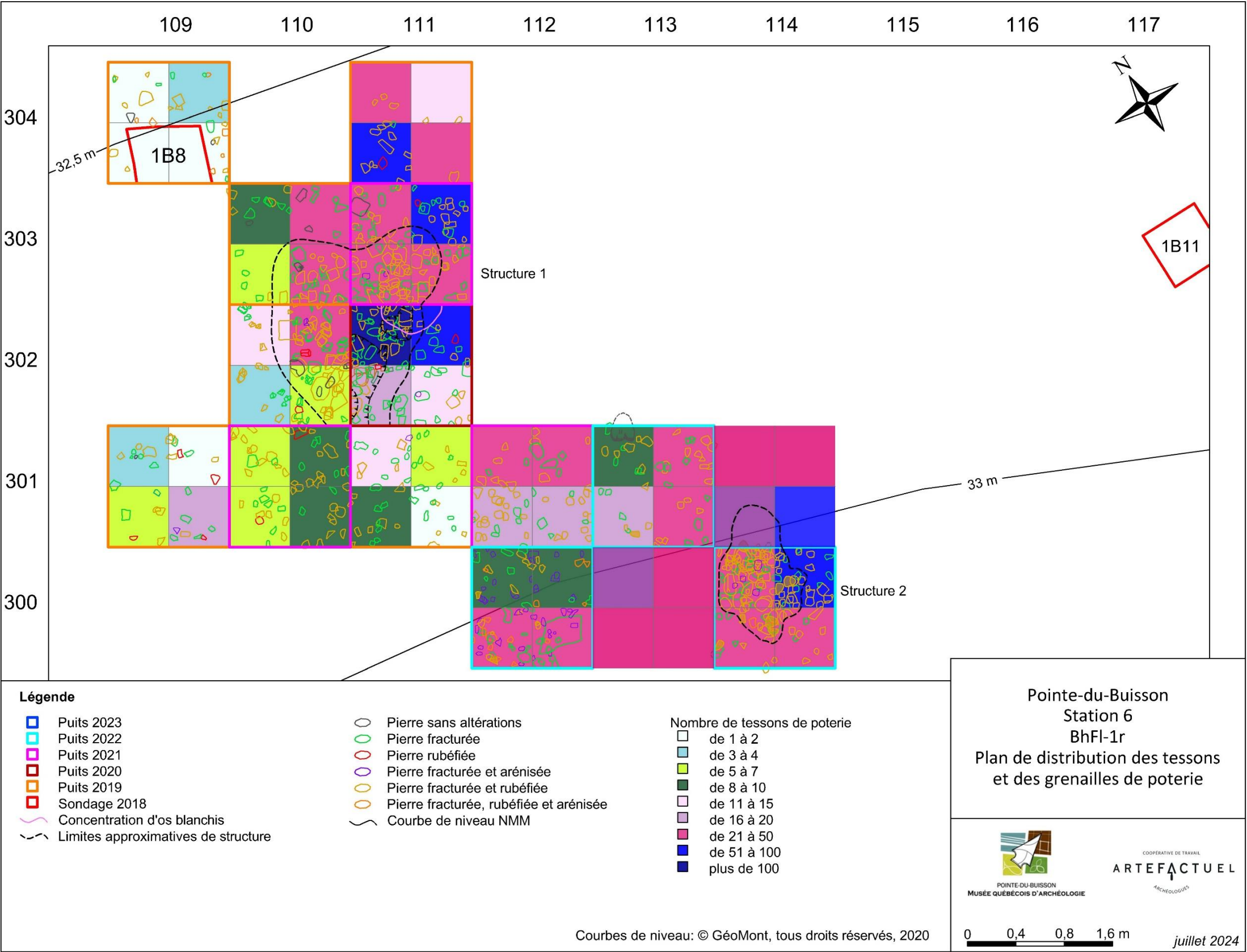


Figure 20 : Distribution spatiale des tessons de poterie sur l’aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).

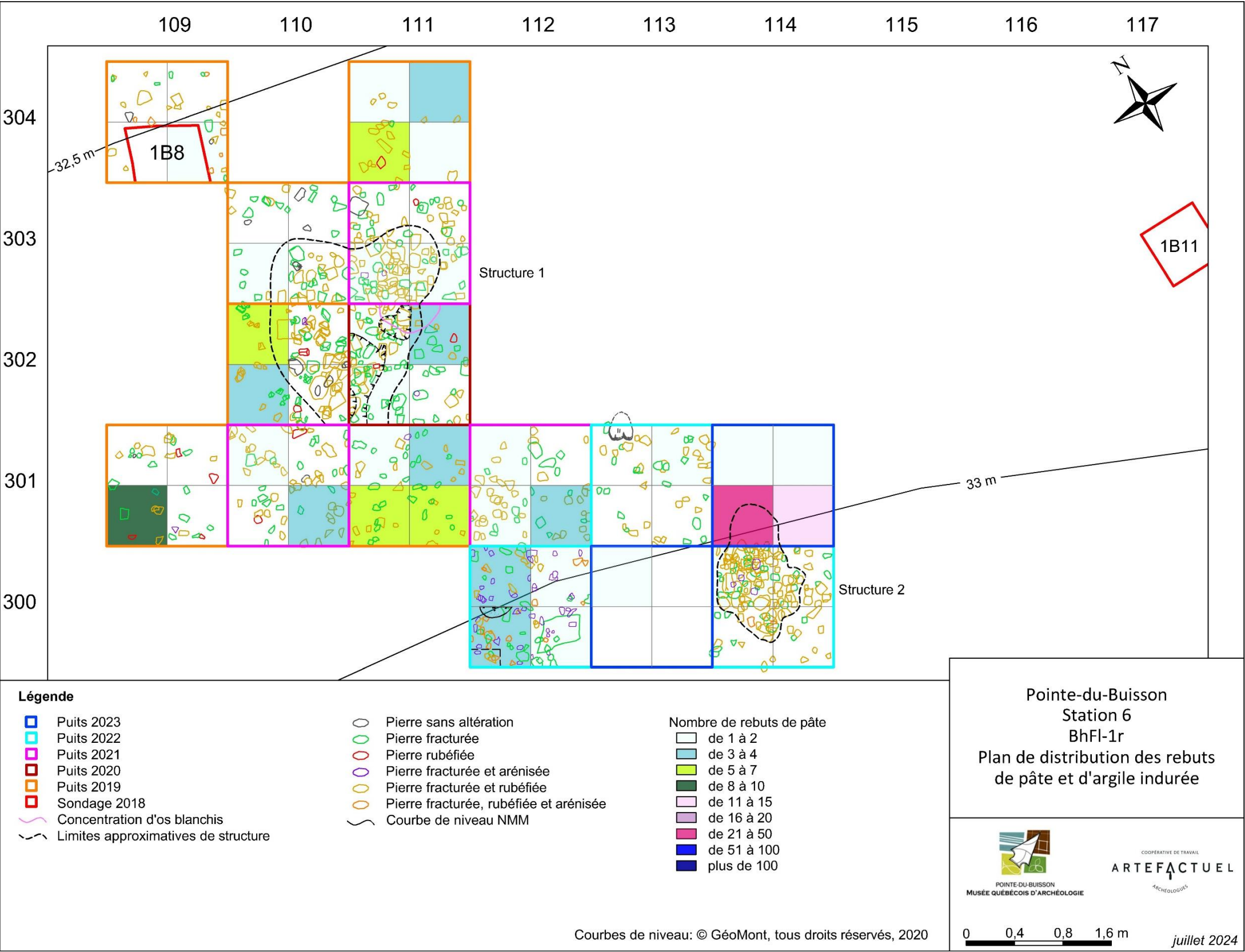


Figure 21 : Distribution spatiale des rebuts de pâte et d’argile indurée sur l’aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).

L'assemblage archéozoologique

La distribution spatiale des os blanchis (n=311) montre qu'ils se trouvent majoritairement dans 301N 114E (n=179; 57,6 %) et surtout dans la moitié est de ce puits. 300N 113E compte 132 spécimens (42,4 %) principalement concentrés dans la moitié sud du puits (**Tableau 30**). On peut supposer que ces os blanchis soient, pour une bonne part, associés au foyer de la structure 2 considérant que celle-ci déborde dans la portion sud de 301N 114E, alors que 300N 113E se trouve juste en périphérie.

Tableau 30 : Distribution spatiale de l'assemblage d'os blanchis.

Puits	NE	NW	SE	SW	Total
300N 113E	18	19	37	58	132
301N 114E	55	33	58	33	179
Total	73	52	95	91	311

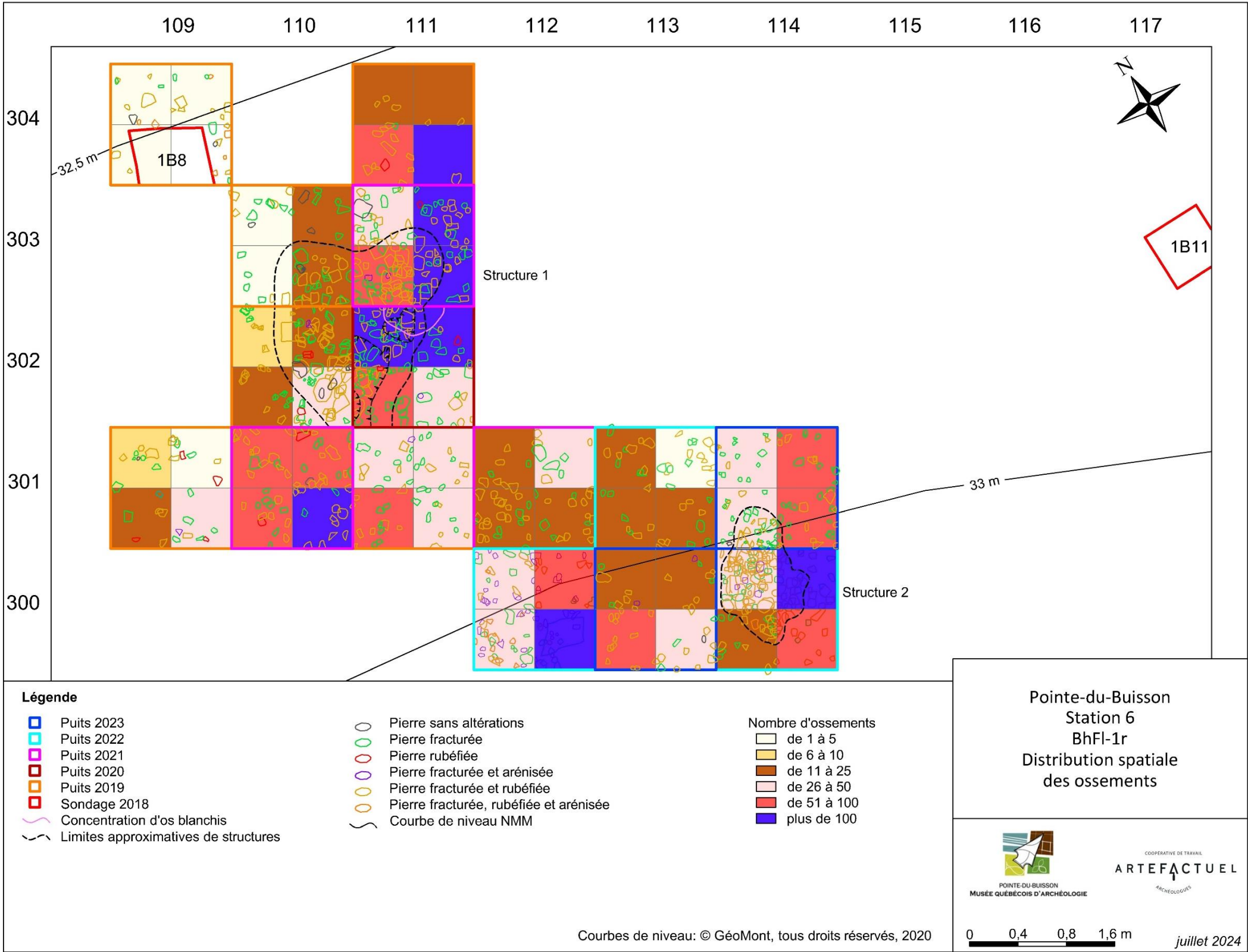


Figure 22 : Distribution spatiale des ossements sur l’aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).

ANALYSE DE LA DISTRIBUTION VERTICALE

L'assemblage lithique

Le **Tableau 31** montre la distribution verticale des artefacts en pierre taillée. Comme c'est généralement le cas sur Pointe-du-Buisson, la presque totalité de ces objets provient du niveau 2-Ah (n=1702; 98,5 %). La distribution verticale présente une courbe normale où le pic de densité culmine au niveau 2-Ah (5-10). Si on isole les outils en pierre taillée, on observe essentiellement le même schéma de distribution. Concernant le niveau 3-AGP, c'est uniquement dans les cinq premiers centimètres que l'on retrouve des objets lithiques. Ils sont généralement en faible concentration et ces quelques rares artefacts ont vraisemblablement migré du niveau humique qui le surmonte.

Tableau 31 : Distribution verticale des artefacts lithiques en fonction de leur provenance.

Niveaux	300N 113E	301N 114E	Total
2-Ah (0-5)	76	318	394
2-Ah (5-10)	274	487	761
2-Ah (10-15)	221	326	547
3-AGP (0-5)	18	8	26
Total	589	1139	1728

Le **Tableau 32** nous montre la distribution verticale des artefacts en pierre taillée en fonction de leur matière première respective. L'idée ici est de voir s'il existe une tendance d'enfouissement différentiel des diverses variétés de pierres. On avait constaté les années précédentes une certaine propension à retrouver la cornéenne dans la portion inférieure du niveau humique, phénomène que l'on a interprété comme étant indicateur d'une plus grande ancienneté des objets en cette matière (Artefactuel 2020 : 84-85; Artefactuel 2021 : 55). En effet, cette pierre est traditionnellement attribuée à l'Archaique post-laurentien sur Pointe-du-Buisson en général et sur la station 4 en particulier. Cette association est d'abord établie par la typologie des outils en cornéenne, mais aussi par la distribution verticale de ce matériau. Sur la station 4, voisine de la station 6, la cornéenne (appelée auparavant « siltstone ») a surtout été retrouvée à partir 15 cm de profondeur dans le niveau humique jusqu'au niveau d'argile grise. Cette profondeur plus marquée serait selon Clermont et Chapdelaine (1982 : 41) un argument supplémentaire en faveur d'une ancienneté plus grande de cette matière première.

Lorsqu'on examine la distribution du matériel de 2023, on voit que les matières les plus importantes suivent essentiellement le schéma de répartition discuté plus haut et orienté vers le niveau 2-Ah (5-10). La cornéenne ne fait pas exception et on ne perçoit donc pas ici une croissance de la densité à mesure qu'on s'enfonce dans le niveau humique. Mentionnons tout de même que la cornéenne est très peu abondante dans le niveau 2-Ah (0-5), si on la compare aux principales autres matières. Sa plus grande rareté dans le niveau de surface est peut-être aussi indicatrice d'une ancienneté plus grande.

Tableau 32 : Distribution verticale des artefacts lithiques en fonction de leur matière première (les cases bleues représentent le niveau le plus dense pour chaque matière)

Matières premières	2-Ah (0-5)	2-Ah (5-10)	2-Ah (10-15)	3-AGP (0-5)	Total
Dolomie	140	172	159	11	482
Cherts variés	102	182	129	8	421
Matière(s) très altérée(s)	17	147	95	2	261
Cornéenne	26	131	97	1	255
Micrite?	77	84	35	2	198
Chert Onondaga	3	10	7		20
Chert vacuolaire	7	4			11
Quartz	5	1	10		16
Quartz cristallin	1				1
Quartz hyalin	6	3	2		11
Quartz laiteux	1	6			7
Quartzite (de Mistassini?)		7	6		13
Quartzite (de Ramah?)	3	5	2		10
Jaspe	2	3	3		8
Matières siliceuses indéterminées	4			2	6
Pierre schisteuse		5			5
Calcédoine?		1	1		2
Pyroclastique			1		1
Total	394	761	547	26	1728

L'assemblage céramique

La répartition verticale des objets céramiques montre que dans 301N 114E, ils sont largement concentrés dans le niveau 2-Ah (5-10) (n=94; 53,1 %). On note cependant que pour le puits 300N 113E, ce niveau est le moins riches (n=21; 23,1 %) des trois niveaux arbitraires de la couche d'humus. C'est alors le niveau 2-Ah (10-15) qui compte le plus de matériel céramique (n=39; 42,9 %) (Tableau 33 et Tableau 34). Lorsqu'on examine la répartition stratigraphique des différents types d'objets, on ne distingue pas de différences significatives, sinon que les grenailles sont légèrement plus nombreuses dans le 2-Ah (10-15).

Tableau 33 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction de leur provenance.

Types d'objets	300N 113E	301N 114E	Total
2-Ah (0-5)	30	37	67
2-Ah (5-10)	21	94	115
2-Ah (10-15)	39	46	85
3-AGP (0-5)	1		1
Total	91	177	268

Tableau 34 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction des types d'objets.

Types d'objets	2-Ah (0-5)	2-Ah (5-10)	2-Ah (10-15)	3-AGP (0-5)	Total
Grenaille	65	62	77	1	205
Tesson de corps	1	4	1		6
Tesson de bord	1	3			4
Tesson d'épau		1			1
Rebut de pâte		4			4
Argile indurée ou rebut de pâte?		31	7		38
Argile indurée?		10			10
Total	67	115	85	1	268

L'assemblage zooarchéologique

La distribution verticale des os blanchis montre que leur densité augmente à mesure qu'on s'enfonce dans le niveau humique (**Tableau 35**). La différence entre le 2-Ah (5-10) et (10-15) n'est cependant pas très significative. Quant au niveau d'argile gris pâle (3-AGP), on ne compte que trois fragments osseux résiduels ayant probablement migré depuis l'horizon humique.

Tableau 35 : Distribution verticale du matériel osseux en fonction de leur provenance.

Niveaux	300N 113E	301N 114E	Total
2-Ah (0-5)	6	29	35
2-Ah (5-10)	59	70	129
2-Ah (10-15)	65	79	144
3-AGP (0-5)	2	1	3
Total	132	179	311

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

L'intervention de 2023 a mené à la fouille de deux puits d'un mètre carré qui ont permis de poursuivre l'exploration de cette aire d'occupation de la station 6. On compte donc présentement un total de 15 m² fouillés sur cette station en plus des multiples sondages. L'objectif principal était de terminer la fouille de la structure 2, ce qui a été fait. Bien que la majeure partie de ce foyer avait été excavé en 2022, il se prolongeait tout de même un peu dans la portion sud de 301N 114E.

Le matériel lithique mis au jour en 2023 indique qu'on y a travaillé des matières premières locales et exogènes et que la fabrication et l'entretien de pièces bifaciales étaient les activités prépondérantes des tailleurs. Les matières locales, ou présumées comme telles, ont surtout été taillées pendant l'amont et le milieu de cette chaîne opératoire et les pièces bifaciales semblent avoir généralement quitté le site avant leur complétude. Quant aux matières importées, les tailleurs ont surtout réalisé *in situ* les phases de production associées au milieu et l'aval de ce processus. Les multiples évidences de transport de pièces bifaciales inachevées, autant sur les matières importées que sur celles disponibles dans la région, s'expliquent probablement en grande partie du fait que ces objets avaient encore un bon potentiel de produire des éclats propices à être transformés en outils. Ils pouvaient alors cumuler le rôle d'outil et de « nucléus ». Cette stratégie techno-économique explique probablement aussi pourquoi on n'a retrouvé encore aucun nucléus sur la station 6. La découverte de plusieurs os blanchis montre pour leur part que les occupants de la station 6 ont cuit et consommé de la nourriture carnée, probablement au sein de la structure 2 pour bon nombre d'entre eux.

Du côté de la céramique, l'assemblage de 2023 ce sont les petites grenailles qui dominent cette classe d'objets. Peu d'éléments sont datables par leur style, en raison notamment de la petitesse des fragments. Nous avons cependant mis au jour des décors se rattachant probablement à la tradition du Sylvicole moyen ancien et peut-être aussi du Sylvicole inférieur.

Également, peu d'outils lithiques ont révélé un style pouvant être positionné dans le temps. La découverte d'au moins deux outils associés à la tradition Meadowood indique que l'espace a été occupé durant le Sylvicole inférieur. Le Sylvicole inférieur ou moyen est peut-être aussi représenté par un fragment de foret, mais sans certitude aucune, puisqu'il est fragmentaire et sa matière est altérée. Enfin, la présence de matériel en cornéenne pourrait indiquer une occupation durant l'Archaique post-laurentien, d'autant plus que la structure 1 (foyer), datée de cette époque, demeure proche des puits fouillés en 2023. Cela étant dit, même si la cornéenne était populaire durant l'Archaique post-laurentien à Pointe-du-Buisson, il est possible qu'elle ait été exploitée aussi à d'autres périodes de la préhistoire.

En somme, les découvertes de la fouille publique de 2023 sont en continuité avec celles des années précédentes. Le puits 300N 113E s'est avéré plutôt pauvre malgré qu'il soit juxtaposé à la structure 2. L'analyse spatiale des découvertes tend cependant à voir ce secteur comme un espace intermédiaire entre deux concentrations de matériel lithique. Ce puits se retrouve donc peut-être en périphérie de deux aires de taille, ce qui aurait limité la déposition de cette classe d'artéfacts à cet endroit. Il est possible que ce phénomène ait aussi été conditionné par la présence d'un obstacle, comme un arbre. Il se peut aussi qu'un genre de tapis (natte, peau) recouvrait le sol et les objets accumulés auraient été ensuite rejetés plus loin. C'est peut-être

aussi simplement en raison de la fonction différente de cet espace, fonction qui aurait généré moins de résidus à cet endroit. Peut-être aussi que des phénomènes taphonomiques ont pu survenir, comme un chablis, et déplacer plus loin une partie des objets qui jonchait l'emplacement de 300N 113E. Soulignons toutefois qu'en regard du matériel céramique et osseux, ce puits peut être considéré comme modérément riche. Ainsi, si la déposition de restes de poterie et d'os blanchis à cet endroit n'a pas été trop impactée, il est possible que la plus faible représentativité du lithique soit surtout liée à une variable fonctionnelle de l'espace plutôt qu'aux autres propositions mentionnées précédemment.

Quant à 301N 114E, il est globalement plus dense en matériel que 300N 113E et il peut être considéré comme un des puits assez riches de l'aire de fouille. On peut ainsi supposer qu'une partie des objets mis au jour soit liée à l'utilisation du foyer. Cependant, comme l'aire de fouille dans son ensemble a été occupée à plusieurs reprises depuis l'Archaique post-laurent jusqu'au Sylvicole moyen tardif, le contenu de 301N 114E relève assurément d'un mélange de différentes époques. Cela est d'ailleurs illustré par la présence d'artéfacts dans ce puits qui sont issus de différentes périodes. La succession d'épisodes d'occupations au même endroit est un facteur complexifiant les interprétations et qui limite notre acuité à discerner les multiples événements qui se sont déroulés *in situ*.

RECOMMANDATIONS – STATION 6

- Considérant la richesse relative des puits excavés depuis 2019 dans l'aire de fouille, nous recommandons de poursuivre les recherches dans ce même secteur afin de le documenter de manière plus extensive, notamment en regard des différentes aires d'activités.
- Depuis 2019, une analyse technologique sommaire est réalisée chaque année sur l'assemblage lithique. Il serait également pertinent d'entreprendre de nouvelles analyses spécialisées sur le matériel mis au jour sur la station 6. Pour la pierre taillée, une caractérisation des matières premières apporterait des informations très intéressantes sur l'origine des matériaux, alors qu'une analyse tracéologique des outils nous renseignerait sur la fonction de ces objets et sur la nature des activités réalisées par leur entremise. Du côté de la céramique, une analyse de provenance de l'argile pourrait nous renseigner sur le territoire d'exploitation des occupants de la station 6, alors qu'une analyse des croutes carbonisées pourrait mettre en lumière le contenu des récipients et révéler de nouveaux pans de leur diète. La prise d'échantillons de sols pour des analyses archéobotaniques et archéoentomologiques pourrait aussi contribuer au développement des connaissances sur les conditions environnementales anciennes, ainsi que sur les plantes utilisées et consommées sur place. Quant à la zooarchéologie, notre corpus est essentiellement composé de très petits fragments calcinés et difficiles à identifier pour la plupart, ce qui peut limiter la portée d'une telle analyse. Néanmoins, des études de ce genre ont déjà été menées sur d'autres stations du site et elles ont apporté des données intéressantes sur les pratiques alimentaires des groupes ayant fréquenté les lieux.
- Même si de nombreux sondages ont déjà été réalisés, il pourrait être intéressant de poursuivre l'inventaire sur la station 6 afin de vérifier la présence de nouvelles aires d'intérêt, ainsi que pour mieux comprendre comment le tissu archéologique s'articule au-delà du secteur plus riche situé dans la portion nord de la station 6.

BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel

- 2016 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n). Rapport de l'intervention de 2015 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2017 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n). Rapport de l'intervention de 2016 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2018 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2017.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2019 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2018.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2020 *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1). Rapport de l'intervention de 2019.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2021 *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2020.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2022a *Pointe-du-Buisson. Synthèse des recherches sur la station Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n) et analyse technologique de son assemblage lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2022b *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2021.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2023 *Fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2022.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2024 *Analyse des matières premières lithiques de la collection archéologique de BjFj-75 (Longueuil).* Rapport inédit déposé à la Ville de Longueuil.

Audouze, Françoise

- 1999 « New Advances in French Prehistory ». *Antiquity* 73(279) :167-175.

Brenet, Michel

- 2011 *Variabilité et signification des productions lithiques au Paléolithique moyen ancien. L'exemple de trois gisements de plein-air du Bergeracois (Dordogne, France).* Thèse de doctorat, Université Bordeaux 1, Bordeaux.

Cattin, Marie-Isabelle

- 2002 *Du nodule à l'outil ou le silex dans tous ses états. Le matériel lithique des campements magdaléniens d'Hauterive-Champréveyres.* Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines Université de Neuchâtel, Neuchâtel.

Chabot, Jacques

- 2002 *Tell 'Atij Tell Gudeda. Industrie lithique.* Cahier d'archéologie du CELAT 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.

Chauchat, Claude, and Jacques Pelegrin

- 2004 *Projectile Point Technology and Economy : A Case Study From Paiján, North Coastal Peru*. Center for the Study of the First Americans Texas A & M University, Dexter.

Clermont, Norman, and Claude Chapdelaine

- 1982 *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, Norman, and Evelyne Cossette

- 1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Journal canadien d'archéologie* 15:35-44.

Codère, Yvon

- 1996 *Des pierres et des hommes. Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale du ministère de la Culture et de Communications du Québec, Centre de référence lithique du Québec*. Rapport inédit.
- 2024 *Rapport de recherche sur ressources lithiques du secteur du Musée québécois d'archéologie de Pointe-du-Buisson*. Rapport inédit déposé au Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson.

Corbeil, Pierre

- 2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles ». Dans *Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont*, edited by Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Cossette, Evelyne

- 2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain*. BAR International Series 884. British Archaeological Reports, Oxford.

Courtemanche, Michèle

- 2003 *Pratiques halieutiques à la station 4 de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) au Sylvicole Moyen tardif (920-940 AD)*. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Desrosiers, Pierre M.

- 2009 *À l'origine du Dorsétien, apport de la technologie lithique des sites GbGk-63 et Tayara (KbFk-7) au Nunavik*. Thèse de Doctorat, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

Eid, Patrick

- 2010 *Analyse technologique de la collection lithique du lieu historique national du Canada des Forts-et-Château-Saint-Louis*. Submitted to Parcs Canada.
- 2014 *Parc national du Lac-Témiscouata - Résultats de la fouille de CkEe-33 (station B) et de trois inventaires archéologique, été 2013*. Submitted to Parc national du Lac-Témiscouata.

- 2015 « Tailler le silex en Nouvelle-France : Étude des chaînes opératoires lithiques au fort Saint-Louis », Québec. *Archéologiques* (28):1-20.
- 2017a *Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact*. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- 2017b « Les artefacts importés dans un contexte de carrières : la techno-économie des industries lithiques du Témiscouata (Québec) durant le Sylvicole et la période de Contact » *Journal of Lithic Studies* 4(2). DOI: <https://doi.org/https://doi.org/10.2218/jls.v4i2.2543>.

Fortier, Nicolas

- 2010 *La gestion des matières premières : Techniques et méthodes de débitage de la pierre sur un site associé à une occupation de l'Archaïque moyen sur la Haute-Côte-Nord*. Mémoire de maîtrise, Sciences de la Terre, Université du Québec à Chicoutimi.
- 2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute Côte-Nord », *Archéologiques* (24):144-163.

Gates St-Pierre, Christian , Adrian L. Burke, Gilles Gauthier et Greg Kennedy

- 2012 « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional », *Journal canadien d'archéologie* 36:289-310.

Geneste, Jean-Michel

- 2010 « Systèmes techniques de production lithique. Variations techno-économiques dans les processus de réalisation des outillages paléolithiques », *Techniques et culture* 54-55:419-449.

Graillon, Éric et Claude Chapdelaine

- 2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

Inizan, Marie-Louise, Michèle Reduron-Ballinger, Hélène Roche, and Jacques Tixier

- 1995 *Technologie de la pierre taillée (Préhistoire de la pierre taillée, Tome 4)*. Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques (C.R.E.P.), Meudon, France.

IRDA

- 2008 *Carte pédologique. Feuillet 31H05101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec

Julien, Michel

- 1992 « Interrogation directe et indirecte : méthodes et concepts. La technologie et la typologie. Du fossile directeur à la chaîne opératoire ». Dans *La préhistoire dans le monde. Nouvelle édition de la préhistoire d'André Leroi-Gourhan*, edited by J. Garanger, pp. 163-193. Presses Universitaires de France, Paris.

Karlin, Claudine

1991 « Présentation », *Techniques et culture* 17-18:i-x.

Lambert, Vincent

2013 *Identification des matériaux lithiques de quelques artefacts de la MRC de Roussillon Rapport d'analyse sommaire*. Rapport inédit.

Lemonnier, Pierre

1983 « L'étude des systèmes techniques, une urgence en technologie culturelle ». *Techniques et culture* (1):11-26.

1991 « De la culture matérielle à la Culture ? Ethnologie des techniques et Préhistoire », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontre Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, pp. 15-20. APDCA éd, Juan-les-Pins.

Limoge, Sophie

2001 *Fouilles archéologiques et animation au site Jane Ellice (BhFl-1l) et au site Sondages Maurice (BhFl-1), Beauharnois-Haut Saint-Laurent 2001*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Lieux patrimoniaux du Canada (LPC)

Lieu historique national de Canada Pointe-du-Buisson. Lieux patrimoniaux du Canada <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=13056>, Page consultée le 22 juin 2016.

Mailloux, A., et G. Godbout

1954 *Étude pédologique des sols des comtés de Huntingdon et Beauharnois*. Bulletin technique no 4. Ministère de l'Agriculture du Québec.

MERN

2016 *SIGÉOM - Système d'information géomineière du Québec. ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec*
http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=f, accessed Page consultée le 22 juin 2016.

Morin, Annie et Robert Marquis

1995 « Étude macroscopique d'une collection d'artefacts lithiques de la Pointe-du-Buisson. Point de vue des géologues ». *Étude du réseau d'interactions des Iroquoiens préhistoriques du Québec méridional par les analyses physicochimiques*, sous la direction de Claude Chapdelaine, Norman Clermont, et Robert Marquis. Paléo-Québec, Vol. 24, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Québec : 39-44.

Pelegrin, Jacques

1991a « Aspect de démarche expérimentale en technologie lithique ». Dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, pp. 57-63. APDCA ed, Juan-les-Pins.

- 1991b « Les savoir-faire : une très longue histoire ». *Terrain*.
- 1995 *Technologie lithique : le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de La Côte (Dordogne)*. CNRS. Cahiers du Quaternaire 20, Paris.
- 2000 « Les techniques de débitage laminaire au Tardiglaciaire : critères de diagnose et quelques réflexions », dans *L'Europe Centrale et Septentrionale au Tardiglaciaire. Confrontation des modèles régionaux* edited by B. Valentin, P. Bodu, and M. Christensen, pp. 73-86. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n°7, Nemours.
- 2002 « Annexe A : Principes de la reconnaissance des méthodes et techniques de taille », dans *Tell 'Atij Tell Gueda; Industrie lithique*, edited by Jacques Chabot, pp. 215-226, Vol. Cahier d'archéologie du Celat 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.
- Pelegrin, Jacques et Pierre-Jean Texier
- 2004 « Les techniques de taille de la pierre préhistorique ». *Les Dossiers d'Archéologie* (n° spécial thématique 290) : 26-33.
- Pelegrin, Jacques, Claudine Karlin, and Pierre Bodu
- 1988 « «Chaîne opératoire» : un outil pour le préhistorien », dans *Technologie préhistorique*, pp. 55-62. CNRS éd. Notes et monographies techniques no 25, Paris.
- Pépin, Yoann
- 2014 *Les opérations archéologiques de l'été 2013 à Pointe-du-Buisson. La fouille du site Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n), les sondages du site de la Terrasse (BhFl-1o) et deux petits nouveaux : le site du pavillon (BhFl-1p) et le site Kemp (BhFl-1q)*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- Perlès, Catherine
- 1991 « Introduction », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, pp. 7-10. APDCA ed, Juan-les-Pins.
- Porraz, Guillaume
- 2005 *En marge du milieu alpin - Dynamique de formation des ensembles lithiques et modes d'occupation des territoires au Paléolithique moyen*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Rocheftort, Frank
- 2012 *Examiner le geste afin de comprendre l'espace : analyse technologique des artefacts en chert du site DcEp-2, Anse à la Croix*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- RPCQ
- 2013 *Site archéologique de la Pointe-du-Buisson. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ministère de la Culture et des Communications*. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92788&type=bien>, page consultée le 22 juin 2016.

SAPQ

1967 *Ébauche du rapport préliminaire sur le site de Pointe-aux-Buissons, Melocheville 1965-66.* Beauharnois. Rapport inédit

Schlanger, Nathan

2004 "Suivre les gestes, éclat par éclat" - la chaîne opératoire d'André Leroi-Gourhan. In *Autour de l'homme. Contexte et actualité d'André Leroi-Gourhan*, edited by Françoise Audouze, and Nathan Schlanger, pp. 127-147. APDCA, Antibes.

Sénécal, Amélie

2014 *Fouilles archéologiques et animation été 2014 à Pointe-du-Buisson. Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n).* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Sénécal, Amélie, and Yoann Pépin

2013 *Fouilles archéologiques et animation au site Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n) et de la Terrasse (BhFl-1o).* Beauharnois - MRC Beauharnois-Salaberry 2012. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Soressi, Marie, and Jean-Michel Geneste

2011 « The History and Efficacy of the Chaîne Opératoire Approach to Lithic Analysis : Studying Techniques to Reveal Past Societies in an Evolutionary Perspective », *PaleoAnthropology. Special Issue : Reduction Sequence, Chaîne Opératoire, and Other Methods: The Epistemologies of Different Approaches to Lithic Analysis* : 334-350.

ANNEXE 1 - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

N o	Description	Orientation	Date
5239-40	Vue du puits 300N 113E en début de fouille	N	04/08/2023
5241-42	Vue du puits 301N 114E en début de fouille	N	04/08/2023
5243-45	Vue du puits 300N 113E, début du niveau 2-Ah (0-5)	N	11/08/2023
5246-47	Vue du puits 301N 114E, début du niveau 2-Ah (0-5)	N	12/08/2023
5248	Vue générale de l'aire de fouille	E	12/08/2023
5249	Vue générale de l'aire de fouille	S	12/08/2023
5250	Vue générale de l'aire de fouille	O	12/08/2023
5251-52	Structure 2 dans le quadrant SW de 301N 114E – niveau 2-Ah-5-10	N	19/08/2023
5253	Structure 2 dans le quadrant SW de 301N 114E – niveau 2-Ah-5-10	E	19/08/2023
5254-62	Photos d'action	N	25/08/2023
5263-65	Vue du puits 301N 114E, début du niveau 2-Ah (10-15)	N	26/08/2023
5266-68	Vue du puits 300N 113E, début du niveau 3-AGP (0-5)	O	26/08/2023
5269-71	Paroi sud de 300N 113E en fin de fouille	S	27/08/2023
5272-74	Vue du puits 301N 114E, début du niveau 3-AGP (0-5)	N	28/08/2023
5275-78	Paroi est de 301N 114E en fin de fouille	E	28/08/2023
5279-80	Paroi nord de 301N 114E en fin de fouille	N	28/08/2023
5281-82	Vue générale des puits en fin de fouille	SO	28/08/2023
5283-84	Vue générale des puits en fin de fouille	O	28/08/2023
5485-86	Vue générale des puits en fin de fouille	NO	28/08/2023
5487-88	Vue générale des puits en fin de fouille	N	28/08/2023
5489-90	Vue générale des puits en fin de fouille	NE	28/08/2023
5491-92	Vue générale des puits en fin de fouille	E	28/08/2023
5493-94	Vue générale des puits en fin de fouille	SE	28/08/2023
5495	Vue générale des puits en fin de fouille	S	28/08/2023
5496-99	Vue générale des puits en fin de fouille	O	28/08/2023
5500-02	Vue générale des puits en fin de fouille	N	28/08/2023

ANNEXE2-CATALOGUEDESARTÉFACTS

Assemblage des éclats et fragments lithiques

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr.453L	Fragment d'éclat	3	30N113E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Concrème			
BhFlr.453L	Fragment d'éclat	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris et brun	Moyenne	
BhFlr.453L	Fragment d'éclat	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.453L	Fragment d'éclat	2	30N113E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.453L	Eclat	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr.453L	Eclat	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Jaspe	Jaune	Très fine	
BhFlr.453L	Eclat	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Entier	Mortier	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.453L	Fragment de pierre de foyer?	1	30N113E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière	Resssemble à un éclat, mais probablement un fragment de pierre échauffé par le feu
BhFlr.454L	Fragment d'éclat	2	30N113E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	brunâtre	Moyenne	
BhFlr.454L	Fragment d'éclat	2	30N113E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Concrème			
BhFlr.454L	Fragment d'éclat	3	30N113E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.454L	Fragment d'éclat	2	30N113E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr.454L	Cristal de quartz	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz cristallin	Transparent	Très fine	Petit fragment d'un petit cristal de quartz; tronçon du prisme
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	Très fine	
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	
BhFlr.454L	Eclat	1	30N113E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine	
BhFlr.455L	Fragment	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	Moyenne	Petit fragment de cailloux en quartz
BhFlr.455L	Fragment d'éclat	3	30N113E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Concrème			
BhFlr.455L	Fragment d'éclat	2	30N113E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.455L	Fragment d'éclat	4	30N113E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Entier	Concrème			
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière	Matière grossière avec des inclusions siliceuses blanches
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.455L	Fragment d'éclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Gris bleuté	Très fine	
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	Fine	
BhFlr.455L	Eclat	1	30N113E	NW	2Ah(05)	Entier	Concrème			
BhFlr.456L	Fragment d'éclat	2	30N113E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine	
BhFlr.456L	Fragment d'éclat	4	30N113E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Concrème			
BhFlr.456L	Fragment d'éclat	2	30N113E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.456L	Fragment d'éclat	3	30N113E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.456L	Fragment d'éclat	9	30N113E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.456L	Eclat	1	30N113E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.456L	Eclat	1	30N113E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.456L	Eclat	2	30N113E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.456L	Eclat	1	30N113E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.456L	Eclat	1	30N113E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr456L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(0-5)	Incomplet (cassure légère)	Jaspe	Jaune	Lies fine	
BhFlr456L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(0-5)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr456L	Fdat	3	30UNT13E	SE	2Ah(0-5)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Rougeâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Lies fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Blanchâtre transparent	Fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	9	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	7	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brunet-vert	Lies fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	16	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	14	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris bleuté	Lies fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	3	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr45/L	Fragment d'écat	5	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	10	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fdat	3	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fdat	3	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr45/L	Fdat	5	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr45/L	Fdat	3	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert Onondaga?	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	5	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	1	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr45/L	Fdat	2	30UNT13E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr458L	Fragment d'écat	12	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fragment d'écat	6	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr458L	Fragment d'écat	20	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fragment d'écat	5	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fragment d'écat	12	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	Conde plaquette détachée
BhFlr458L	Fdat	2	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fdat	4	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fdat	2	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris bleuté	Lies fine	
BhFlr458L	Fdat	4	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr458L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	2	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr458L	Fcat	2	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr458L	Fcat	2	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris bleuté	Fine	
BhFlr458L	Fcat	1	30UNT13E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr459L	Cason	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Grossière	Petits fragments, un peut-être chautie
BhFlr459L	Fragment d'ecat	12	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concène			
BhFlr459L	Fragment d'ecat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concène			
BhFlr459L	Fragment d'ecat	5	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr459L	Fragment d'ecat	8	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr459L	Fcat	3	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concène			
BhFlr459L	Fcat	3	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concène			
BhFlr459L	Fcat	2	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr459L	Fcat	2	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr459L	Cason	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz lattes	Blanc	Moyenne	Peut-être un résidu de pièces esquillée
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr459L	Fcat	2	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr459L	Fcat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr459L	Fragment d'ecat	1	30UNT13E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris bleuté	Très fine	Peut-être un fragment d'outil, mais grosse fracture thermique empêche de le vérifier
BhFlr462L	Fragment d'ecat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Rougeâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fragment d'ecat	2	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr462L	Fragment d'ecat	2	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fragment d'ecat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune	Très fine	
BhFlr462L	Fragment d'ecat	4	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Concène	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr462L	Fcat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
Bh+Flr:462L	Fdat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
Bh+Flr:462L	Fdat	1	30UNT13E	NW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:464L	Mica	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Mica			Petite fragment mince de feuille de mica
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	2	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Quartz	Blanc et transparent	Lies fine	
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	9	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	1/	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Jaspe	Rougeâtre	Lies fine	
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	8	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fragment d'éclat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fdat	4	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	3	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	3	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	3	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Concrème			
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Jaspe	Jaune	Lies fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert Onondaga	Grisâtre	Lies fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:465L	Fdat	1	30UNT13E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noir	Fine	
Bh+Flr:466L	Casson	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Quartz	Grisâtre	Grossière	
Bh+Flr:466L	Fragment d'éclat	5	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:466L	Fragment d'éclat	21	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fragment d'éclat	9	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Lies fine	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	2	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Lies fine	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Quartzite (de Ramhr ²)	Gris pâle	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Quartzite (de Mistassini ²)	Blanc	Fine	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	2	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	2	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr:466L	Fdat	1	30UNT13E	NE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BH-F1r466L	Fcdat	4	30UN113E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r466L	Fcdat	1	30UN113E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BH-F1r466L	Fcdat	2	30UN113E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Lies fine	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	9	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	4	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	10	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Pyroclastique	Gris foncé	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert Onondaga	Grisâtre	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Jaspe	Orange	Lies fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fcdat	2	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r46/L	Fragment d'cdat	2	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r46/L	Fcdat	1	30UN113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r468L	Casson	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Grisâtre	Grossière	
BH-F1r468L	Fragment d'cdat	7	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r468L	Fragment d'cdat	5	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fragment d'cdat	13	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	2	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Quartz	Blanc	Lies fine	
BH-F1r468L	Fcdat	2	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Lies fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	2	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r468L	Fcdat	1	30UN113E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BH-F1r469L	Fragment d'cdat	2	30UN113E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r469L	Fcdat	1	30UN113E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BH-F1r469L	Fcdat	1	30UN113E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BH-F1r4/U	Fragment d'cdat	1	30UN113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Concrème			
BH-F1r4/U	Fragment d'cdat	2	30UN113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr4/0L	Fragment d'éclat	2	30UN13E	NW	3AGP(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/0L	Eclat	1	30UN13E	NW	3AGP(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr4/0L	Eclat	1	30UN13E	NW	3AGP(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/0L	Eclat	1	30UN13E	NW	3AGP(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr4/1L	Fragment d'éclat	1	30UN13E	SW	3AGP(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/1L	Fragment d'éclat	2	30UN13E	SW	3AGP(05)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Moyenne	
BhFlr4/1L	Eclat	1	30UN13E	SW	3AGP(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine	
BhFlr4/1L	Eclat	1	30UN13E	SW	3AGP(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/1L	Eclat	1	30UN13E	SW	3AGP(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr472L	Eclat	1	30IN14E	SE	Surface	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Fine	Eclat épais avec un talon très épais = semble plutôt associé à un débitage de nucléus
BhFlr4/3L	Eclat	1	30IN14E	NE	Surface	Incomplet (cassure légère)	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/4L	Eclat	1	30IN14E	NW	Surface	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	2 fragments remontés
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	Moyenne	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	3	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	5	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	10	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	6	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/5L	Eclat	2	30IN14E	NW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/5L	Eclat	3	30IN14E	NW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/5L	Eclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/5L	Fragment d'éclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Fine	
BhFlr4/5L	Eclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Entier	chert vacuolaire	gris et noir	Très fine	
BhFlr4/5L	Eclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Blanc et gris foncé	Très fine	Deux axes de percussion visibles sur l'éclat
BhFlr4/5L	Eclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/5L	Eclat	1	30IN14E	NW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/6L	Fragment d'éclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine	
BhFlr4/6L	Casson	5	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Quartz	Grisâtre	Grossière	
BhFlr4/6L	Fragment d'éclat	5	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Fragment d'éclat	29	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Fragment d'éclat	50	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fragment d'éclat	16	30IN14E	SW	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Eclat	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Esquille bulbaire	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Eclat	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	4	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	5	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Quartzite (de Ramhr)	Gris transparent	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	3	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine	
BhFlr4/6L	Eclat	1	30IN14E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	5	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	2	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/6L	Eclat	3	30IN14E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr4/6L	Fdat	2	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	4	30IN114E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/6L	Fdat	3	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/6L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/7L	Fdat	1	30IN114E	SW	2Ah(05)	Entier	Dolme?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Accident de taille = l'objet a emporté une grosse portion du bord du biface (pourrait presque le considérer comme un fragment de biface)
BhFlr4/8L	Fragment d'écât	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Corneenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fragment d'écât	13	30IN114E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fragment d'écât	1/	30IN114E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fragment d'écât	2	30IN114E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire	Très fine	
BhFlr4/8L	Fragment d'écât	3	30IN114E	SE	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Corneenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Corneenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	3	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	3	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	2	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Blanc	Très fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	2	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	4	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert Onodaga	Gris bleuté	Très fine	
BhFlr4/8L	Fdat	1	30IN114E	SE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	2	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Corneenne			
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	4	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	9	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	3	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	6	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/9L	Fragment d'écât	2	30IN114E	NE	2Ah(05)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Dolme ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Lies fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Quartzite (de Kamhr)	Gris transparent	Lies fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Dolme ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Lies fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr4/9L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(05)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Lies fine	
BhFlr48L	Cason	2	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz laitux	Blanc	Grossière	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Rougeâtre	Moyenne	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartzite (de Mistassin ²)	Blanc	Fine	
BhFlr48L	Fragment d'édât	13	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fragment d'édât	12	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fragment d'édât	26	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Difficile de dire si version altérée de monte, ortho quartzite ou concrème
BhFlr48L	Fragment d'édât	15	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Brun	Lies fine	
BhFlr48L	Fragment d'édât	4	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris matrice	Lies fine	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Lies fine	
BhFlr48L	Fragment d'édât	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr48L	Fdat	2	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	2	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr48L	Fdat	2	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Jaspe	Brun	Lies fine	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Lies fine	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	2	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr48L	Fdat	1	30IN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	2	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Rougeâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	13	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	3	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	4	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	4	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert Onodaga	Gris bleuté	Très fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	NE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Cason	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz laitux	Blanc	Grossière	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	13	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	50	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Difficile à dire si concrème, monte ou orthoquartzite très altéré
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	19	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	35	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	10	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert Onodaga	Gris bleuté	Fine	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	9	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fragment d'écât	5	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	3	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noire	Très fine	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fcat	3	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	4	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48JL	Fcat	3	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	2	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	4	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48JL	Fcat	1	30JN114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.484L	Fdat	2	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Kamih?)	Grisâtre	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.484L	Fdat	2	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.484L	Fragment d'edat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Calcaire	Gris beigeâtre	Très fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	2	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	chert vacolaire	Noir	Très fine	
BhFlr.484L	Fdat	3	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr.484L	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48/L	Casson	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartz luteux	Blanc	Grossière	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Quartzite (de Kamih?)	gris zébré	Fine	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	11	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	32	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	7	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	19	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	12	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
BhFlr.48/L	Fragment d'edat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris bleuté	Fine	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Kamih?)	gris zébré	Fine	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Quartzite (de Kamih?)	gris zébré	Fine	
BhFlr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	5	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48/L	Fdat	3	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr.48/L	Fdat	6	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Très fine	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Monte?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
Bh+Flr.48/L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.48/L	Fdat	3	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Lies fine	
Bh+Flr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Lies fine	
Bh+Flr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Lies fine	
Bh+Flr.48/L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Comme			
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	7	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	4	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	13	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	3	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noir	Fine	
Bh+Flr.488L	Fragment d'écat	4	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Lies fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.488L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Comme	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Comme	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Comme	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Comme	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noir	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	2	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.488L	Fdat	1	301N114E	SE	2Ah(10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Quartzite (de Mistassini?)	Blanc	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	2	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Comme	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	8	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	2	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	6	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Quartz	Grisâtre	Grossière	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	3	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Incomplet (cassure légère)	Monte'	Indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	301N114E	SW	2Ah(10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	SW	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	SW	2Ah (10-15)	Entier	Chert Onodaga ¹	Gris bleuté	Très fine	
Bh+Flr.49UL	casson	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Grossière	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	8	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	23	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	5	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Monter ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	7	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	4	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	3	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert Onodaga	Gris bleuté	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	3	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	5	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Monter ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Calcaire ³	Gris beigeâtre	Très fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert Onodaga	Gris bleuté	Très fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	
Bh+Flr.49UL	Casson	2	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Blanc	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Casson	1	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	21	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	39	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	6	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Monter ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	26	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	3	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fragment d'écat	4	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
Bh+Flr.49UL	Fdat	2	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	3	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Dolme	Grisâtre	Moyenne	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Monter ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	1	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Monter ²	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	4	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
Bh+Flr.49UL	Fdat	3	30JIN114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Concreme	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Matière première - Type	Couleur	Texture	Commentaires
BhFlr492L	Fdat	3	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Quartzite (de Mistassinic)	Blanc	Fine	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Quartzite (de Mistassinic)	Blanc	Fine	
BhFlr492L	Fragment d'écat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartzite (de Kamik)	Gris transparent	Fine	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Concrème	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Monite	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr492L	Fdat	4	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé (quartzite?)	Blanc	Fine	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Chert Onondaga	Gris bleuté	Fine	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Noir	Fine	
BhFlr492L	Fdat	2	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr492L	Fdat	1	301N114E	NW	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	
BhFlr495L	Fragment d'écat	3	301N114E	SW	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr496L	Fragment d'écat	1	301N114E	NE	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr496L	Fragment d'écat	2	301N114E	NE	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	
BhFlr497L	Fragment d'écat	1	301N114E	NW	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomite	Grisâtre	Moyenne	
BhFlr497L	Fragment d'écat	1	301N114E	NW	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	

Assemblage des outils lithiques

# Catalogue	Type outils	Puits	Quad.	Niveau	État	Matière première	Couleur	Grain	Modification en outil	Commentaires	Dimensions (mm)			Distance paroi (cm)		Profond (cm)	# PR
											Long	Large	Épais	Nord	Ouest		
BhFl-1r436L	Édat utilisé	301N 113E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Petit grignotage direct continu sur bord distal	Traces subtiles d'utilisation				27	66	42	6
BhFl-1r437L	Ébauche (stage 1)	301N 114E	NW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Molte?	Grisâtre	Fine	Enlèvements bilatéraux irréguliers tout le tour, cassure, retouchée aussi, possiblement pour réparation ou recyclage	Fragment de ce qui semble être une petite ébauche bifaciale; cassure retouchée; difficile à orienter; une plage corticale sur chaque face				11	48	43	6
BhFl-1r438L	Pièce bifaciale (stage 4) (pointe?)	300N 113E	SE	Surface	Fragmentaire	Chert Omrdaga?	Grisâtre	Très fine	Enlèvements bifaciaux interrompus par cassure	Petit fragment cassé (fracture thermique et fracture nette); pourrait être une base de pointe, peut-être partie résiduelle d'une encoche, mais difficile à dire, car très fragmentaire; une face avec plusieurs stads							
BhFl-1r439L	Ébauche (stage 1)	300N 113E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne	Enlèvements bifaciaux préservés sur un bord, mais pièce très fragmentaire	Fragment de ce qui semble être une ébauche bifaciale; difficile à orienter, ne resterait qu'un réel bord résiduel				43	19	35	6
BhFl-1r440L	Pièce esquillée	301N 114E	SE	2Ah (5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert vacolaire	Noire	Très fine	Un pôle biseauté préservé; un bord latéral perpendiculaire avec traces de percussion indiquant probablement un 2 ^e axe de percussion; autre bord cassé en bâtonnet	Fragment de pièce esquillée; possiblement deux axes de percussion perpendiculaires				65	95	36	6
BhFl-1r441L	Foret à encoches latérales	301N 114E	NE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé/ trop altéré	Fine	Pièce bifaciale avec enlèvements sur toute la pièce; base droite; encoches latérales = une bien préservée, l'autre est absente, mais p ^e plus petite que la première; épaulement au dessus des encoches et renflement vers la mèche qui est absente	Foret à encoches latérales et base rectiligne; mèche absente; cupules thermiques sur les deux faces		17	4	27	90	44	6
BhFl-1r442L	Pièce bifaciale (stage 3 ou 4)	301N 114E	NE	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Grossière	Distal de biface; apex lomé par petit bord plat oblique; profil plano-convexe; bien taillé pour la qualité de la matière	Distal de pièce bifaciale		19	53	34	56	36	6
BhFl-1r443L	Édat utilisé	300N 113E	NE	2Ah (5-10)	Incomplet (cassure légère)	Chert Omrdaga?	Gris foncé bleuté	Très fine	Bord droit = fines dents en mésial; bord gauche = grignotage en distal coupé par cassure; distal cassé	Édat utilisé avec distal cassé				20	91	28	6
BhFl-1r444L	Pièce bifaciale (stage 4)	301N 114E	NW	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Petit fragment distal; apex légèrement arrondi; trop petit pour en dire plus	Fragment distal minuscule							
BhFl-1r445L	Pièce bifaciale (stage 4)	301N 113E	SW	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert Omrdaga	Gris bleuté	Très fine	Petit fragment mésial; trop petit pour en dire plus	Fragment mésial minuscule							
BhFl-1r446L	Édat retouché	301N 113E	SE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert vacolaire	Grisâtre	Très fine	Bord droit préservé = retouches directes courtes en distal	Fragment d'édat retouché				72	85	29	6
BhFl-1r447L	Pointe sur édat à encoches latérales	301N 114E	NW	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris mâté	Fine	Édat avec retouches peu envahissantes; face int. peu modifiée = retouches courtes surtout aux encoches; face sup = retouches aussi assez courtes, mais réparties sur un peu plus grande superficie des bords; base plutôt droite, mais non modifiée; proximal à la base de la pointe (probablement vers une des encoches), mais aurait été enlevé pas mal par une des encoches; face inf avec courbure donnant une forme un peu torsée à l'outil	Encoches latérales évasées et ouvertes (formant un genre de pédoncule avec base à petits ailerons); semble voir une plage corticale de diadase sur face sup, lame triangulaire aux bords un peu convexes; épauls discrètes arrondies pour l'une et un peu angulaires pour l'autre	32	175	45	47	7	45	6

BhF1-1r448L	Édat utilisé	30IN 114E	SE	2Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	grignotage direct sur bord gauche	Petit édat utilisé				68	52	30	6
BhF1-1r449L	Grattoir bifacial triangulaire Meadowood	30IN 114E	SE	2Ah (10-15)	Entier	Chert Omndaga?	Gris foncé	Fine	Distal de biface modifié en grattoir; bien taillé; un peu plano-convexe; front abrupt et convexe; apex pointu	Grattoir bifacial Meadowood, mais pas certain qu'il soit en Omndaga	288	15	4,1	76	59	41	6
BhF1-1r450L	Édat utilisé?	30IN 114E	SW	2Ah (0-5)	Incomplet (cassure légère)	Coméme	indéterminé/ trop altéré	Indétermi née	Traces très subtiles d'utilisation sous la forme de fines dents discrètes et mini retouches dispersées; altération de la matière est probablement un facteur limitatif; édat allongé propice à être utilisé comme outil	Gros édat "laminaire" avec traces subtiles de ce qui pourrait être de l'utilisation				97	7	31	6
BhF1-1r451L	Grattoir bifacial triangulaire Meadowood	30IN 114E	NE	2Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Distal de biface modifié en grattoir; bien taillé; front semi-abrupt, mais gros stak au centre; front convexe; apex un peu irrégulier	Grattoir bifacial Meadowood, ne semble pas être en chert Omndaga (ou peut-être une variété plus foncée)	272	183	5	5	65	48	6
BhF1-1r452L	Grattoir	30IN 114E	NW	2Ah (5-10)	Incomplet (cassure légère)	Quartzite (de Ramah?)	gris pâle	Fine	Fragment de grattoir probablement fait sur édat, mais négatifs sur face inf. probablement postérieur à la création du grattoir; front un peu irrégulier oblique, mais coupé par cassure; front abrupt, retouches régulières, directes et un peu écailleuses	Grattoir incomplet fait sur quartzite de bonne qualité				7	44	43	6
BhF1-1r460L	Édat retouché	30IN 113E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris pâle	Fine	Petit fragment montrant un bord avec retouches directes courtes	Petit fragment d'outil sur édat avec retouches; possiblement un édat retouché							
BhF1-1r461L	Pièce esquillée	30IN 113E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Fragment de PE, cassure thermique; 2 axes de perussion perpendiculaires; un pôle biseauté préservé; un second pôle perpendiculaire partiellement défiguré par négatifs de batonnet	Petit fragment de pièce esquillée							
BhF1-1r463L	Édat utilisé	30IN 113E	NW	2Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Petites retouches directes (engroutage) en proxi- mésal sur bord gauche	Petit édat avec retouches d'utilisation							
BhF1-1r477L	Édat utilisé	30IN 114E	SW	2Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Retouches directes courtes en mésal-distal sur bord gauche; Retouches inverses courtes en mésal-distal sur bord droit	Édat avec retouches en mésal-distal sur les deux bords latéraux							
BhF1-1r481L	Édat retouché?	30IN 114E	NE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Monte?	indéterminé/ trop altéré	Indétermi née	Bord d'outil sur édat montrant de la retouche directe longue (coupée par cassure); peut-être un fragment d'ébauche bifacial	Édat retouché ou ébauche bifaciale?							
BhF1-1r483L	Pièce esquillée	30IN 114E	NE	2Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris mat bré	Fine	Édat utilisé comme pièce esquillée; un axe de perussion perpendiculaire à l'axe de débitage de l'édat-support; proxi et distal manquant de l'édat- support	PE sur édat relativement peu utilisée; esquillements peu envahissant laissant voir les faces inf et sup de l'édat-support							
BhF1-1r485L	Édat utilisé?	30IN 114E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Omndaga	Gris bleuté	Très fine	Petit fragment d'édat qui semble montrer des retouches inverses courtes	Petit fragment de ce qui semble être un édat utilisé							
BhF1-1r486L	Pièce bifaciale?	30IN 114E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/ trop altéré	Indétermi née	Bord d'un outil qui semble être bifacial, mais un bord est abrupt alors que l'autre est plat (plano- convexe), donc c'est un genre de racloir ou ébauche inachevée; trop petit pour en dire plus	Fragment d'outil difficile à interpréter.							
BhF1-1r489L	Édat utilisé	30IN 114E	SE	2Ah (10-15)	Entier	Monte?	indéterminé/ trop altéré	Indétermi née	Fines dents et retouches directes courtes sur bord distal	Édat avec ce qui semble être de la retouche d'utilisation en distal							
BhF1-1r493L	Édat utilisé	30IN 114E	NW	2Ah (10-15)	Incomplet (cassure légère)	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/ trop altéré	Indétermi née	Retouches directes courtes continues sur bord gauche; partiellement effacées par altération	Semble être un édat utilisé brut, mais matière altérée empêche de bien voir les détails							
BhF1-1r494L	Édat utilisé	30IN 114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Fragment distal montrant des retouches directes et fines dents sur bord gauche	Probablement un édat utilisé, mais il s'agit d'un petit fragment distal, alors on ne voit pas le reste de l'objet							

Assemblage céramique

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	Traitement de surface	Décor	Croute carbonisée	Commentaires
BhF1r224C	Tesson de bord	1	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)		Partiellement effacé, possiblement motif dentelé formant des lignes parallèles sur la lèvre; motif sur le col très difficile à voir	Non	Tesson de bord, mais décor largement effacé; lèvre plate; distance paroi bord = 61 cm; distance paroi ouest = 63 cm; profondeur = 41 cm sous PR6
BhF1r225C	Tesson de bord	1	30IN114E	SE	2-Ah(0-5)		Indéterminé	Non	Très petit fragment de bord où on voit un décor résiduel difficile à interpréter
BhF1r226C	Gemelle	1	30N113E	NE	2-Ah(0-5)			Non	Petite gemelle
BhF1r227C	Gemelle	9	30N113E	SW	2-Ah(0-5)			Non	Majorité sont des mettes
BhF1r227C	Gemelle	2	30N113E	SW	2-Ah(0-5)			Oui	Gemelles avec croute carbonisée
BhF1r228C	Tesson de corps	1	30N113E	SE	2-Ah(0-5)		Empreinte dentelée (quadrangulaire?); motif linéaire; application siglée	Non	Deux lignes d'empreintes dentelées qui semblent quadrangulaires, mais un peu effacées
BhF1r228C	Gemelle	4	30N113E	SE	2-Ah(0-5)			Oui	
BhF1r228C	Gemelle	9	30N113E	SE	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r229C	Gemelle	1	30N113E	NW	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r229C	Gemelle	3	30N113E	NW	2-Ah(0-5)			Oui	
BhF1r230C	Rebut de pâte	1	30N113E	NW	2-Ah(5-10)			Non	Boulette irrégulière
BhF1r230C	Gemelle	4	30N113E	NW	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r231C	Gemelle	3	30N113E	SE	2-Ah(5-10)			Oui	
BhF1r231C	Gemelle	1	30N113E	SE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r231C	Gemelle	3	30N113E	SW	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r232C	Tesson de bord	1	30N113E	NE	2-Ah(5-10)		Empreintes dentelées ou à cordelette (?) formant un motif linéaire horizontal; application siglée	Non	Très petit tesson de bord, mais lèvre partiellement manquante; empreinte dentelée ou cordelette
BhF1r232C	Tesson de corps	1	30N113E	NE	2-Ah(5-10)		Quelques empreintes possiblement dentelées largement effacées	Non	Quelques empreintes possiblement dentelées largement effacées
BhF1r232C	Tesson de bord	1	30N113E	NE	2-Ah(5-10)		Goisillons sur le col; empreintes diagonales sur la lèvre (dentelé?); partiellement effacées; application siglée	Non	Petit tesson de bord, mais décor partiellement effacé
BhF1r232C	Gemelle	2	30N113E	NE	2-Ah(5-10)			Oui	
BhF1r232C	Gemelle	4	30N113E	NE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r233C	Gemelle	9	30N113E	NW	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r234C	Gemelle	8	30N113E	SW	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r235C	Gemelle	1	30N113E	NE	2-Ah(10-15)			Oui	
BhF1r235C	Gemelle	11	30N113E	NE	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r236C	Gemelle	10	30N113E	SE	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r237C	Gemelle	1	30N113E	NE	3-AGP(0-5)			Non	
BhF1r238C	Gemelle	1	30IN114E	NE	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r239C	Gemelle	5	30IN114E	SW	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r240C	Gemelle	9	30IN114E	SE	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r241C	Gemelle	1	30IN114E	NW	2-Ah(0-5)		Imprecis = Lignes parallèles convergentes peut-être faites par empreintes ondulantes	Non	Lignes parallèles convergentes peut-être faites par empreintes ondulantes, mais incertain
BhF1r241C	Gemelle	5	30IN114E	NW	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r241C	Gemelle	3	30IN114E	NW	2-Ah(0-5)			Oui	
BhF1r242C	Gemelle	1	30IN114E	SE	2-Ah(0-5)		Motifs linéaires par empreintes dentelées quadrangulaire; peut-être application basculante	Non	Motifs linéaires dentelés un peu effacés; Sylvicole moyen ancien?
BhF1r242C	Gemelle	1	30IN114E	SE	2-Ah(0-5)		Imprecis = possible motif linéaire fait par empreintes dentelées (?)	Non	Motif imprecis, car très peu est visible; pourrait être un motif linéaire fait par empreintes dentelées, mais très incertain

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Puits	Quadrant	Niveau	Traitement de surface	Décor	Croute carbonisée	Commentaires
BhF1r242C	Gemille	10	30IN114E	SE	2-Ah(0-5)			Non	
BhF1r243C	Angle induite ou rebut de pâte?	31	30IN114E	SW	2-Ah(5-10)			Non	Difficile de dire si angle induite ou rebut de pâte, pas d'inclusions minérales; pourrait y avoir des deux types d'objets; un spécimen est plat comme un tesson.
BhF1r243C	Gemille	10	30IN114E	SW	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r244C	Tesson d'épau	1	30IN114E	NW	2-Ah(5-10)	Lissage sur paroi interne		Non	Tesson de ce qui semble être une épau à cause d'un angle sur la paroi
BhF1r244C	Tesson de corps	1	30IN114E	NW	2-Ah(5-10)	Lissage sur paroi interne		Oui	Tesson assez épais
BhF1r244C	Gemille	2	30IN114E	NW	2-Ah(5-10)		Impécis = possible motif linéaire fait par empreintes ondulantes (?)	Non	Deux petites gemilles avec décor impécis = motif linéaire fait par empreintes ondulantes?; Sylvicole moyen ancien?
BhF1r244C	Gemille	7	30IN114E	NW	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r244C	Gemille	1	30IN114E	NW	2-Ah(5-10)			Oui	
BhF1r245C	Angle induite?	9	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)			Non	Seble être de l'angle induite; texture granuleuse
BhF1r245C	Gemille	1	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)		Impécis : motifs linéaires peut-être ondulant (ligne 1) et dentelé (ligne 2)	Non	Petite gemille avec décor résuel partiellement effacé; motifs linéaires peut-être ondulants (ligne 1) et dentelés (ligne 2); Sylvicole moyen ancien?
BhF1r245C	Tesson de corps	2	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r245C	Gemille	16	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r245C	Rebut de pâte	3	30IN114E	SE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r246C	Angle induite?	1	30IN114E	NE	2-Ah(5-10)			Non	Seble être de l'angle induite; texture granuleuse
BhF1r246C	Gemille	1	30IN114E	NE	2-Ah(5-10)		Empreintes dentelées partiellement effacées formant un motif linéaire; application siglée	Non	Motif linéaire dentelé partiellement effacé
BhF1r246C	Gemille	7	30IN114E	NE	2-Ah(5-10)			Non	
BhF1r247C	Gemille	1	30IN114E	NE	2-Ah(10-15)	Lissage sur paroi interne	Empreinte ondulantes formant un motif linéaire	Non	Motif ondulant formant apparemment une ligne, mais très peu du décor est préservé; Sylvicole moyen ancien
BhF1r247C	Gemille	1	30IN114E	NE	2-Ah(10-15)		Empreinte dentelée formant un motif linéaire; application siglée	Non	Motif dentelé résuel et trop peu préservé pour en dire plus
BhF1r247C	Gemille	2	30IN114E	NE	2-Ah(10-15)	battoir cordé		Non	
BhF1r247C	Gemille	14	30IN114E	NE	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r248C	Angle induite ou rebut de pâte?	1	30IN114E	NW	2-Ah(10-15)			Non	Morceau angulaire de ce qui pourrait être de l'angle induite ou un rebut de pâte
BhF1r248C	Gemille	3	30IN114E	NW	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r249C	Angle induite ou rebut de pâte?	5	30IN114E	SW	2-Ah(10-15)			Non	Spécimens de formes différentes, un présente un genre de cupule en son centre
BhF1r249C	Gemille	3	30IN114E	SW	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r250C	Angle induite ou rebut de pâte?	1	30IN114E	SE	2-Ah(10-15)			Non	Petit fragment angulaire orangé et sans inclusions
BhF1r250C	Tesson de corps	1	30IN114E	SE	2-Ah(10-15)	battoir cordé		Non	Sylvicole intérieur?
BhF1r250C	Gemille	10	30IN114E	SE	2-Ah(10-15)			Non	
BhF1r250C	Gemille	4	30IN114E	SE	2-Ah(10-15)	battoir cordé		Non	Sylvicole intérieur?

Assemblage zooarchéologique

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Site archéo	Station	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Commentaires
BhFIr.13S	Os blanchis	5	BhFIr	Station 6	30IN113E	SW	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.13S	Os blanchis	1	BhFIr	Station 6	30IN113E	NE	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscule fragment
BhFIr.14IS	Os blanchis	22	BhFIr	Station 6	30IN113E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	7	BhFIr	Station 6	30IN113E	NW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	24	BhFIr	Station 6	30IN113E	SE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	6	BhFIr	Station 6	30IN113E	NE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	31	BhFIr	Station 6	30IN113E	SW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	10	BhFIr	Station 6	30IN113E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	11	BhFIr	Station 6	30IN113E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.14S	Os blanchis	13	BhFIr	Station 6	30IN113E	SE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os blanchis	1	BhFIr	Station 6	30IN113E	NW	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Minuscule fragment
BhFIr.15S	Os blanchis	1	BhFIr	Station 6	30IN113E	NE	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Minuscule fragment
BhFIr.15S	Os blanchis	7	BhFIr	Station 6	30IN114E	SW	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os blanchis	6	BhFIr	Station 6	30IN114E	NE	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os blanchis	9	BhFIr	Station 6	30IN114E	SE	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os frais	1	BhFIr	Station 6	30IN114E	SE	2Ah (0-5)	Entier	Mandibule de rongeur probablement de datation récente.
BhFIr.15S	Os blanchis	7	BhFIr	Station 6	30IN114E	NW	2Ah (0-5)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os blanchis	24	BhFIr	Station 6	30IN114E	SE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.15S	Os blanchis	11	BhFIr	Station 6	30IN114E	NE	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	20	BhFIr	Station 6	30IN114E	SW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	15	BhFIr	Station 6	30IN114E	NW	2Ah (5-10)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	25	BhFIr	Station 6	30IN114E	SE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	38	BhFIr	Station 6	30IN114E	NE	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	11	BhFIr	Station 6	30IN114E	NW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	5	BhFIr	Station 6	30IN114E	SW	2Ah (10-15)	Fragmentaire	Minuscules fragments
BhFIr.16S	Os blanchis	1	BhFIr	Station 6	30IN114E	SW	3AGP (0-5)	Fragmentaire	Minuscule fragment

Assemblage botanique

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	Site archéo	Station	Puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Commentaires
BhFIr.13S	Graines	10	BhFIr	Station 6	30IN113E	SW	2Ah (0-5)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.13S	Graines	4	BhFIr	Station 6	30IN113E	SE	2Ah (0-5)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.13S	Graines	2	BhFIr	Station 6	30IN113E	NE	2Ah (0-5)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.13S	Graines	1	BhFIr	Station 6	30IN113E	NW	2Ah (5-10)	Entier	Graine non carbonisée, probablement pas archéologique
BhFIr.13S	Graines	2	BhFIr	Station 6	30IN113E	SW	2Ah (5-10)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.14S	Graines	2	BhFIr	Station 6	30IN113E	SE	2Ah (5-10)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.14S	Graines	1	BhFIr	Station 6	30IN113E	SE	2Ah (10-15)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.15S	Graines	3	BhFIr	Station 6	30IN114E	SE	2Ah (0-5)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques
BhFIr.15S	Graines	2	BhFIr	Station 6	30IN114E	NW	2Ah (0-5)	Entier	Graines non carbonisées, probablement pas archéologiques

Assemblage historique							
# Catalogue	Matériau	Nb de pièces	Type d'objet	Puits	Quadrant	Niveau	Commentaires
BhFl-1r2H	Terre cuite fine blanche	1	Indéterminé	30N113E	NE	2-Ah (5-10)	Très petit fragment avec glaçure, au fond d'un cor visible